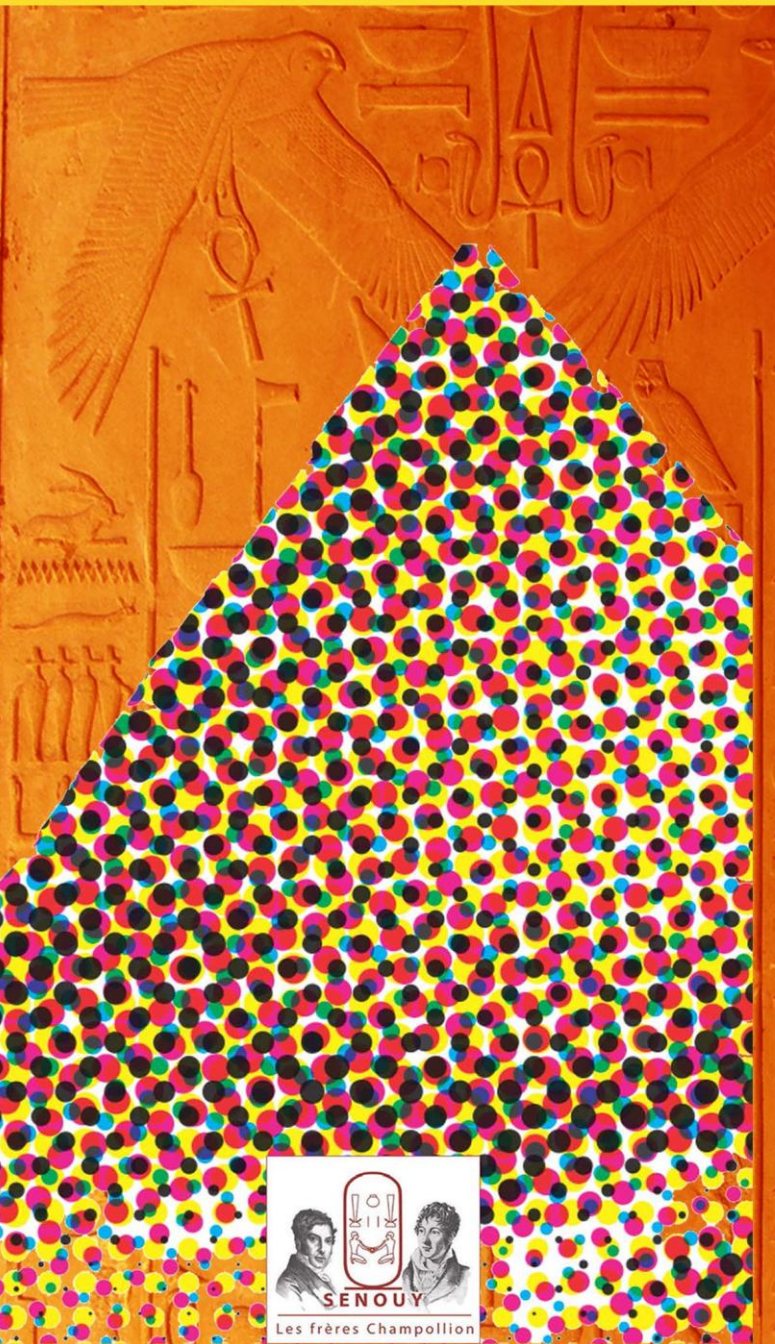


Association Dauphinoise d'Égyptologie Champollion

20 ANS
DE L'ADEC
ET 10^E FÊTE
DE
L'ÉGYPTOLOGIE



SENOUY

septembre 2015

N°14

ASSOCIATION DAUPHINOISE D'ÉGYPTOLOGIE CHAMPOLLION

Association culturelle régie par la Loi du 1er juillet 1901



Comité scientifique :

Fathy SALEH (Égypte), Charles BONNET (Suisse), Érik HORNING (Allemagne et Suisse), Bernadette MENU (France), Joseph PADRO PARCERISA (Espagne), Alessandro ROCCATI (Italie), Michel VALLOGIA (Suisse), Dirk VAN DER PLAS (Pays Bas), Claude VANDERSLEYEN (Belgique), Pascal VERNUS (France), Christiane ZIEGLER (France).

Personnalités dauphinoises :

Jean BALESTAS, Jean-Pierre BEROD, Guy GENET, Pierre GIMEL, Sandrine MARTIN-GRAND.

Membres du Conseil d'Administration :

Mesdames Isabelle DUBESSY, Mathilde FRÈRE, Danielle HARGOUS, Karine MADRIGAL, Loubna STOULI, Dominique TERRIER, Céline VILLARINO.

Messieurs Olivier BUARD, René DEVOS, Jean-Claude GOYON, Xavier MARTINET.

Membres du Bureau :

Président : Jean-Claude GOYON ;

Vice-présidente : Dominique TERRIER ;

Secrétaire : Céline VILLARINO ;

Secrétaire adjoint : Xavier MARTINET ;

Trésorier : René DEVOS ;

Trésorière adjointe : Danielle HARGOUS.

Conseillère scientifique :

Christine CARDIN.

Siège social : Musée Dauphinois – 30, rue Maurice Gignoux – 38031 Grenoble cedex 1

Site web : www.champollion-adec.net

Photos de couverture :

*Création DCOM La Métro mai 2014. Illustration David Roberts ;
Détail de la Chapelle Blanche, Karnak. Photo Claude OBSOMER.*

SOMMAIRE

Page 4	In memoriam
Page 6	Le mot du Président
Page 7	Escapade à Paris
Page 9	Escapade à Neuchâtel
Page 11	Escapade à Lyon
Page 13	Voyage aux États-Unis
Page 18	La fête de l'égyptologie 2014 : les 20 ans de l'ADEC et la 10 ^e fête de l'égyptologie (du 27 septembre au 5 octobre 2014)

~ Les conférences ~

Page 20	Le fonds de la correspondance Champollion aux Archives départementales de l'Isère Hélène VIALLET
Page 24	Champollion et Prisse d'Avennes : L'aventure de la Chambre des Ancêtres de Karnak Karine MADRIGAL
Page 30	De Grenoble au Louvre en passant par Turin : Champollion et les musées Karine MADRIGAL, Céline VILLARINO
Page 37	Hermine Hartleben, biographe de J.-Fr. Champollion Hélène VIRENQUE
Page 43	Champollion et l'Église catholique Alain FAURE
Page 49	Les animaux sacrés en Égypte ancienne. L'exemple de la nécropole d'Abou Rawash Alain CHARRON
Page 53	Le sanctuaire de Montou à Ermant : Nouvelles données sur le temple d'Amenemhat I^{er} Lilian POSTEL
Page 59	Les stèles de particuliers au Nouvel Empire. Communiquer avec les hommes et avec les dieux Jacques POIRSON
Page 61	L'administration du Ramesseum. Des fonctionnaires au service d'un temple de millions d'années Christian LEBLANC
Page 69	La traction animale en Égypte pendant les III^e-II^e millénaires av. J.-C. Araires, traîneaux, puis chars et chariots Christian DUPUY

~ Année 2015-2016 ~

Page 75	Programme des conférences 2015 – 2016
Page 76	Programme des séminaires d'égyptologie 2015-2016
Page 77	Programme des cours d'égyptologie 2015-2016

In memoriam

François Rosset nous a quittés le 27 janvier dernier.

Membre de notre association depuis près de vingt ans, il en était un pilier, toujours présent aux conférences, séminaires ou escapades que nous organisions.

Même si beaucoup ne connaissaient pas son nom, tous se souviennent de la silhouette de « l'homme à l'imperméable ».

Et ceux – dont je fais partie – qui ont eu le plaisir de parler plus longuement avec lui, ont pu admirer son érudition (pas seulement dans le domaine de l'égyptologie), associée à une grande modestie et beaucoup d'humour.

Sa très grande discrétion (voire trop) concernant sa vie privée lui faisait répondre par une dérobade chaque fois que nous paraissions nous soucier de sa santé qui s'était beaucoup détériorée ces derniers mois. Sa présence, même silencieuse comme c'était souvent le cas ces derniers mois, va manquer à nombre d'entre nous.

Dominique TERRIER

Quelques messages de membres de l'ADEC

C'était un passionné d'une grande discrétion. Je dirais un méditatif. Immobile de longs moments devant un papyrus dont il pouvait déchiffrer le texte. Effectivement, je le connaissais depuis longtemps et bien que ne l'ayant pas eu comme élève, il avait adhéré très tôt à l'association. Il nous accompagnait lors de nos déplacements à Turin, ce qui nous permettait de discuter. Il était discret certes, mais présent. Modeste et érudit, car il avait énormément lu et travaillé. Je suis vraiment désolée et peinée. (Christine CARDIN)

Il est mort dans la solitude dont on ne saura probablement pas si elle était choisie ou subie par lui. Il est des secrets enfouis au plus profond des êtres qui partent avec ceux qui les ont portés et n'appartiennent qu'à eux. Il est probablement ailleurs pour murmurer ses souvenirs de sa voix un peu éteinte. La mort de François Rosset si érudit me fait penser à cette magnifique devise africaine qui pourrait lui servir d'épithète : « Lorsqu'un vieil homme meurt, c'est une bibliothèque qui disparaît ». (Sylviane MESNIL)

Je suis très surpris de sa disparition. Il était à l'AG dernière. Il me disait qu'il était fatigué, sans plus. Je l'avais connu dans la galerie de Carrefour à Saint-Égrève. Y étaient exposées deux stèles portant des inscriptions hiéroglyphiques. J'étais avec une de mes petites-filles à qui je montrais ces caractères et lui n'était pas loin et les examinait. Je me suis approché de lui et lui ai demandé s'il connaissait leur signification. Avec une

gentillesse remarquable il nous a expliqué la signification de ces écrits. Il avait un savoir extraordinaire. Comme je voulais persévérer comme lui dans cette voie, il m'a mis en relation avec Mme Cardin. Cette rencontre a été le déclic pour adhérer à l'association. Nous avons été ensemble à Turin. Nous n'avions pu visiter, ce jour-là, le musée en raison d'un quota d'assurance dans les salles. Quand nous nous croisions il me demandait des nouvelles de ma petite-fille. Il avait été très affecté par le décès de sa mère. Il l'a rejointe pour l'éternité. Je suis très attristé par sa disparition. (Paul GARDE)

Je viens de lire la triste nouvelle et cela faisait un certain temps que nous nous inquiétions pour sa santé. Il nous répondait invariablement qu'il allait bien, Éliane et moi lui avons dit d'aller voir un médecin le jour de l'assemblée générale. Pour lui il allait bien, mais il avait tellement maigri et perdu des forces. Quel puits de sciences nous perdons et quelle gentillesse envers chacun. Avec Éliane nous discussions beaucoup avec lui. Il était tellement agréable. (Marielle MARTIN)

J'ai appris le décès de François avec beaucoup de tristesse. Nous « les anciens » le connaissions bien. Sa mauvaise mine depuis cet automne nous inquiétait. Mais quand on lui demandait des nouvelles de sa santé... tout allait bien. Je l'ai vu pour la dernière fois le 16 janvier à une conférence des Écrivains dauphinois dont il était un fidèle. Il prévoyait de participer à la journée à Neuchâtel. (Jacqueline HELMRYP)

Etc.

Le mot du Président

Dès le début de cette année 2015, un malencontreux problème de santé m'a obligé plusieurs mois durant à rester à l'écart des activités de notre association. Néanmoins, tenu au courant de la situation, j'ai pu suivre son évolution. N'ayant pas été en mesure, lors de l'Assemblée Générale, de rappeler à nos membres d'une fidélité exemplaire combien est grande la reconnaissance que leur doit l'ADEC, j'en trouve ici l'occasion. Les Français, dit-on, n'ont guère de mémoire, mais je suis convaincu que ceux qui, à l'initiative de Madame Christine Cardin, prirent le parti en 1995 de se réunir et de procéder à la constitution des statuts et d'un Conseil d'Administration d'une association nouvelle, alors intitulée « *Pour la Conservation, la Promotion de la Propriété et des Archives des Frères Champollion* », n'ont rien oublié, même si, depuis, le nom de l'association primitive a été modifié et bien des péripéties se sont succédées. L'une d'entre elles dont on ne peut effacer le souvenir fut fort fâcheuse et aurait pu entraîner rupture et, au pire, dissolution. Il n'en fut rien et la bonne foi finit par triompher grâce, d'abord, au dévouement et au sang-froid des premiers membres fondateurs et, plus encore à la compréhension et au soutien indéfectible de la presque totalité des adhérents.

Au fil des vingt ans qui se sont écoulés, les objectifs essentiels ayant motivé notre action sont, au moins en partie atteints. La Maison de Vif est sauvegardée, conservée de même que les Archives. Si l'on semble encore assez loin du troisième volet des actions entreprises, la « Promotion », celle-ci, par la publication du petit volume des correspondances échangées entre Émile Prisse d'Avennes et Jacques-Joseph Champollion due à Karine Madrigal et votre serviteur, va franchir un premier pas non négligeable. En effet, le volume consacré par Madame É. Delange à la « Chambre des Ancêtres » dont Prisse d'Avennes fit don à la France et qui est conservée au musée du Louvre vient de paraître. S'agissant d'un monument capital du temple d'Amon de Karnak, la direction du Centre Franco-Égyptien d'Étude des Temples de Karnak/USR 3172 CNRS, informée de la nature et de l'importance archéologique et historique du travail accompli, m'a fait savoir qu'elle souhaitait prendre en charge l'édition et la diffusion du volume préparé ; celui-ci entrant exactement dans le cadre des monographies formant cahiers annexes à la publication principale annuelle du Centre. Ce qui, dans ma pensée d'ancien directeur scientifique du CFEETK, me paraît être le moyen le plus sûr de rappeler à la communauté égyptologique, qui semble l'avoir quelque peu oublié depuis les rencontres à Vif de l'année 2004, que l'association grenobloise s'efforce, avec méthode, d'atteindre les buts scientifiques qui ont été à l'origine de son existence.

À toutes et tous, anciens ou nouveaux adhérents, qui auront l'occasion de lire ces lignes dans ce fascicule commémoratif de *Senouy*, je tiens à redire ma confiance amplement marquée de gratitude et, dans le même temps, à les inciter, plus que jamais à se faire militants et porteurs du message dont ils sont les détenteurs privilégiés auprès de tous ceux qui exercent, dans l'espace administratif ou politique, la responsabilité de la préservation de notre patrimoine scientifique et intellectuel.

Le Président
Jean-Claude GOYON

Escapade à Paris : Visite commentée des antiquités égyptiennes du musée du Louvre

SAMEDI 7 FÉVRIER 2015

Nous avons eu l'occasion d'apprécier les connaissances de Mme Faivre-Martin en matière de datation de l'art égyptien, lors des deux séminaires qu'elle avait animés en 2012 et 2014, à la demande de notre association, l'ADEC. Nous étions donc motivés pour suivre son exposé devant les œuvres égyptiennes présentées au Louvre et, en ce samedi de février, notre petit groupe se rassemblait sous la pyramide. Lorsque Mme Faivre-Martin vint nous accueillir, elle avait eu l'excellente idée d'apporter des pliants, anticipant la fatigue inhérente au stationnement prolongé devant les œuvres commentées ! Charmante attention.

En accédant à la section d'égyptologie, elle précise que l'ordre chronologique choisi pour la présentation de la collection nous fait commencer par les pièces de l'époque prédynastique qu'elle ne souhaite pas commenter, étant donné qu'il s'agit d'un thème qui, à lui seul, représente un vaste sujet. Cependant, elle profite de l'occasion pour signaler que de nombreux objets sont en pierre dure, matériau privilégié à cette période, tandis que l'Ancien Empire accorde moins d'importance au matériau, l'essentiel étant la pensée mise en image.



Vases prédynastiques.
© G. MALDIVI (2015).

La II^e dynastie voit l'apparition des premières statues royales, des tombes à couloir et des premières stèles.

La III^e dynastie est caractérisée par le rassemblement des nécropoles des hauts dignitaires autour du tombeau royal, nécropoles dont les tombes contiennent les premières statues à taille humaine des défunts. Devant les trois exemplaires exposés, une femme et deux hommes, la conférencière attire notre attention sur la représentation des instruments du pouvoir plaqués longitudinalement le long du corps, alors que sur les bas-reliefs, le sceptre-*sekhem* est placé à l'horizontale et la canne de commandement nettement détachée en avant : chaque forme d'art impose un canon qui règle la représentation.



Stèle de Nefertiabet.
© G. MALDIVI (2015).

Les stèles des IV^e et V^e dynasties, installées dans les fausses-portes, mettent en valeur les offrandes qui occupent les deux-tiers de la surface sous la forme d'idéogrammes et pas encore de hiéroglyphes, le modèle le plus représentatif étant celui de Nefertiabet (IV^e dynastie).

Quant aux statues de la fin de l'Ancien Empire, elles peuvent être datées à partir de certains détails comme la forme des perruques qui deviennent plus amples avec le temps, ou l'allongement du triangle plissé des pagnes.

Pendant le Moyen Empire, les stèles évoluent vers la représentation de scènes détaillées du défunt avec sa famille, tandis que dans les cintres apparaissent les signes prophylactiques : les yeux-*oudjat*, le signe-*shen*, le *Béhédet* et l'Anubis, qui vont perdurer.

Des statues en bois de cette époque parvenues jusqu'à nous étaient enveloppées dans des tissus qui, malheureusement ont été éliminés par les découvreurs, de sorte que nous ignorons le sens de cette pratique.

Une des rares statues en bronze représente un vizir : d'une part, il faut signaler le retard de l'Égypte pour l'utilisation du bronze (qui s'explique par l'absence d'étain), d'autre part le modèle qui apparaît alors montre le vizir en pagne long, gonflé sur le devant à la façon d'un « boubou » africain, sans que l'on connaisse l'explication de cette forme.



Stèle du Moyen Empire.
© G. MALDIVI (2015).

Avec le Nouvel Empire, les nombreuses statues d'hommes sont associées à un emblème divin, les statues-cubes se multiplient.



Statue du Nouvel Empire.
© G. MALDIVI (2015).

Sur les bas-reliefs ou les statues, les visages sont jeunes, souriants, idéalisés, les perruques, énormes. À propos de ces différents points, Mme Faivre-Martin insiste sur l'absence de réalisme des représentations, en nous montrant l'image d'une véritable perruque de faible épaisseur retrouvée dans une tombe.

Après Amenhotep III, s'instaure une véritable mode qui donne de l'importance aux perruques et au plissé des robes. Sous Ramsès II une simplification se fait jour, malgré l'allongement des manches plissées. Les statues-cubes sont de plus en plus nombreuses, sistrophores ou naophores, et les grands personnages se font représenter en porte-enseigne.

Nous terminons la visite avec la fameuse statuette de Karomama, Divine Adoratrice, ramenée par Champollion. La finesse des incrustations d'or, d'argent et d'électrum, en fait un objet précieux, mais sa beauté est au-delà de sa valeur marchande, témoignant que les artisans égyptiens étaient aussi des artistes.



Statue de Karomama
© G. MALDIVI (2015).

Gisèle MALDIVI

Escapade à Neuchâtel : Exposition au musée du Laténium « Aux origines des pharaons noirs. 10 000 ans d'archéologie en Nubie »

SAMEDI 28 FÉVRIER 2015

Le samedi 28 février 2015, trente-et-un membres de l'ADEC sont partis pour le Laténium, musée archéologique construit sur les bords du lac de Neuchâtel, afin de découvrir l'exposition « Aux origines des pharaons noirs – 10 000 ans d'archéologie en Nubie ». Avant d'avoir la possibilité de flâner, non seulement dans l'exposition temporaire, mais également dans les collections permanentes (qui présentent 500 siècles d'archéologie, de l'homme de Néandertal jusqu'au Moyen Âge), un médiateur nous a donné les clés nous permettant d'appréhender l'objectif de l'exposition et de s'intéresser aux objets les plus emblématiques. Ce fut d'autant plus intéressant que celui-ci, répondant au nom de Bastien Jakob, est un spécialiste du Mésolithique participant aux missions archéologiques de Matthieu Honegger depuis neuf ans.

Cette exposition est conçue autour des missions archéologiques suisses de Charles Bonnet et Matthieu Honegger dans la région de Kerma. La plupart des objets présentés appartiennent au musée national de Khartoum.

La muséographie est organisée en deux salles : la première s'intéresse au monde des morts et la seconde à celui des vivants.

Grâce au monde funéraire, nous avons un témoignage exceptionnel du rapport à l'au-delà. Les nécropoles représentent une source d'informations privilégiée qui permet de reconstituer l'organisation de la société, notamment en ce qui concerne le statut des individus. Celui-ci se discerne par la richesse du mobilier funéraire. À l'époque du Mésolithique (~ 8000 ans av J.-C.), les cimetières sont de grandes superficies : les défunts sont déposés dans des tombes sans mobilier. À cette époque, la distinction sociale est rare. Le changement survient avec le Néolithique quand une nouvelle population s'installe avec du bétail le long du Nil. À partir de cette époque, nous constatons, dans les



Tombe d'une femme néolithique - vers 4500 av J.-C.
© C. VILLARINO (2015).

sépultures, une distinction entre les individus. Celle-ci est perceptible en raison de l'évolution des rites funéraires : dépôt de céramiques, de palettes à fard, d'objets en os, de galets, de bijoux et de bucranes. Ainsi, dans cette première salle, pour témoigner de cette évolution, deux tombes du Néolithique ont été reconstituées : l'une montre une femme du cimetière R12 datant de 4500 av J.-C. dont le corps replié est entouré de nombreux objets personnels comme deux

bucranes, plusieurs céramiques, une palette à fard ou une boîte en ivoire d'hippopotame ; la seconde tombe est celle d'un archer de la nécropole royale de Kerma déposé sur une peau de bœuf au fond d'une fosse et accompagné de deux arcs et d'un bol retourné. Dans cette première salle, nous pouvons aussi admirer de la céramique funéraire du Néolithique, des figurines féminines (Néolithique – époque Kerma) ainsi que des éléments décoratifs en mica (~ 1500 av J.-C.) cousus sur la coiffe en cuir des défunts. En dépit de

nombreux pillages dont ont été victimes les tombes, le monde funéraire a permis aux archéologues de découvrir des objets témoins d'une époque et d'une culture.

Le monde des vivants est plus difficile à étudier en raison de sites archéologiques en surface souvent érodés. Par conséquent, les éléments sont plus ténus, fragmentés ou démantelés. Néanmoins, malgré ces difficultés, l'exposition présente des éléments qui ont fait la richesse de la région comme l'ébène, l'ivoire, l'œuf d'autruche ou l'encens. Elle nous permet également de prendre conscience que, malgré la sédentarisation de la population au Néolithique, les hommes sont restés des chasseurs-cueilleurs grâce à la richesse de la faune. Des maquettes sont exposées, notamment celle de la ville de Kerma. Ainsi, nous réalisons que l'urbanisation est particulière, entre huttes et habitations en brique enserrées dans des systèmes de protection. Dans cette salle, nous pouvons admirer les copies de deux statues (Taharqa et Tanoutamon, les deux derniers pharaons de la XXV^e dynastie) découvertes dans la cachette de Doukki Gel. Nous pouvons encore citer un relief en grès de Séthi I^{er} provenant de la salle hypostyle du temple d'Amara-ouest.



Statues de Taharqa et Tanoutamon - XXV^e dynastie (747-656 av JC).
© C. VILLARINO (2015).

Cette exposition nous a donc permis de découvrir la trajectoire des sociétés préhistoriques et antiques de la Nubie, des premiers villages jusqu'aux grands royaumes ayant rivalisé avec l'Empire égyptien.

Céline VILLARINO

Escapade à Lyon : Visite commentée du musée des Confluences

SAMEDI 21 MARS 2015

Le 21 mars 2015, l'ADEC a organisé une escapade lyonnaise pour visiter le tout nouveau musée des Confluences. Les adhérents ont pu découvrir la collection permanente du musée répartie en quatre salles d'expositions thématiques :

- « *Origines* » : traitant scientifiquement de l'origine du monde ainsi que la façon dont diverses civilisations percevaient leur création du monde ;
- « *Espèces* » : parlant du rapport homme-animal et présentant de nombreuses espèces animales ;
- « *Sociétés* » : abordant la façon dont les sociétés se sont organisées, ont créé les choses ;
- « *Éternités* » : s'intéressant à la thématique de la mort et de l'au-delà vue par différentes civilisations.

Mais également plusieurs expositions temporaires dont « Guimet » et « Chambre des Merveilles ».

La collection égyptienne du musée se répartit dans les deux expositions : « Espèces » et « Éternités ».

La première exposition « Espèces » a pour but de traiter le rapport entre l'homme et l'animal.



Sphinx de Médamoud.
© K. MADRIGAL (2015).

Lorsque nous entrons dans cette exposition, nous sommes accueillis par le sphinx de Médamoud qui est un dépôt du musée du Louvre. Cette pièce est l'unique œuvre monumentale du musée. Elle faisait probablement partie des sphinx bordant le dromos qui allait au temple de Montou. Au musée des Beaux-Arts de Lyon, nous pouvons admirer les portes du temple de Médamoud.

En face du sphinx se trouve la vitrine présentant une partie des momies animales composant la collection du musée des

Confluences qui est la plus importante (en dehors de l'Égypte) avec plus de deux mille individus. Elle fut constituée par Louis Lortet (un des directeurs du Muséum de Lyon). Cette vitrine nous montre les différents types de momies animales ayant pu exister en Égypte : l'animal sacré unique avec la momie du bélier d'Éléphantine ; l'animal sacré « multiple » avec la statue du faucon Horus, la momie de crocodile ; l'animal sacralisé ou *ex-voto* avec



Momies animales.
© K. MADRIGAL (2015).

les momies de chiens, chats ou encore ibis. Cette vitrine présente également quelques spécimens de reliquaires (anguilles, musaraignes) et de statuettes (hérissons) ou d'amulettes (grenouilles) d'animaux.

La deuxième exposition « Éternités » est consacrée au monde funéraire égyptien.



Vitrine « Nagada ».
© K. MADRIGAL (2015).

En entrant nous trouvons la vitrine « Nagada ». Une des spécificités de la collection égyptienne du musée des Confluences est la richesse de sa collection d'objets prédynastiques qui s'élève à environ cinq cents pièces comprenant des vases de toutes les périodes, des palettes à fard, des objets en pierre, des silex etc. sans oublier les personnages aux bras levés et bien sûr les Hommes Barbus.

Une deuxième vitrine est consacrée aux objets présents dans une tombe égyptienne : vases canopes, *oushebtis*, offrandes funéraires etc. La présentation commence par des objets liés au mythe osirien et se termine par des éléments présents dans la chapelle funéraire (stèle, table d'offrande et cônes funéraires). Cette vitrine est à mettre en lien avec celle présentant la momie et le sarcophage.



Objets présents dans une tombe égyptienne.
© K. MADRIGAL (2015).



Vitrine « Momie ».
© K. MADRIGAL (2015).

La vitrine « momie » a été créée dans un but pédagogique et non historique. L'idée était de présenter les différents éléments à l'intérieur d'un sarcophage. De bas en haut : le couvercle du cercueil de Tja-Khonsou, une plaque comprenant les nombreuses amulettes que l'on plaçait entre les bandelettes, la momie de Taubasthis et enfin la cuve de Tja-Khonsou.

C'est avec un réel plaisir mêlé de curiosité que les membres de l'ADEC ont découvert ce nouveau musée. Après des déambulations guidées et des flâneries diverses et variées, tout le monde était conquis !

Karine MADRIGAL

Voyage aux États-Unis : L'Égyptologie dans l'Est américain

DU 13 au 25 AVRIL 2015

Lundi 13 avril, un rendez-vous à Genève au petit matin et c'est parti !

Washington DC

Washington DC, capitale fédérale des USA, enclave entre les états du Maryland et de la Virginie. Nous arrivons en début d'après-midi après un vol de 9 heures et 6 heures de décalage. La journée va être longue. Qu'importe, il fait beau ! Nous déposons nos bagages et partons à pied à la découverte du Capitole, siège du « Congress » (Sénat et Chambre des Représentants), de la Cour Suprême et de la célèbre Congress Library.

Le lendemain, parapluies de rigueur mais après une nuit de récupération, rien ne peut arrêter notre enthousiasme. Maison Blanche : nous assistons à l'arrivée du président d'Irak que nous ne verrons évidemment pas dans le déploiement de voitures et motos de sécurité. Nous continuons dans la zone des mémoriaux : George Washington et son obélisque ; Abraham Lincoln, monumental ; la Guerre de Corée ; celui des vétérans du Vietnam ; Martin Luther King. Là nous poursuivons notre chemin vers la rotonde néo-classique de Thomas Jefferson sous les cerisiers en fleurs. Une merveille. Nous en oublions la pluie ! Certains iront visiter quelques-uns des nombreux musées situés autour du Mall.



Rotonde de Thomas Jefferson.
© S. FAVRE-BRIANT (2015).

Baltimore

En fin d'après-midi un car attend pour nous déposer 65 km plus au nord, à Baltimore (Maryland). Avant notre arrivée à l'hôtel, nous passons devant le cimetière militaire d'Arlington avec ses innombrables croix blanches respectueusement alignées au garde à vous.

Tôt le lendemain, promenade dans la baie de Chesapeake en attendant l'ouverture du Walters Art Museum. Le dernier voilier de guerre datant de la Guerre Civile, le USS Constellation, est encore à flot. Il fait frais mais beau. En route vers le musée, nous rencontrons un petit groupe de manifestants avec une banderole « Congress won't fix corruption. Baltimore will ». Un avant-goût des manifestations qui suivront ?

Le musée est une merveille ; nous passerons la journée rien que dans la collection égyptienne. Du prédynastique, des statues et statuettes, force reliefs, amulettes finement taillées, vases colorés, sceaux, et une superbe collection de scarabées. Le plus petit n'est pas le moins impressionnant. Je pense à ce support de miroir en forme de Bès, subtilement travaillé, à ce vase en forme de canard aux coloris chatoyants ou encore à cet *oushebti* d'Amen-em-ipet en grauwacke. Mais allez voir par vous-mêmes. Le site du musée est vraiment bien fait : www.art.thewalters.org/browse.

Philadelphie



Peinture murale.
© S. FAVRE-BRIANT (2015).

Mais il faut déjà repartir. Le car cette fois nous emmène à Philadelphie (Pennsylvania). 170 km plus au nord, nous déposons nos valises et il nous reste encore un peu de lumière et suffisamment d'énergie pour faire un petit tour, ne serait-ce que pour admirer ces peintures murales gigantesques qui colorent la ville.

Le lendemain, nous prenons le bus pour le musée d'Archéologie et d'Anthropologie. Rattaché à l'université prestigieuse de Pennsylvanie, le musée a organisé les premières expéditions archéologiques en Égypte et en Mésopotamie et les collections rappellent ces succès. Du prédynastique aux époques tardives... que de petits (et grands) bijoux !

Une stèle avec le *serekh* du roi Qaâ (I^{er} dyn.), un vase au nom de Narmer, toute une série de petits objets provenant d'Abydos et des dynasties 0, I et II. De nombreuses stèles et statues de l'Ancien et du Moyen Empires, une exposition particulièrement bien présentée sur Amarna, une salle exhibant un sphinx du Moyen Empire retravaillé pour Ramsès II ainsi qu'une porte monumentale et des colonnes provenant du palais de Mérenptah à Memphis (Mit Rahina).



Colonnes provenant de Memphis.
© S. FAVRE-BRIANT (2015).

New York

Retour à l'hôtel pour récupérer nos valises et nous repartons en car. New York nous attend à 150 km. Nous admirons la ligne des gratte-ciel de Manhattan en abordant le Lincoln tunnel, venant du New Jersey. Et en moins de deux nous sommes au cœur de Manhattan, notre hôtel se trouvant dans la 28^e rue W et la 6^e avenue. Quatre jours et demi dans the Big Apple et les bus et le métro n'ont plus de secret pour nous. Moi, je continue à perdre le nord au milieu des tours... Mais on se repère bien vite.

Premier contact avec la ville, de nuit, une promenade à pied vers Times Square et le Marriot Marquis où nous prenons un verre au sommet dans un bar-restaurant qui tourne à 360° au-dessus de la 7^e avenue. Éblouissant.

Nous avons un Pass pour les visites mais en dehors des collections égyptiennes et la promenade dans le port où le groupe se retrouve au complet, les choix des uns et des autres varient.

Le Metropolitan Museum of Art... par où commencer ? D'entrée, nous sommes accueillis par la statue colossale d'Amememhat II, puis nous nous dispersons, certains vers le mastaba de Perneb, d'autres vers les belles poteries et les statuettes de Nagada I et II, témoins de l'humanité d'il y a près de 6000 ans.

Puis il y a le groupe du roi Sahourê avec une divinité, un nombre incroyable de statues en acacia, la statue de Montouhotep II et des éléments de son temple de Deir el-Bahari ainsi que des éléments de la tombe de sa reine Neferou. Ici se trouve certainement la plus grande collection de statues et de têtes de la reine Hatshepsout.



Groupe statuaire de Sahourê.
© S. FAVRE-BRIANT (2015).



Statue d'Hatchepsout.
© S. FAVRE-BRIANT (2015).

Tiens, on se croise dans la salle des sarcophages et on se retrouve devant ce long mur exposant les morceaux de relief amarniens placés sur une reconstitution des scènes du palais d'Akhenaton. Et voilà le temple d'Isis de Dendour, offert aux États-Unis en remerciement pour leur aide au cours du sauvetage des temples de Nubie.

Une journée au MET s'avère insuffisante tant la collection est riche et tous y retournent le lendemain après la petite croisière dans le port. La chance est avec nous ce jour. Grand soleil, besoin de crème protectrice pour naviguer sur l'Hudson River puis sur l'East River. Point de vue grand-angle pour englober la ligne des gratte-ciel. Les images gravées dans nos têtes valent toutes les photos du monde. Toujours aussi belle, cette grande dame venue de chez nous force encore de nos jours le respect.

Il reste encore un peu de temps et certains font une petite halte au sommet de l'Empire State Building. Cette fois, nous faisons le tour de jour et c'est grandiose.

De temps en temps il faut se restaurer et nous avons repéré près de notre hôtel une épicerie-traiteur où l'on se sert comme on veut pour ensuite payer au poids. Le choix est énorme, il y en a pour tous les goûts, sans oublier les bières. Bon appétit.



Vue du haut de l'Empire State Building.
© S. FAVRE-BRIANT (2015).



Statue d'Ankhnes-Meryrê II et Pépy II.
© S. FAVRE-BRIANT (2015).

Le 3^e jour plein, nous partons en métro pour le Brooklyn Museum. La collection est moins grande que celle du MET, l'organisation est déroutante, mais les pièces sont de toute beauté. Quel plaisir de retrouver la statuette de Pepy I offrant les vases-*nou*, celle d'Ankhnes-Meryrê II et son fils Pêpy II. Et notre petite dame de Nagada Ila ! Et le *Livre des Morts* de Sobekmose exposé avec, au-dessus, la reprise des hiéroglyphes et la traduction !

Statue datant de Nagada Ila.
© S. FAVRE-BRIANT (2015).



Le lendemain, il pleut des cordes ! Ce n'est pas un jour à flâner dans Soho ou Greenwich Village... Certains vont au Museum of Natural History, d'autres au Guggenheim Museum. Ou encore au MoMA, Museum of Modern Art. Mais on peut quand même se promener sur la 5^e avenue et s'abriter de temps en temps dans le Rockefeller Center, la cathédrale St Patrick ou la librairie Barnes and Noble pour faire un peu de shopping et boire un café Starbuck...

Boston

Nuit très courte car le réveil sonne à 3h30. Nous prenons un avion pour Boston, Massachusetts. Nous atterrissons à 8h00, déposons nos valises et partons pour le Museum of Fine Arts. C'est assez loin, il faut prendre le bus. Les consignes sont confuses mais les gens sont charmants et serviables, - ceci depuis notre arrivée. Cette fois, le chauffeur nous fait monter dans son bus pour nous guider jusqu'au musée. Gratuitement. « No need to pay »... nous sommes 15 ! Puis, quelques kilomètres plus loin, il arrête le bus, descend avec nous et nous accompagne quelques 30 mètres plus loin pour nous montrer le chemin restant à parcourir. On a presque envie de dire « God bless you ! » à l'américaine. On lui fait des grands signes de la main quand il passe devant nous et les passagers nous renvoient nos bye-bye.



La triade de Mykérinos, les chapelles de Kayemnofret, de Sekhemânkhptah (Ancien Empire), la stèle de la victoire de Thoutmosis III (Gebel Barkal), bien que très abîmée et difficilement lisible, les statues colossales d'Anlamani, d'Aspelta, de Senkamanisken, de Mykérinos (avec la petite tête), mais aussi ce petit vase en forme de femme tenant un enfant dans ses bras, vase peut-être destiné au lait maternel... encore et encore des merveilles.

Triade de Mykérinos.
© S. FAVRE-BRIANT (2015).

Statue monumentale d'Aspelta.
© S. FAVRE-BRIANT (2015).



Puis, bien qu'à ce stade la fatigue commence à se faire sentir, nous partons faire un petit tour dans les environs. L'historique côtoie le modernisme de la ville et nous parcourons the Freedom Trail, une bande rouge sur le sol (une partie car elle est longue de 4 km) qui passe par les principaux sites de Boston, témoignages de l'avènement d'une nation libérée du joug anglais. Sur le parcours, la maison de Paul Revere, la plus ancienne de la ville. Datant du XVII^e siècle elle appartenait à ce patriote, héros de la Révolution américaine qui chevaucha toute la nuit jusqu'à Concorde pour prévenir de l'arrivée des Anglais. Puis, les pieds endoloris, nous hélons un taxi pour nous ramener à l'hôtel !

Chicago

Encore une nuit courte et nouveau réveil à 3h30, cette fois pour prendre un avion qui nous mène à Chicago, superbe ville entièrement reconstruite après l'incendie de 1871, au bord du lac Michigan. Comme d'habitude, nous posons nos valises et partons... nous avons rendez-vous à l'Institut Oriental de l'université de Chicago. Grâce à Vera et Ecki, amis de Nadine Moeller, égyptologue au COI, nous sommes attendus pour un lunch dans les locaux du COI avec Nadine et le conservateur du musée, Jack Green. Pour commencer, une visite guidée de la collection égyptienne... On ne peut manquer en passant ce géant qu'est le lamassu, taureau ailé à tête humaine, qui gardait le palais du roi assyrien Sargon II - impressionnant. Et voilà une statue colossale de Toutânkhamon, 5,28 m ! Découverte par le COI avec une autre identique, elle fut offerte à l'Institut par l'Égypte et restaurée par Donato Bastiani. Des vitrines avec des objets provenant de

Megiddo, une vitrine complète de statuettes de l'Ancien Empire représentant des serviteurs, des musiciens, des boulangers... tous au service du défunt dans l'autre monde. Ensuite, nous avons le privilège de faire un tour dans les réserves et dans le laboratoire. Ici, une spécialiste nous explique comment elle s'y prend pour restaurer et consolider les inscriptions du sarcophage sur lequel elle travaille. Chaque restauration est spécifique ; il faut tester les colles, trouver celle qui convient.

Après deux journées marathons, personne ne se couchera bien tard. Mais le lendemain, nous sommes à pied d'œuvre pour de nouvelles visites, personnelles et variées. Les musées ne manquent pas. L'Art Institute est le plus grand temple de l'impressionnisme français. Mais pas que... des collections des quatre coins du monde s'offrent à nous. La journée ne suffirait pas. Et puis il faut voir la ville de plus près, la sentir vibrer. Direction le Loop (la Boucle) et son célèbre métro aérien. Nous restons dessous, à sillonner les rues malgré le vacarme ; ça vibre pour de bon. Une promenade le long de la Chicago River, une incursion dans la Chicago Public Library, immense, des emplettes au drugstore Walgreen et retour à l'hôtel.

Le lendemain, réveil à 5h30... vol pour Washington. Escale. Vol pour Genève. Longue journée, nuit éphémère, en France il n'est que 12h30 ! Mais quel voyage, quels souvenirs rapportés et quelle quantité de photos à trier et classer ! Merci à toute la bande pour un parcours inoubliable. Merci à Dominique et à Céline pour leur organisation. *Let's do it again !*

Sylvie FAVRE-BRIANT

La fête de l'égyptologie 2014 : les 20 ans de l'ADEC et la 10^e fête de l'égyptologie (du 27 septembre au 5 octobre 2014)

L'ADEC, créée en octobre 1994 par le Pr Jean-Claude Goyon et Mme Christine Cardin dans le but premier d'obtenir le classement et le rachat de la Maison de Vif par le Conseil Général (ce qui a été réalisé en 2001), fêtait donc cette année ses vingt ans ainsi que sa 10^e fête de l'égyptologie.

Plusieurs manifestations étaient organisées afin de célébrer dignement ce double anniversaire.

Tout d'abord, une « *Rencontre égyptologique autour des Frères Champollion* » avait lieu aux Archives départementales de l'Isère le 27 septembre. C'était une première avec cinq conférences présentées, d'Hélène Viallet qui nous détailla le « fonds Champollion », à Alain Faure qui nous parla des relations entre Jean-François Champollion et l'Église catholique en passant par Céline Villarino et Karine Madrigal sur Champollion et les musées, Hélène Virenque qui nous narra la vie d'Hermine Hartleben, biographe de Jean-François Champollion et Karine Madrigal à nouveau qui nous parla de Prisse d'Avennes et des tribulations de la Chambre des Ancêtres de Karnak. Les résumés de ces conférences figurent ci-après.



Cette Rencontre avait été inaugurée par Mme Périllié, conseillère générale du canton de Vif et Mme Martine Jullian, conseillère municipale déléguée au Patrimoine de la Ville de Grenoble, en présence de M. Bruno de Loynes d'Autroche, descendant de Jean-François Champollion, de M. Benjamin Findinier, directeur du Musée des Écritures de Figeac et de nombreux membres d'associations d'égyptologie amies.

Un déjeuner pris en commun dans un cadre agréable permettait aux uns et aux autres de faire connaissance. Et n'oublions pas les bénévoles, préposés à l'accueil des visiteurs et au service pendant les pauses-café, toujours souriants et efficaces.

Dans la semaine du 29 septembre au 3 octobre, différentes conférences étaient présentées bénévolement par des intervenants membres de l'association : « Pharaon fils de Dieu » par Gilles Delpech ; « Boire et manger en Égypte ancienne », par Karine Madrigal ; « De Deir el-Medineh à Deir el-Bahari », par Nicole Lurati ; « L'écriture égyptienne : entre image du monde et parole divine », par Céline Villarino - à Grenoble ; et « Les Champollion dans la bataille de l'enseignement mutuel », par Yves Armand et enfin « Champollion à Rome », par Céline Villarino et Alain Faure - à Vif, où un public particulièrement nombreux était venu assister à ces deux conférences.

Enfin, pour clôturer cette semaine de manifestations, la traditionnelle Fête avait lieu cette année les 4 et 5 octobre dans les locaux loués pour l'occasion à l'UIAD (Université Inter-Âges) à Grenoble.

Là, nul besoin d'installer notre naos : nous avons à notre disposition, pour informer les visiteurs et prendre les différentes inscriptions, la banque d'accueil de l'UIAD toute neuve, livrée la veille.

Comme les années précédentes, il y eut les ateliers de calligraphie, l'initiation à l'écriture hiéroglyphique pour petits et grands, la lecture de quelques contes, le film sur Champollion, les maquettes parmi lesquelles la Chapelle blanche réussissait tout juste à tenir dans la plus grande salle.

Quelques expositions commentées : la Bataille de Qadesh, le Papyrus d'Ani et la Palette de Narmer (grâce au prêt par M. Jean-Paul Dijoud d'une superbe copie réalisée par un artisan de Louxor). Sans oublier un clin d'œil pour la 10^e fête, la présentation des dix affiches de nos Fêtes successives.

Comme chaque année, c'est dans la bonne humeur que s'est déroulé ce week-end, avec la soirée du samedi, réservée comme d'habitude aux adhérents, commençant par une conférence de circonstance sur « Le banquet et ses réjouissances » présentée par Sabine Pizzarotti, et se clôturant par un sympathique buffet.

Une nouvelle fois, je réitère mes remerciements à tous les bénévoles qui participent avant, pendant et après la fête : monteurs et démonteurs, animateurs, dispatchers, organisateurs, conférenciers... qui rendent chaque fois cette Fête possible ... en réussissant à garder le sourire !

Rendez-vous à Vif en 2015.



Dominique TERRIER

Dessin de la déesse Ouadjet.
© L. STOULI (2014).

Le fonds de la correspondance Champollion aux Archives départementales de l'Isère

**Hélène VIALLET, Conservateur général du Patrimoine,
Directrice des Archives départementales de l'Isère**

Conférence du samedi 27 septembre 2014
Salle des Archives départementales - Grenoble

Une relation étroite lie les Archives départementales de l'Isère et l'ADEC : la présence dans les fonds des Archives, des soixante volumes de correspondances et d'autres documents, provenant de Jacques-Joseph Champollion-Figeac (1778-1867), le frère aîné de Jean-François.

I. Qu'est-ce que le fonds Champollion ?

Ces documents se présentent sous la forme de soixante forts volumes, probablement reliés à deux dates différentes. En effet, les quarante premiers volumes, reliés en cuir bleu, noir ou rouge, ont été constitués avant les vingt suivants, en toile grise ou marron, ce que confirme également le contenu des volumes. Ces soixante volumes représentent environ sept mètres linéaires.

1) Qui l'a constitué, comment est-il parvenu jusqu'à nous ?

Cet ensemble a été rassemblé et mis en ordre par le fils de Jacques-Joseph, Aimé-Louis qui était archiviste-paléographe. Il fut directeur des Archives de France vers 1860.

Le premier chercheur à avoir consulté ces documents chez les descendants de Jacques-Joseph est une femme, Hermine Hartleben, allemande, auteure d'une biographie de Champollion parue en 1906, traduite en français et publiée en 1983. Dans son avant-propos, elle raconte comment elle entra en contact avec la fille et le gendre d'Aimé-Louis, les De La Brière, et sa découverte émue de ces archives. Plus près de nous, en 1984, Charles-Olivier Carbonnell faisait paraître son ouvrage intitulé « *L'autre Champollion, Jacques-Joseph Champollion-Figeac* ». Lui aussi consulta beaucoup les archives conservées dans la maison de Vif, ce qui lui permit de mettre en valeur la personnalité et l'œuvre de Jacques-Joseph, rejeté dans l'ombre par la célébrité de

son jeune frère. Et par la suite, d'autres historiens et chercheurs consultèrent certains de ces volumes sous forme de microfilms à la Bibliothèque municipale de Grenoble.

Le fonds d'archives fut acheté en 2001 par le Conseil général de l'Isère en même temps que la propriété familiale de Vif aux derniers descendants de Champollion, plus particulièrement Mme Châteauminis (décédée en juin 2014) et remis aux Archives départementales.

2) Quel est le contenu précis du fonds Champollion ?

Il convient tout d'abord de dissiper l'équivoque : il ne s'agit pas des archives de Jean-François Champollion, mais des papiers produits par son frère Jacques-Joseph tout au long de sa carrière dans le domaine de l'érudition, de ses fonctions de « conservateur du patrimoine » depuis ses premières responsabilités à la Bibliothèque municipale de Grenoble, déjà un établissement possédant des collections remarquables, jusqu'au sein des plus prestigieuses institutions patrimoniales de France (Bibliothèque royale, aujourd'hui Bibliothèque nationale de France, et École nationale des Chartes). Ses archives rendent compte de sa participation à la vie intellectuelle de notre pays, pendant plus de trente ans entre 1815 et 1848. Ces papiers qui procèdent donc directement de lui, sont accompagnés des lettres qu'il reçut de son frère cadet Jean-François, mais aussi des correspondances échangées avec de très nombreux savants et érudits contemporains, certains ayant eu aussi un rôle politique. On y trouve aussi ce qu'on appelle aujourd'hui des archives publiques : tous les documents ayant trait au fonctionnement d'institutions publiques : Bibliothèque municipale de Grenoble, École des Chartes par exemple. Affiches officielles, arrêtés de nomination et autres, procès-verbaux de séances.

Les lettres de Jean-François ne constituent donc pas une partie prédominante dans le fonds, d'autant plus qu'il est mort jeune, en 1832, alors que son frère aîné est mort trente-cinq ans après lui. Mais heureusement pour les chercheurs, les deux frères ont passé la plus grande partie de leur vie séparés, donc ils s'écrivaient très souvent. S'ils avaient vécu tout le temps dans la même ville, sans doute se seraient-ils vus beaucoup plus fréquemment et auraient produit moins d'écrits. Il faut aussi prendre en compte le fonctionnement et les délais d'acheminement de la poste publique à cette époque. Bien souvent, on préférerait confier les lettres à des personnes de confiance, d'où le problème du décalage temporel dans les échanges. Parfois, les deux frères numérotent leurs lettres pour plus de compréhension dans la transmission des nouvelles (à noter que pendant la Première Guerre Mondiale, c'est ainsi que faisaient les soldats et leurs familles).

II. Trente ans d'échanges ...

- **1804-1807** : JF Champollion est au lycée de Grenoble, Jacques-Joseph à Grenoble/Vif.
- **1807-1810** : JF Champollion est à Paris, Jacques-Joseph à Grenoble/Vif.
- **1810-1816** : JF Champollion est à Grenoble, Jacques-Joseph à Paris.
- **1816-1817** : les deux frères sont exilés à Figeac. Pas d'échanges de lettres.
- **1817-1824** : JF Champollion est à Grenoble, Jacques-Joseph à Paris.
- **1824-1826** : Jean-François est en Italie, Jacques-Joseph à Paris.
- **1827** : Les deux frères sont à Paris. Pas d'échanges de lettres.
- **1828-1829** : Voyage de Jean-François en Égypte, son frère est à Paris.
- **1830-1832** : Jean-François retrouve son frère à Paris. Durant les deux dernières années de sa vie, ils ne se quittent guère : très peu de lettres échangées.

Les liens très étroits qui unissaient les deux frères dans leurs travaux scientifiques, l'apport encore sous-estimé de Jacques-Joseph dans l'œuvre de Jean-François, sont représentés par une énorme masse de documents qui est loin d'avoir été exploitée, précisément en raison de leur nombre mais aussi par le fait du mode de présentation : le fait d'avoir créé des groupements figés par une reliure en volumes,

selon un mode de classement qui est à la fois thématique et chronologique mais sans grande rigueur en fait, font que l'approche et l'utilisation de cet énorme ensemble, que j'évalue à environ 18 000 documents, en sont quasiment impossibles à l'état brut.

Mais c'est la reliure qui a sauvé les documents d'une dispersion certaine (« emprunts » de pièces jamais rendues, pertes « naturelles », séparation des feuillets d'une lettre et de la partie « adresse » au risque de ne plus pouvoir utiliser le document ou de le mal interpréter).

III. Le « plan de classement »

En gros le « plan de classement » suit le déroulé de la carrière de Jacques-Joseph Champollion :

- **Les quatre premiers volumes** rassemblent la correspondance qu'il reçut depuis son arrivée à Grenoble, où il arrive en 1799/1800, jusqu'en 1815 au moment où Napoléon de retour de l'île d'Elbe lui demande de monter à Paris.
- **Les quatre volumes suivants (n° 5 à 8)** contiennent les documents de ses différentes fonctions à Grenoble : Bibliothèque, Faculté des lettres, société des Sciences et des Arts de Grenoble, correspondance avec l'archéologue Millin de Grandmaison, conservateur des médailles à la Bibliothèque royale (revue *Magasin encyclopédique*).
- **Volume 9** : lettres de Fourier et travaux sur l'Égypte. Jacques-Joseph aidait le préfet Fourier pour la rédaction de la préface de la monumentale entreprise éditoriale de la *Description de l'Égypte*.
- **Volume 10** : contient uniquement les lettres de Jean-François, de 1800 à 1828.
- **Volume 11** : documents 1816-1817, période d'exil à Figeac.
- **Volumes 12 à 16** : correspondance avec de nombreux savants et érudits, directeurs de revues avec lesquels Jacques-Joseph travaillait (1817-1830). Elles reflètent l'activité du milieu scientifique de l'époque.
- **Volume 17** : lettres de Jacques-Joseph à Jean-François durant ses voyages en Italie et en Égypte ; autres lettres reçues de divers correspondants par Jacques-Joseph.
- **Volume 18** : voyage de Jean-François en Italie et en Égypte, lettres à son frère (1824-1830).
- **Volume 19** : œuvres d'égyptologie.

- **Volume 20** : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- **Volumes 21 à 25** : Bibliothèque royale, département des manuscrits (1821-1864).
- **Volumes 26 à 29** : correspondance scientifique (1830-1847).
- **Volumes 30 et 31** : administration de l'École royale des Chartes (1821-1867).
- **Volumes 32 et 33** : Comité des Travaux historiques du ministère de l'Instruction publique (1817-1867).
- **Volumes 34-35** : après la mort de Jean-François, son frère se dédie à sa mémoire (publications de travaux, etc).
- **Volumes 36-37** : matériaux pour des publications d'égyptologie et autres.
- **Volume 38** : « amusements » dramatiques et littéraires des membres de la famille Champollion.
- **Volumes 39 et 40** : correspondance (1805-1875).
- **Volumes 41 à 47** : dernier poste de Jacques-Joseph : conservateur de la bibliothèque du château de Fontainebleau.
- **Volumes 48 à 60** : manuscrits, brouillons, épreuves corrigées d'articles et d'ouvrages historiques des deux frères. Textes de cours.

Il faut préciser qu'il n'y a pas, dans tous ces volumes, de documents sur la gestion des biens de la famille. Ces archives étaient conservées à part.

IV. Les sources complémentaires

Il existe des documents écrits par les frères Champollion, et en lien avec eux, à la Bibliothèque Municipale de Grenoble.

À la Bibliothèque nationale, département des manuscrits, Nouvelles acquisitions françaises, sont conservés quatre-vingt-huit volumes des papiers scientifiques de Champollion, qui furent achetés par l'État en 1833 à la veuve de Champollion. On trouve aussi dans d'autres fonds de correspondance, des lettres des personnages qui ont croisé la vie des Champollion.

V. L'accès aux volumes de correspondance de Jacques-Joseph Champollion

Actuellement, ces volumes ne sont pas consultables sous forme originale, d'une part en raison de leur grande valeur, mais aussi parce

qu'ils sont très fragiles. Les documents qui ont été les plus consultés se coupent aux pliures. Au-delà de ces aspects matériels, la nature même du fonds fait qu'il ne peut être consulté avant d'en avoir fait un inventaire très précis, sous peine de passer un temps énorme de lecture au hasard : chacun de ces volumes contient en moyenne deux cent quatre-vingt documents (la plupart de 2 ou 4 pages)... Les chercheurs précédents ont feuilleté les volumes jusqu'à tomber sur un document qui les intéressait, d'où l'usure prématurée de certains documents, et sans doute, le risque de passer à côté d'un document utile faute de le localiser.

Afin de permettre la consultation et la valorisation de ce fonds, une collaboration originale s'est instaurée depuis 2010 entre les Archives départementales et l'ADEC : il fallait pour mener à bien cette entreprise une personne très qualifiée, dotée d'une grande rigueur scientifique et de beaucoup de ténacité pour cela, car c'est un véritable travail de bénédictin. Nous l'avons trouvée en la personne de Karine Madrigal. La première étape consiste donc à faire l'inventaire pièce à pièce des volumes. Cet inventaire très précis servira de base au déroulement de la seconde étape, la numérisation des documents.

En effet, il n'est pas envisageable de numériser une masse de documents, sans possibilité d'indexer chaque vue numérisée, à une description. Les profanes l'ignorent, et pensent que la numérisation, c'est uniquement une opération de prise de vues, de scannage. Il n'en est rien ! Il faut d'abord se préoccuper de l'état de conservation des documents : supporteront-ils les manipulations de la prise de vues ? Combien de volumes faudra-t-il faire restaurer au préalable ? Une fois cette étape effectuée, la numérisation elle-même est une opération relativement facile, mais néanmoins longue car les documents sont de formats différents, de contrastes d'encre différents, et des réglages doivent être faits en permanence. Ce n'est pas comme des volumes d'actes d'état civil dont toutes les pages sont semblables.

Dans un chantier de ce genre, les opérations intellectuelles prennent un temps infiniment plus important, et doivent être effectuées en premier. Et ce type de travail ne peut être réalisé par un prestataire. Il faut des compétences en histoire, en paléographie, et une rigueur scientifique très poussée.

Pour cet inventaire, les renseignements les plus importants sont saisis volume par volume dans des tableaux Excel qui contiennent les champs suivants : n° de volume / n° de pièce / n° de folio / date du document / type du

document (lettre, manuscrit d'un article, épreuve d'un texte imprimé, etc. / lieu d'expédition / expéditeur / destinataire / analyse / observations.

Les conservateurs des Archives départementales viennent en aide pour la relecture de certains documents, pour l'identification des noms de lieux, de personnes. Il faut saluer l'énorme travail déjà effectué par Karine Madrigal qui inlassablement dépouille les lettres : 8 884 documents analysés, environ la moitié des volumes ont été traités (trente-et-un

volumes). Au moins une cinquantaine de correspondants réguliers ont été dénombrés (en plus de Jean-François Champollion).

L'opération se poursuit donc patiemment mais avec grand soin. C'est grâce à ce travail minutieux qu'un jour les chercheurs pourront exploiter au mieux ce magnifique fonds d'archives.



Champollion et Prisse d'Avennes : L'aventure de la Chambre des Ancêtres de Karnak

Karine MADRIGAL, égyptologue

Conférence du samedi 27 septembre 2014
Salle des Archives départementales - Grenoble

Introduction

Lors de l'achat de la maison familiale des Champollion à Vif en 2001, le Conseil général de l'Isère a fait l'acquisition des soixante volumes renfermant les archives de Jacques-Joseph Champollion. Ces documents, actuellement conservés aux Archives départementales de l'Isère ont été manipulés par de nombreux auteurs écrivant sur le déchiffreur des hiéroglyphes. Mais la plupart du temps, seuls quelques volumes étaient consultés, les plus importants en apparence, les autres étant mis de côté. Depuis juillet 2010, nous avons entrepris avec l'Association Dauphinoise d'Égyptologie Champollion (ADEC) de faire l'inventaire de tous les documents présents dans les volumes de ces archives. Ils contiennent de nombreux documents relatifs à la vie des frères Champollion mais également de nombreuses lettres venant de différents intellectuels de l'époque leur parlant de leurs travaux, leur demandant des conseils. C'est le cas d'Émile Prisse d'Avennes.

Les Archives Familiales conservent plusieurs lettres de Prisse d'Avennes adressées à Jacques-Joseph Champollion-Figeac (lettres postérieures à la mort de Jean-François) lui demandant des conseils concernant le domaine égyptologique mais surtout elles renferment de précieuses informations quant à la Chambre des Ancêtres de Karnak. Elles nous permettent de documenter les tribulations de ces blocs de pierre de leur lieu d'origine, Karnak, jusqu'au musée du Louvre où ils se trouvent à l'heure actuelle. Les extraits de lettres choisis ont été transcrits sans aucune modification d'orthographe et avec l'aide d'Hélène Viallet et d'Hélène Maurin, directrice et ancienne adjointe des Archives départementales de l'Isère.

I. Émile Prisse d'Avennes

Émile Prisse d'Avennes est né en 1807 à Avesnes-sur-Helpe. Ingénieur de formation, il participe au concours pour le monument de la

place de la Bastille, mais son projet n'est pas retenu. Il décide donc de quitter la France d'abord pour la Grèce, puis pour les Indes et la Palestine et arrive en Égypte le 28 avril 1827 où il séjournera dix-sept ans, jusqu'en 1844. Il entre au service de Mehemet Ali comme ingénieur civil et hydrographe.

En janvier 1836, Prisse d'Avennes quitte ses fonctions à l'école d'infanterie de Damiette et décide d'explorer le pays jusqu'au 15 mai 1844. Il tient un journal où il consigne tous les détails (journée, lieu, heure, climat, monuments) qu'il enrichit au fur et à mesure de ses voyages. Il s'intéresse aux pratiques industrielles, observe les cultures et les dessine. En 1842, il fonde avec le docteur Abbott la Société Littéraire d'Égypte dont il devient le vice-Président.

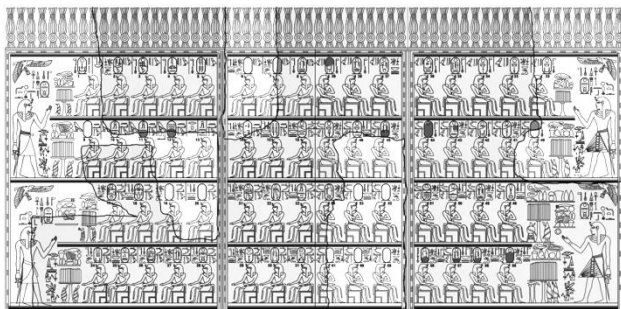
Durant ces années passées en Égypte, Émile Prisse assiste au démantèlement des monuments antiques. La modernisation du pays voulue par Mehemet Ali crée des besoins énormes en matériaux de construction. Les monuments de l'Égypte pharaonique deviennent alors des carrières idéales. Une course effrénée va avoir lieu entre les chercheurs qui se dépêchent de relever les monuments avant qu'il ne soit trop tard et les chauffourniers qui les démontent. C'est dans cet esprit de sauvetage qu'Émile Prisse d'Avennes décide de démonter la Chambre des Ancêtres de Karnak.

De ce premier séjour en Égypte, il rapportera également en France un papyrus hiératique, le fameux papyrus Prisse. Il effectuera un deuxième séjour en Égypte de 1858 à 1860. Il décèdera en 1879.

II. La Chambre des Ancêtres de Karnak

Ces blocs de pierre sont importants pour la science égyptologique car ils contiennent les cartouches des différents pharaons ayant régné en Égypte. Cette liste faite à l'époque de Thoutmosis III comporte soixante-et-un noms de rois depuis Snéfrou jusqu'à Thoutmosis III. Elle donne notamment les rois des Première et

Deuxième Périodes Intermédiaires qui sont omis la plupart du temps dans les autres listes royales.



© http://antikforever.com/Egypte/Divers/listes_royales.htm

Considérée comme un des éléments les plus précieux du temple d'Amon à Karnak, la Chambre des Ancêtres se présentait comme une dépendance de la Salle des Fêtes érigée par Thoutmosis III, dans laquelle le souverain s'était fait représenter adressant des offrandes aux statues de ses prédécesseurs qui avaient joué un rôle important dans la région thébaine. Répartis sur quatre registres, soixante-et-un rois sont figurés, assis les uns à côté des autres et distingués par une courte légende de trois colonnes dans laquelle figure leurs noms inscrits dans un cartouche. Deux autres listes royales sont connues : le Canon Royal de Turin, rédigé sur papyrus et la Liste des Rois gravée sous Séthi I^{er} dans son temple d'Abydos.

Grâce aux manœuvres de Prisse, la Chambre des Ancêtres échappe aux mains des Allemands et avec les courriers présents dans les Archives Champollion nous pouvons suivre cette suite d'événements rocambolesques.

III. La correspondance

Le 20 mars 1843, Prisse d'Avennes envoie à Jacques-Joseph Champollion une lettre¹ d'indignation expliquant les agissements de Lepsius et demandant une mission à la France pour pouvoir étudier ou récupérer certains monuments avant les Prussiens : « Vous comprendrez toute mon indignation en face des déprédations de Mr Lepsius et compagnie qui enlèvent pierre par pierre et date par date cette merveilleuse histoire égyptienne tirée de l'oubli par le génie de votre frère. Mr Lepsius ne sollicite le Pacha que pour interdire les fouilles pendant 2 ans afin d'en réserver le monopole à la Prusse. Je suis tellement indigné de cet égoïsme et de ces déprédations que je me suis décidé à solliciter une mission pour faire une part à la

France dans cette débâcle et m'assurer les moyens de copier toutes les légendes encore inédites. » Dans cette même lettre, Prisse d'Avennes mentionne l'achat au Caire d'un papyrus hiéroglyphique trouvé à Gournah.

Le 27 mai 1843², il lui explique qu'il n'a pu attendre la réponse du ministre car on lui a signalé que le Pacha faisait à nouveau exploiter les ruines de Karnak et qu'il allait tenter de sauver la Chambre des Ancêtres. Durant ce voyage, Prisse d'Avennes profite des moments de calme durant la navigation pour faire quelques excursions. Cette même lettre nous donne le détail de son arrivée à Thèbes : « Je suis arrivé à Thèbes, Monsieur, depuis le 1^{er} de ce mois, et j'ai établi ma demeure dans les petites salles du Thoutmoséium, afin de surveiller les travaux de la chambre des Rois. Tout va bien et ma conquête est désormais aussi sûre que facile. Ma prochaine lettre vous annoncera mon départ de Thèbes et vous donnera des détails sur mes travaux et mes recherches à Karnak où j'ai été assez heureux pour retrouver quelques légendes royales inconnues, je crois, jusqu'à ce jour. »



© <http://egyptomusee.over-blog.com>

Sa lettre du 1^{er} juin 1843³ mentionne qu'il est parti du Caire le 14 avril et qu'il est arrivé à Louxor le 30 avril au soir. Elle nous donne une description de l'état du site de Karnak dévasté par les ouvriers de la salpêtrière : « Toutes les parties du palais ont été attaquées : les ouvriers promènent leurs

dévastations partout où la facilité du travail les attire sans égard à l'importance des matériaux qu'ils brisent. Karnak est devenu une carrière où l'on ne cesse de puiser depuis 4 ans. Cette exploitation incessante malgré toutes les réclamations des voyageurs près du Pacha industriel a déjà fait disparaître quelques documents importants. Outre les nombreuses pierres qui formaient au niveau du sol les arases des murs et dessinaient encore le plan de ce vaste édifice, amas de constructions élevées durant 25 siècles, les ouvriers ont détruit plusieurs petites ruines qui portaient des légendes royales qu'on ne retrouve plus ailleurs. »

¹ ADI, 185J35, Pièce 3, Folios 433 et 434.

² ADI, 185J35, Pièces 9 à 12, Folios 443 à 448.

³ ADI, 185J35, Pièce 35, Folios 485 à 490.

Prisse d'Avennes continue sa lettre par la description de la Chambre des Ancêtres : « *Mon premier soin en arrivant à Karnak, fut de m'assurer de l'état de la petite chambre qui contient la table généalogique des prédécesseurs de Thoutmès 3 ; heureusement elle était encore en place. Si les fellahs n'y ont pas porté une main sacrilège, c'est la peur de la voir s'écrouler sur leurs têtes qui seule les a arrêtés, mais la petite chambre des rois a beaucoup souffert par la démolition d'un mur attendant que les Arabes ont détruit.* »

Puis il explique la façon dont il l'a faite démonter : « *Le 14 mai, je me mis à l'œuvre et commençais par faire maçonner en briques crues des murs d'épaulement pour soutenir les parois chancelantes de la salle. Cette petite chambre quoique bâtie de blocs énormes ne paraissait presque rien au pied des constructions colossales qui l'entourent, mais quand on eu mis la main à l'œuvre, je m'aperçus de la difficulté de l'entreprise avec mes faibles moyens. Malgré mes soins et la construction d'un mur incliné pour faire glisser ces traves sans secousse, un maladroit fut emporté avec son levier et blessé dangereusement à la tête ; un autre eut toutes les côtes meurtries et reçut de graves contusions. Débarrassé du poids des traves, je fis commencer le sciage des pierres qu'on poursuivit avec vigueur à la lumière des bougies, quand la lune nous eut abandonnés. Le travail était assez avancé lorsque Selym Pacha gouverneur général de la Thébaïde vint à Louxor présider un conseil de province. Le nazer effrayé m'engagea de suspendre les travaux et de les cacher sous un amas de décombres, mais les choses étaient trop avancées pour tout hasarder par des délais : une dénonciation ou la visite du gouverneur pouvait compromettre toute mon entreprise. Je résolus de payer d'audace ; je triplais le salaire des ouvriers et fis travailler nuit et jour. Pour prévenir toute visite, j'allais passer une partie de la journée près du gouverneur et de Selym Pacha, véritable brute qu'il fallait amuser et revenait la nuit diriger les travaux, enfin Monsieur après 17 nuits et presque autant de journées de fatigues, près des ouvriers, des scieurs et des menuisiers qui confectionnaient des caisses au fur et à mesure, je réussis à réunir presque toutes les pierres de la chambre des Rois sous ma tente où elles formaient une estrade pour mon lit. Sûr désormais d'avoir arraché à une destruction inévitable et acquis à mon pays, le plus précieux monument de l'antiquité égyptienne, je me reposais en attendant que le départ du gouverneur me permit de faire transporter toutes mes caisses à la barque et de partir immédiatement pour le Kaire.* »

Il continue la description de ses péripéties dans celle du 17 juin 1843⁴ où il raconte un événement survenu après qu'il ait fait démonter les blocs de pierre. « *Je comptais partir aussitôt que les circonstances me le permettraient quand un événement imprévu est venu déranger tous mes projets. Le 9 de ce mois des fellahs ont dénoncé au gouverneur de la province le nazer de Karnak pour m'avoir fourni des ouvriers afin de scier des pierres du temple. Le gouverneur qui était encore à Louxor fit arrêter le nazer, lui reprocha d'avoir enfreint les ordres de son Altesse et d'avoir reçu des cadeaux pour m'aider dans cette entreprise qu'il aurait dû arrêter dès le principe. Pendant que je m'habillais pour aller chez le gouverneur, les soldats faisaient leurs perquisitions. Arrivés près de la tente qui contenait tout mon trésor, ils voulaient en forcer l'entrée, mais mon compagnon de voyage, armé de son fusil, les força de respecter l'inviolabilité de notre demeure. Étonnés de cette résistance, des soldats restèrent sur les lieux, tandis que celui qui avait été menacé allait porter plainte au Moudir, chez lequel j'arrivais presque en même temps que lui. Je m'efforçais d'être calme quoique j'eus la rage dans le cœur et j'expliquais au gouverneur que nul n'avait droit de faire des perquisitions dans ma tente, ni de m'interdire le séjour de Karnak. Et quant aux pierres coupées, je n'avais fait que sauver des mains des paysans quelques débris qui sans mes soins allaient s'engloutir dans les fondations de la Salpêtrière et qu'il était libre de faire emporter les 5 pierres trouvées par ses gens, fragments dépareillés sans utilité pour tout autre que moi. Voyant le peu de cas que je faisais de ces pierres, le gouverneur parut ne plus y attacher autant d'importance. J'ai appris que je suis gardé à vue par les ouvriers de la Salpêtrière et que Zaïs du port a l'ordre de surveiller ma barque. J'avais résolu d'attendre à Karnak le retour du Moudir afin de ne point laisser paraître trop d'empressement pour l'enlèvement des pierres. Le 29 juin il arriva à Louxor où il resta trop peu d'instants pour qu'il me fût possible de lui rendre visite. Fatigué de tous ces délais, je m'embarquais pour le rejoindre à Ermant où je le trouvais campé pour activer les corvées que nécessite la construction d'un port qu'on bâtit avec les débris du temple. Je passais deux jours à m'ennuyer près de lui et à faire négocier mon affaire. Dans un pays où tout se vend, il ne s'agit que de s'entendre sur le prix. Le gouverneur s'appuyant sur nos anciennes relations m'accorda enfin l'enlèvement des pierres et me donna un gawas pour les faire transporter de nuit à bord de ma barque. Je partis après avoir pris*

⁴ ADI, 185J35, Pièce 35, Folios 485 à 490.

ses commissions pour le Kaire et ne m'arrêtais à Karnak que le temps nécessaire pour embarquer mes 27 caisses. Enfin après 16 jours d'une navigation fort ennuyeuse, je suis arrivé au Kaire ou plutôt à 2 lieues de la capitale où j'ai fait arrêter ma barque afin de prendre mes précautions pour n'avoir rien à démêler avec la douane. »

Le 28 juillet 1843, il explique à Jacques-Joseph qu'il est en route pour Alexandrie avec les blocs de pierres de la Chambre des Ancêtres de Thoutmosis III et qu'à son arrivée à Alexandrie, les blocs seront confiés au Consul de France. Il joint également à sa lettre une note des dépenses faites pour cette opération : 1878 francs. Le 14 août, Prisse repart pour la Haute Égypte.

Dans celle du 6 août 1843⁵, Prisse d'Avennes évoque son arrivée à Alexandrie le 3 août et donne des détails sur sa cargaison : « *Le Consul de France ni moi n'avons reçu aucune lettre du Ministre et vous verrez par mes prochaines lettres que j'ai été forcé d'enlever bien avant que je puisse recevoir de réponse, les bas-reliefs de la chambre de Moeris qui sans moi allait s'engloutir dans les fondations de la Salpêtrière de Karnak. Je n'ai épargné ni fatigues ni dépenses pour tenir ma promesse et sauver ce précieux monument. Après bien des difficultés je suis enfin arrivé à Alexandrie avec mes vingt sept caisses d'antiquités. 24 caisses marquées T.3. contiennent toutes les pierres de la petite salle de Thouthmès et 2 queues d'aronde en bois provenant des murs ; 2 autres caisses marquées R.XV. contiennent une grande stèle de Ramsès XV dont votre illustre frère a cité maints exemples dans sa Grammaire enfin une autre caisse A.R.B. un bas-relief d'adoration à Aton-Rê. Tout cela, après bien des difficultés avec Mr le Vice-Consul, aplanies enfin sur la présentation de votre lettre, est déposé depuis 2 heures entre les mains du Consul jusqu'à l'arrivée des ordres du Ministre des Affaires Etrangères. »*

En date du 6 septembre 1843, Prisse mentionne son arrêt à Denderah pour relever le plafond du zodiaque pour Jacques-Joseph. Il mentionne également son arrêt à Beni Hassan où il a rencontré la commission prussienne : « *J'ai rencontré la commission prussienne dans les hypogées de Beni Hassan où je me suis arrêté expressément pour voir ses travaux. Notre visite fut polie dans le sens diplomatique du mot : nous nous sommes entretenus comme des*

*hommes qui se sondent, se mesurent par la pensée, pressentant les intérêts rivaux qui doivent les séparer et les récusations qu'ils auront peut-être à exercer un jour. Lepsius a été dernièrement assez malade de la fièvre : un de ses compagnons a été forcé de retourner en Europe à cause d'une maladie de foie, néanmoins le docteur s'achemine vers le Sennar où je désespère de le devancer par le retard des lettres de Mr le Ministre. Quant aux travaux de Lepsius dans le Fayoum, tout ce que j'ai pu apprendre d'un homme aussi réservé, c'est qu'il a retrouvé des inscriptions royales sur les restes du labyrinthe et qu'il n'existe aucune ruine dans le lac Karoun. »*⁶

Le 1^{er} novembre 1843, il fait une nouvelle allusion aux blocs arrivés à Alexandrie et il parle à nouveau de Lepsius : « *Suivant vos instructions, j'ai écrit à Mr le Ministre que c'était par erreur que mes caisses avaient été adressées au Musée Royal, que la chambre des Rois étant une chronique de pierres, un monument historique et chronologique il devait trouver place à la Bibliothèque Royale où je le priais de vouloir bien la faire déposer. J'ai un Lepsius à Thèbes, cruellement désappointé de l'enlèvement de la Chambre des Rois ; pourtant témoin des dévastations de Karnak, il n'a pu s'empêcher de me complimenter de l'avoir mis pour toujours, à l'abri des barbares : au moins m'a-t-il dit je la retrouverai à Paris. La chose est maintenant connue de tout le monde ici et sera probablement publiée bientôt en Europe. Pourtant je ne sais encore si les 27 caisses sont parties d'Alexandrie. »*⁷

La lettre du 3 février 1844⁸ parle du marquis de Lavalette et de sa plainte concernant la destruction des monuments de l'Égypte et en particulier ceux de Karnak. Cette plainte a engendré l'arrêt des caisses contenant les blocs de la Chambre des Ancêtres. « *Je ne comptais plus vous écrire avant d'avoir l'honneur de vous voir, mais mon départ est retardé de jour en jour depuis près d'un mois et je serai peut-être obligé de m'embarquer sans la chambre des Rois. Mr le marquis de Lavalette croyant peut-être rendre un service à la science se plaint dernièrement au Pacha de la destruction incessante des monuments de l'Égypte et en particulier de ceux de Karnak. Il lui fit sentir que les vieux édifices de cette fastueuse Égypte des Pharaons avaient plus souffert sous son règne que sous celui des khalifs et des mamelouks et que cette insouciance des réclamations de l'Europe*

⁵ ADI, 185J35, Pièce 20, Folios 458 et 460.

⁶ ADI, 185J35, Pièce 23, Folios 465 et 466.

⁷ ADI, 185J35, Pièce 25, Folios 468 et 469.

⁸ ADI, 185J35, Pièce 29, Folios 475 et 476.

civilisée ne serait pas oubliée pour la postérité. Il lui fit sentir aussi la nécessité de nommer un conservateur tandis qu'il en était temps encore. Le Pacha agréa sa demande. Le lendemain, Mr le Consul envoya sa requête pour la sortie et l'embarquement de 27 caisses contenant des antiquités qu'un voyageur envoyait au Musée de Paris. Le Vice-roi se souvenant des reproches et des conseils de la veille, peut-être aussi de la manière un peu brutale dont Mr de Lavalette a abordé la question des monopoles, jeta la lettre et donna ordre d'écrire à Alexandrie pour s'informer des antiquités que contenaient ces caisses. Les officieux ne manquèrent pas de l'en instruire à l'instant et le Pacha qui n'a pas encore répondu depuis une 20aine de jours à la demande de Mr de Lavalette a, dit-on, grande envie de faire remettre les pierres à leur place afin de témoigner au consul de son amour pour l'antiquité. Je crains bien Monsieur que l'ineptie et l'insouciance de notre consul ne nous fasse perdre la plus précieuse relique de l'Égypte. »

Celle du 4 mars 1844⁹ nous apprend que les blocs sont toujours bloqués à Alexandrie suite aux ordres donnés de stopper l'exportation des antiquités. Prisse d'Avennes demande à Jacques-Joseph d'intervenir auprès du gouvernement français. « Dans une de vos lettres, Monsieur, vous m'avez dit que si l'envoi de ces antiquités présentait quelque difficulté officielle, vous interviendriez personnellement et que vous obtiendriez sous votre nom l'autorisation qu'on pourrait refuser officiellement. Le moment d'agir est venu et je désespère du succès de l'entreprise si vous ne la prenez sous votre protection immédiate. »

Le 7 juin 1844, il annonce être arrivé à Toulon le 28 mai à bord du Cerbère avec les 27 caisses qui seront déchargées à Toulon puis reprendront la mer pour aller au Havre et de là à Paris. « Les caisses d'antiquités doivent être déposées à Toulon où personne que je sache n'est chargé d'en prendre soin, en conséquence j'ai cru devoir prévenir le Ministre, que ces caisses brutalement visitées à la douane d'Alexandrie, ont été mal emballées, encore plus mal clouées et sont ouvertes de toutes parts ce qui nécessite quelques réparations avant de leur faire reprendre la mer pour être expédiées au Havre et de là dirigées sur Paris par la Seine. J'ai prié Mr le Ministre de donner les ordres nécessaires pour que ces caisses soient réparées à l'arsenal et que je puisse présider à

ce travail afin qu'on n'égare ou ne détériore aucun fragment de ce précieux monument. »¹⁰

La lettre suivante datée du 18 juin 1844¹¹ indique que les pierres ont beaucoup souffert durant le transport et qu'il a fait réparer les caisses à l'arsenal : « Les caisses qui portent maintenant pour adresse « Ministère de l'Instruction Publique Bibliothèque du Roi. Paris », ont été bien consolidées à l'arsenal et pourraient je crois sans danger supporter le roulage. Mr le préfet maritime a eu la bonté de m'offrir d'expédier ces caisses à Brest par la corvette de charge l'Adour qui doit faire voile pour ce port dans une huitaine de jours. J'ai pensé que nos caisses seraient plus convenablement placées et soignées à bord d'un bâtiment de l'état que sur un navire de commerce qui souvent fait attendre longtemps le moment de son départ et j'ai accepté avec reconnaissance l'offre de l'amiral. Je viens d'écrire à Mr le Ministre de l'Instruction Publique pour lui faire part des mesures que j'ai prises et le prier de donner des ordres à Brest pour que nos caisses soient transportées de Brest au Havre et de ce dernier point sur Paris. »

Arrivées à Paris, les caisses seront transportées par erreur au musée du Louvre alors qu'elles devaient être envoyées au Cabinet des Médailles. La Chambre des Ancêtres prendra place au Cabinet des Médailles qui, en 1907, cèdera les blocs au musée du Louvre. Le transfert se fera en 1919. A l'heure actuelle, ce monument est visible dans les salles permanentes du musée du Louvre.

Pour conclure cet aperçu de documents relatifs au démontage de la Chambre des Ancêtres, nous pouvons mentionner une lettre du marquis de Lavalette (nommé Consul de France à Alexandrie après l'intérim de M. Benedetti) à Jacques-Joseph Champollion. Elle nous révèle la façon dont la situation a été débloquée pour que le monument, stoppé à Alexandrie, puisse sortir d'Égypte : « Alexandrie, 20 Juin 1844. Vous savez déjà sans doute le départ et l'arrivée de Monsieur Prisse en compagnie de sa précieuse capture. Les difficultés qui se sont élevées à la douane d'Alexandrie venaient de plus haut. Le Vice-Roi était parfaitement éclairé sur la valeur des antiquités dont Mr Prisse s'était emparé, et il était fort contrarié que nous ne nous fussions pas

⁹ ADI, 185J35, Pièce 30, Folios 477 et 478.

¹⁰ ADI, 185J35, Pièce 31, Folios 479 et 480.

¹¹ ADI, 185J35, Pièce 32, Folios 481 et 482.

adressés directement à lui pour les avoir. Il a comme vous voyez fini par céder, mais vous conviendrez avec moi que c'était une question un peu délicate car elle se réduisait à dire donnez-nous ce que nous vous avons pris et ce que nous ne voulons pas vous rendre. Je comprenais à merveille l'impatience de Mr Prisse et je lui dois la justice de dire qu'il avait fini par comprendre lui-même tous les ménagements que je devais apporter dans mes démarches pour mieux en assurer le succès. Veuillez agréer Monsieur l'assurance de mes sentiments les plus distingués. Lavalette »¹².



¹² ADI, 185J35, Pièce 33, Folio 483.

De Grenoble au Louvre en passant par Turin : Champollion et les musées

Karine MADRIGAL, égyptologue
Céline VILLARINO, égyptologue

Conférence du samedi 27 septembre 2014
Salle des Archives départementales - Grenoble

Mme Sylvie Guichard n'ayant pu être présente lors de cette rencontre pour des raisons de santé, Mmes Karine Madrigal et Céline Villarino ont présenté une réflexion sur la constitution de trois collections égyptiennes où les frères Champollion ont apporté leur contribution de façons diverses et variées. Cette présentation est un petit aperçu de leur immense implication pour cette nouvelle science qui allait voir le jour en 1822 : l'égyptologie.

Nous attirons votre attention sur la transcription des propos. Elle s'est faite de façon fidèle, sans modifier l'orthographe des mots.

I. Champollion à Grenoble

De 1801 à 1807, Jean-François Champollion est à Grenoble. Il suit, sous la tutelle de son frère aîné, ses études secondaires sous la férule de l'abbé Dussert ainsi qu'à l'École centrale (cours facultatifs de dessin avec Louis-Joseph Jay et de botanique avec Dominique Villars) ; puis, au lycée (comme boursier).

Ensuite, après deux années d'études supérieures à Paris, Jean-François revient à Grenoble (1809). Dans un premier temps, il est professeur adjoint d'histoire à la nouvelle faculté de lettres. Puis, rapidement, il devient professeur titulaire et bibliothécaire adjoint.

C'est dans ces années 1810 que Jean-François va s'intéresser aux objets de la Bibliothèque Publique et, plus particulièrement, aux antiques. Selon la tradition, ce noyau de la collection égyptienne du musée de Grenoble serait issu du Cabinet de Curiosités de l'abbaye de Saint-Antoine légué à la Bibliothèque Publique de Grenoble à la fin du XVIII^e siècle.

En 1810-1812, Jean-François rédige le premier catalogue de cette collection égyptienne qui comprend onze objets. Il l'intitule : *Catalogue*

des antiques de Grenoble. Le manuscrit est rédigé en dix pages de couleur bleue pâle, avec quelques planches. Il est, actuellement, conservé à la Bibliothèque d'étude et du patrimoine de Grenoble sous la cote R7635. Au début du travail, le frère aîné de Jean-François, Jacques-Joseph Champollion dit Figeac a inscrit : « *Ces catalogues remontent aux années 1810 à 1812, dix années avant la découverte de l'alphabet des hiéroglyphes ; ils ont le mérite d'être autographes et d'intéresser la Bibliothèque pour laquelle ils ont été faits. Donnés à cette Bibliothèque au mois de février 1857. J.J. CHAMPOLLION-FIGEAC* ».

Dans ces mêmes années 1810, les frères Champollion ont également pratiqué le bain-marie d'un vase canope et débandeletté une momie.

Les deux catalogues dressés par Jean-François Champollion, en 1811 et 1812, donnent le seul état approximatif des collections égyptiennes héritées du Cabinet de Curiosités de l'Ordre des Antonins et de dons effectués à la Bibliothèque Publique. Ceux-ci donnent la description de onze objets. Aujourd'hui il y a quelques manquants dont le plus important est une momie d'ibis recouverte d'un masque humain.

Quels objets Jean-François Champollion nous décrit-il ? Deux cercueils avec leur momie, dite la *grande* et la *petite* : le sarcophage de Naâkhons fils de Pétéamenti¹ et celui dit « *la grande momie* »².

¹ Bibl. 2 ; Inv. 3566 ; Cat. Champo. 2 ; Cat. Tresson 34 ; Cat. Yoyotte 124.

² Bibl. 1 ; Inv. 3573 – Une étiquette, sous le gorgerin, porte le n° 382 ; Cat. Champo. 1 ; Cat. Tresson 40 ; Cat. Yoyotte 129 : H. 198 cm ; origine indéterminée ; époque ptolémaïque.

Le premier cercueil pourrait avoir fait partie du fonds d'antiques légué par l'Ordre des Antonins. Lorsque Champollion le voit en 1810, il mentionne le corps embaumé qu'il contient sous le nom de « *petite momie* ». À propos de la momie, Jean-François Champollion note dans le Catalogue : « *l'extrême évasement du bassin me porte à croire que cette momie était celle d'une jeune fille.* » Le corps est enveloppé d'un cartonnage anthropoïde. Contenant et contenu ont été longtemps conservés, inventoriés et catalogués comme un seul monument. Cependant, la momie, d'époque romaine (30 av. J.-C. – V^e siècle ap. J.-C.), avait été manifestement introduite à l'époque moderne dans le cercueil qui date de la XXV^e (747-656 av. J.-C.) ou XXVI^e dynastie (664-525 av. J.-C.).



Sarcophage de Naâkhons fils de Pétéamenti – XXV^e ou XXVI^e dynastie.

Le deuxième cercueil se trouvait sûrement à la Bibliothèque Publique de Grenoble en 1809. Il aurait été adressé « *directement du Kaire à la Bibliothèque* » par Jean-Baptiste de Mure, un Grenoblois qui exerce les fonctions de consul au Caire (1774-1777), puis à Alexandrie (1780-1789). M. de Mure est un parent du Dr Gagnon et c'est, sans doute, sur les adjonctions de ce dernier que le sarcophage et sa momie furent acquis. Ce cercueil contenait le corps momifié du personnage auquel il était destiné. Nous savons que M. de Mure revient en France en 1779 pour se marier. C'est sans doute à ce moment-là qu'il ramena « *la grande momie* ». Dans son *Catalogue*, Jean-François Champollion nous donne une description détaillée du cercueil. Entre autres, il nous dit : « *Vers le milieu du corps est une femme à genoux, la tête surmontée du globe marque de la divinité et étendant ses vastes ailes. Cette femme figure emblématiquement la puissance destructrice et créatrice du Très-Haut embrassant l'immensité de la nature. À l'endroit du cercueil qui répond aux pieds de la momie, on voit deux chacals renversés et peints en noir. C'est l'emblème de la mort.* »



Sarcophage dit de la "grande momie" – Époque ptolémaïque

Au cours de l'été 1810, sur cette momie, Jacques-Joseph Champollion procède à un débandeletage. D'après l'étude, les deux bras étaient croisés sur la poitrine ; chacun des doigts des mains était entouré séparément de bandelettes et était ensuite recouvert d'une enveloppe commune. Les ongles étaient très longs et couverts d'une feuille d'or.

Champollion évoque déjà le mauvais état de conservation de la « *caisse* » : les peintures avaient beaucoup souffert.

Dans une note sur une nouvelle espèce d'insecte, Jacques-Joseph Champollion nous narre le débandeletage de la momie et nous donne diverses informations non dénuées d'intérêt : « *(...) momie que j'ai fouillée dans l'été de l'année 1810, aidé par M. Champollion le Jeune. Dès qu'elle fut sortie de sa caisse, et placée sur une table convenablement disposée, nous nous aperçûmes qu'elle avait été visitée plus anciennement, au moyen d'une ouverture faite au bas de l'épine dorsale, ouverture qui avait occasionnée la perte de plusieurs vertèbres et de quelques côtes. (...) les cavités du ventre et de l'estomac étoient encore intactes et remplies d'une terre noirâtre à laquelle s'étoient mêlées les chairs tombées en poussière grasse et onctueuse, par l'effet de l'humidité qui les avait pénétrées. Les bras croisés sur la poitrine étoient encore à leur place. Ce fut en examinant les mains attentivement, que nous aperçûmes, plusieurs coléoptères morts, de couleur violet-rosé dans tout son éclat, et de deux à trois lignes de longueur. Cet insecte nous étant inconnu, nous nous empressâmes de le recueillir. (...) l'insecte fut montré à M. de Jurine à Genève. (...) Ainsi voilà une espèce nouvelle (...)* »³.

Hormis les deux cercueils, Jean-François Champollion mentionne et décrit neuf autres objets.

Dans un premier temps, il évoque deux vases canopes dont l'un a une tête de chacal⁴ et l'autre de babouin⁵. L'examen permit à Champollion d'en déterminer l'usage. Celui à

³ Note d'une nouvelle espèce d'insecte du genre *Corynètes*, de *Fabricius*, observée à Grenoble (BMG R 7590 = X 804) : communication faite par Jacques-Joseph Champollion en 1813 à la Société des Sciences et des Arts.

⁴ Bibl. 168 ; Inv. 2010 ; Cat. Champo. 6 et feuillet supplémentaire n° 2 ; Cat. Tresson 95 ; Cat. Yoyotte 188.

⁵ Bibl. 168 ; Inv. 2001 ; Cat. Champo. 5 et 6 et feuillet supplémentaire n° 1 et n° 2 ; Cat. Tresson 91 ; Cat. Yoyotte 187.

tête de chacal était encore rempli entièrement de baume de momie (celui à tête de babouin était vide). Dans son *Catalogue* rédigé avant l'examen scientifique du contenu des canopes, Champollion repousse déjà énergiquement l'opinion des antiquaires qui voient dans ces images des représentations du dieu Canope. Il précise : « *On ne trouve que les têtes de schakal, d'épervier, de cynocéphale et de femme qui sont employées à orner le couvercle des vases destinés à renfermer le baume de momie. Ces quatre têtes sont celles des génies qui président au jugement de l'âme des morts.* » L'examen minutieux du vase à tête de chacal, fait le 12 novembre 1812, est rapporté par Champollion dans un manuscrit. En présence du naturaliste Brard, attaché au muséum d'Histoire naturelle de Paris, de M. Bélon, conservateur du muséum de Grenoble, il plongea le vase renversé dans un bain-marie. « *Exposé pendant deux heures à une chaleur assez forte le baume fondit, sortit du vase et nous reconnûmes alors qu'il était mélangé avec une paille très fine hachée. Le vase n'était pas encore vidé et il fut replacé dans l'eau bouillante. Le corps étranger retiré du vase était enveloppé dans une pièce de toile assez fine.* » À l'examen a été reconnue une matière animale (ou humaine) pouvant être un foie, un cœur ou une rate. Néanmoins, il semble impossible de déterminer avec précision l'organe en question puisque Champollion, selon ses écrits, penche tantôt pour l'un ou l'autre. Actuellement, l'organe enduit de baume et enveloppé dans une toile a disparu. Néanmoins, malgré ces changements de position, Champollion n'en est pas moins arrivé à déterminer que les vases canopes contiennent des parties du corps humain.



Vases canopes –
XXVI^e ou XXVII^e dynastie

Ensuite, nous avons la description de deux momies d'ibis dont l'une se trouve dans une caisse oblongue et l'autre dans un vase conique de terre cuite. Ce dernier aurait fait partie du Cabinet des Antiques de Saint-Antoine l'Abbaye donné à la Bibliothèque Publique de Grenoble en 1777. Champollion indique comme lieu de provenance originel Saqqarah : est-ce une

supposition vraisemblable ou la mention d'une indication connue de lui seul ?

Nous avons aussi la mention d'un fragment de statue en granit noir. Il ne subsiste que le genou gauche et la main correspondante du personnage ainsi que le sistre réduit à la tête de la déesse Hathor qu'il tient devant lui. Champollion nous dit que « *on retrouve [cette tête] sur les chapiteaux du fameux temple de Denderah* » et qu'elle est assez fréquente sur les monuments égyptiens. Ce fragment de statue « sistrophore » est nommé par Jean-François « *pastophore* ».

Deux oushebtis ou serviteurs funéraires en terre vernissée sont mentionnés par Champollion comme « *figurine en gaine ayant la forme ordinaire des momies* »⁶.

Enfin, Champollion décrit deux petits bronzes mais dont il s'est rapidement aperçu qu'il s'agissait de faux. Ils portent, dans son *Catalogue*, les numéros d'inventaire 10 et 11. Le n° 10, une figure d'Isis « *tenant dans ses bras le petit Horus est fausse et de fabrication européenne. Le derrière de la coiffure est chargé de signes cabalistiques et astronomiques modernes.* » Quant au n° 11, il s'agit d'un bronze qui n'est pas « *plus authentique que le précédent ; c'est une figure d'Osiris qu'on a voulu faire. Elle est d'un très mauvais travail.* »

Ce *Catalogue* offre un réel intérêt puisqu'il atteste que, onze ans avant la *Lettre à M. Dacier*, Jean-François avait déjà une perception fine des hiéroglyphes et de la civilisation égyptienne.

II. De Turin à Paris : L'acquisition de la collection égyptienne du musée du Louvre

1822 est une date clé pour l'égyptologie française. Jean-François Champollion publie cette année-là la fameuse *Lettre à M. Dacier* donnant la clé du déchiffrement des hiéroglyphes. Mais c'est également l'année où, faute de moyens et mal conseillé, le

⁶ Cat. Champo. 8 et 9 : non mentionnés dans le Cat. Yoyotte : ce pourrait être les n^{os} 87-88 (2 oushebtis d'un certain Penamoun : Cat. Tresson 239-240 ; Inv. 3579-3580 = faïence égyptienne verte ; inscription gravée) ou les n^{os} 90 (oushebti d'une certaine Stairbônê fille de Tsherensakhmi : Cat. Tresson 244 ; Inv. 3582 = faïence égyptienne verte ; hiéroglyphes gravés) et 91 (oushebti d'un certain Imhotep né de Hererê : Cat. Tresson 246 ; Inv. 3575 = faïence égyptienne verte ; inscription incisée).

gouvernement français n'achète pas l'exceptionnelle collection d'antiquités du consul Drovetti. Acquisée par le roi de Sardaigne et de Piémont, la collection prit le chemin de Turin, où une aile du palais de l'Académie fut aménagée pour l'accueillir. Cette proximité de tant de nouveaux monuments conduisit Champollion à franchir les Alpes, toutes affaires cessantes.

Il entreprend donc un voyage en Italie, entre 1824 et 1825, pour travailler sur cette collection et en rédiger un catalogue. La correspondance quasi quotidienne entre les deux frères nous renseigne de façon très détaillée sur l'avancement de ses travaux sur la collection égyptienne du musée de Turin et les nombreuses lettres témoignent de la véritable ivresse qui le saisit dès son entrée au musée. Le 14 Juin 1824 il écrit à son frère ⁷ : « *Dès le 9, je fis mon entrée dans le Musée Égyptien, et, depuis ce jour, j'y ai passé la plus grande partie de mon temps. Tu es, sans doute, fort impatient d'en avoir des nouvelles. Je te dirai en une phrase du pays : "Questo e cosa stupenda", "je ne m'attendais pas à pareille richesse".* »

Travaillant du matin au soir, Champollion s'occupe de nombreux papyrus, dessine minutieusement des fac-similés, transcrit des extraits et collectionne les dates et les noms royaux. La suite de la lettre à son frère datée du 14 Juin 1824 nous donne la méthode proposée par Jean-François pour copier les inscriptions de manuscrits : « *Voici la méthode pour prendre les empreintes en papier : Laver l'inscription ; 1° appliquer dessus un papier, avec peu ou sans colle, mouillé, et qu'on frappe avec une brosse à poils longs, serrés et flexibles ; 2° mouiller une seconde feuille de papier, y mettre une couche de colle faite d'amidon pur, délayé dans de l'eau, et appliquer cette seconde feuille ainsi préparée sur la première ; 3° frapper encore avec la brosse ; laisser sécher, lever et la chose est faite. Je me propose d'emporter par cette méthode toutes les inscriptions importantes du Musée Égyptien* ». Il poursuit dans sa lettre du 25 août 1824 ⁸ : « *Je vais bientôt procéder à l'étude des 175 manuscrits de tout genre, que renferme le Musée. Il n'y en a qu'une vingtaine de développés, mais je me propose d'examiner un à un les rouleaux pour faire coller de suite les plus importants. Je suis en discussion, pour cela, avec une espèce de directeur du Musée qui me fait des difficultés* ».

Le 6 novembre 1824 ⁹, il dévoile à son frère son émotion lors de l'étude de certains documents : « *J'ai vu rouler dans ma main des noms d'années dont l'Histoire avait totalement perdu le souvenir, des noms de dieux qui n'ont plus d'autels depuis quinze siècles, et j'ai recueilli, respirant à peine craignant de le réduire en poudre, tel petit morceau de papyrus, dernier et unique refuge de la mémoire d'un roi qui, de son vivant, se trouvait peut-être à l'étroit dans l'immense palais de Karnak !* ».

Parallèlement aux lettres envoyées à son frère, les *Lettres à M. le Duc de Blacas d'Aulps relatives au Musée Royal Égyptien de Turin*, sont destinées à la publication et soumises à la mise en forme par Jacques-Joseph. Éditées à Paris en 1824 et 1826, ces lettres sont des bulletins scientifiques mais aussi un guide du musée et l'ébauche d'une histoire de l'Égypte au Nouvel Empire.

Jean-François Champollion quittera Turin le 28 février 1825, non sans que ses amis aient tenté de le retenir en lui proposant un voyage en Égypte, son vœu de toujours et à son retour, un poste d'enseignant. La suite de son périple le conduit à Milan, à Bologne, à Rome puis à Naples. Fin juin – début juillet, Champollion est à Florence, où le grand-duc de Toscane, Léopold II, l'invite à étudier la collection d'antiquités égyptiennes formée en Égypte par Giuseppe Nizzoli. C'est également à Florence qu'il rencontre l'un de ses futurs collaborateurs en Égypte, le voyageur et dessinateur Alessandro Ricci.

Au cours d'un détour par Livourne, Jean-François Champollion réussit à faire débiller une très importante collection d'antiquités mise en vente par les banquiers Santoni et qui se révéla avoir été réunie en Égypte par le consul anglais Salt. Dès son arrivée à Gênes le 11 juillet 1825, il écrit à son frère pour l'informer de la richesse de l'ensemble et, surtout, afin que ce dernier tente tout son possible pour que ce trésor n'échappe pas à la France. La correspondance quasi journalière entre les Champollion nous permet de bien nous rendre compte de l'importance de ce tandem dans l'aboutissement du projet.

⁷ ADI, 185J18, Pièce non numérotée, Folios 8 et 9.

⁸ ADI, 185J18, Pièce non numérotée, Folios 25 et 26.

⁹ ADI, 185J18, Pièce non numérotée, Folios 49 et 50.

Ils vont également entretenir une correspondance avec le duc de Doudeauville nommé par Charles X, ministre secrétaire d'État au département de la Maison du Roi. Les Archives Familiales conservent des lettres, des brouillons de lettres ainsi que des copies de cette correspondance entre les deux frères et le ministre. Le 9 septembre 1825¹⁰, le duc de Doudeauville répond probablement à une note des Champollion expliquant la nécessité d'acquérir la collection : « *J'ai un grand désir d'assurer le succès de cette affaire, malgré les difficultés qui pourraient s'y opposer ; difficultés provenant des dépenses d'un nouveau règne et surtout de celles du sacre qui, malgré tous mes soins, excéderont nécessairement la somme allouée pour cette imposante cérémonie. Je désirerais savoir le prix exact que l'on veut de cette collection, et les époques de paiement qui pourraient convenir.* »

Le 17 septembre 1825¹¹ il explique qu'il s'« *occupe toujours de la collection de Livourne* », mais qu'il a « *besoin de renseignements entre autres sur le prix et sur le mode de paiement avant de donner une réponse et même avant de la solliciter du Roi* ». Il continue le 5 décembre 1825¹² : « *C'est avec confiance, Mr, que je vous prie de prendre toutes les mesures que vous jugerez convenables pour vous assurer de la valeur réelle du musée égyptien, dans toutes ses parties ; et que je vous prie aussi de traiter avec son propriétaire.* » Jean-François lui répond le 17 décembre 1825¹³ : « *Monsieur le Duc, j'ai reçu avec la plus respectueuse reconnaissance le témoignage de l'honorable confiance que Votre Excellence veut bien m'accorder et la mission qu'elle me donne par sa lettre du 5 de ce mois. J'ai donc fait un examen attentif des pièces de la collection, j'ai apprécié de mon mieux l'intérêt monumental et archéologique de l'ensemble, et je me suis pleinement convaincu que cette collection est à tous égards digne de l'intérêt du Roi, par le nombre des pièces, la magnificence de quelques unes, l'importance de toutes pour les arts et pour l'archéologie* ». La suite de la lettre donne les conditions pour l'acquisition : « *1° Le prix total a été fixé à la somme de deux cent cinquante mille francs ; 2° cette somme sera payée à Paris à Mrs Santoni frères, banquiers à Livourne, dans le délai de cinq ans, à raison d'un cinquième par année, et*

le premier paiement aura lieu dans le courant de 1826. Je dois aussi informer Votre Excellence que depuis la conclusion provisoire de cette affaire, plusieurs autres monuments, des papyrus grecs et égyptiens, ont été envoyés d'Égypte par le propriétaire et j'ai obtenu qu'ils seraient ajoutés à la collection sans accroissement du prix. »

Le 22 janvier 1826¹⁴ le ministre annonce à Jean-François Champollion l'accord du Roi pour l'achat de la collection : « *Je m'empresse de vous annoncer, Mr, l'accomplissement de vos vœux et des miens. Le Roi, toujours prêt à souscrire aux projets qui intéressent l'utilité publique, l'honneur de la France et le progrès des lettres a bien voulu, sur mon rapport, approuver l'acquisition de la collection égyptienne proposée par MM. Santoni frères de Livourne, et d'après les bases que vous aviez provisoirement réglées. Je vous prie donc, Mr, de vouloir bien vous rendre de suite à Livourne, afin de recevoir la collection, la reconnaître en détail et la conférer avec le catalogue qui m'a été adressé il y a quelques mois, présider à son emballage et à son expédition pour Paris.* »

Un second voyage en 1826 amène directement Jean-François Champollion à Livourne où il supervise l'expédition de la collection que Charles X s'est enfin décidé à acheter. C'est au cours de ce deuxième séjour italien qu'il fera la connaissance de son futur compagnon de voyage : Ippolito Rosellini. Le cadet sera chargé d'emballer la collection à Livourne tandis que l'aîné réceptionnera la précieuse cargaison au Havre puis à Paris comme le montre la lettre du duc de Doudeauville à Jacques-Joseph datée du 12 août 1826¹⁵ : « *J'accepte bien volontiers, Monsieur, la proposition que vous me faites de vous rendre au Havre, pour surveiller le débarquement et le réembarquement de la collection d'antiquités égyptiennes. Quant aux frais que ce voyage peut occasionner, je désire les acquitter, et vous voudrez bien en conséquence m'en envoyer la note aussitôt que votre mission sera terminée. J'apprécie parfaitement, Monsieur, tout le zèle dont vous avez fait preuve dans la direction de cette affaire, et je ne doute pas que les soins que vous lui donnerez encore ne soient d'une grande utilité.* »

¹⁰ ADI, 185J17, Pièce non numérotée, Folio 100.

¹¹ ADI, 185J17, Pièce non numérotée, Folio 100.

¹² ADI, 185J17, Pièce 61, Folio 105.

¹³ ADI, 185J17, Pièce 62, Folios 106 et 107.

¹⁴ ADI, 185J17, Pièce 69, Folio 122.

¹⁵ ADI, 185J17, Pièce 131, Folio 220.

Dès lors, la France se retrouve dotée d'une importante collection d'antiquités égyptiennes au musée du Louvre. Une section spéciale comprenant les antiquités égyptiennes et les objets provenant du Proche-Orient sera alors créée. Encore une fois, Jacques-Joseph fera tout son possible pour que la charge de cette nouvelle section revienne à Jean-François. Il sera exaucé le 15 mai 1826. Au château des Tuileries, Charles X prendra l'arrêt suivant ¹⁶ :

Article 1^{er}

La conservation des antiques de notre musée royal du Louvre formera à l'avenir deux divisions.

La 1^{ère} division comprendra les monuments grecs, les monuments romains et ceux du moyen âge.

La 2^{ème} division comprendra les monuments égyptiens de toutes les époques ou provenant de l'Égypte.

Dans cette deuxième division seront aussi compris tous les monuments orientaux, phéniciens, puniques, arabes, persépolitains et indous qui existent au Musée ou qui pourront y être ajoutés.

Article 2

Le Sieur Comte de Clarac conservateur actuel des statues et antiques du Louvre, aura dans ses attributions les monuments qui composent la première division.

Le Sieur Champollion le Jeune est nommé conservateur des monuments qui composent la seconde division. Il jouira des mêmes appointements que le conservateur de la 1^{ère} division et sera comme lui placé sous les ordres immédiats du directeur général de nos musées.

Article 3

Il y aura chaque année, au musée des antiques du Louvre, et durant la belle saison, un cours public et gratuit d'archéologie égyptienne où l'on exposera les divers systèmes d'écriture dont se servaient les égyptiens.

Article 4

Le Sieur Champollion le Jeune, conservateur des monuments égyptiens est chargé de ce cours et autant que faire se pourra, il appliquera les théories aux monuments du musée qui seront sous les yeux du public.

Il s'agit là de la reconnaissance officielle des talents de l'égyptologue, en France cette fois, par la fondation d'un département égyptien au Louvre et la volonté d'organiser un enseignement d'archéologie égyptienne. Il est temps maintenant d'organiser les salles et de les décorer pour pouvoir accueillir les collections égyptiennes. Jean-François Champollion étant toujours en Italie lorsque débutent les travaux, c'est encore une fois Jacques-Joseph qui supervisera le début des travaux. Le 15 août 1826, il écrit à son frère ¹⁷ : « Les salles basses pour le musée sont désignées ; M. Picot habile peintre est chargé de peindre le plafond, de se concerter avec moi pour le sujet, et nous avons déjà conféré sur cette affaire. Une allégorie représentant le génie de la France relevant et dévoilant d'une main l'antique Égypte, assise au pied d'un vieux temple orné de cartouche du plus grand roi, montrerait de l'autre main et dans le lointain Paris avec les tours de Notre Dame, et un obélisque en l'honneur de Charles X. Ce sujet a plu au peintre, mais nous devons en reparler ; si tu as quelque idée à cet égard, marque le moi et bien vite, vu qu'une décision porte que le musée égyptien et la nouvelle exposition des tableaux s'ouvriront le 4 novembre 1827, jour de la fête du roi, ce qui fait moins de 15 mois. » Deux autres lettres nous renseignent sur les salles mises à disposition pour recevoir les antiquités égyptiennes et la progression de leur décor. Le 31 août 1826, Jacques-Joseph Champollion écrit à son frère ¹⁸ : « J'ai reçu ta lettre de Napoli, mon cher ami, et je l'avais longtemps attendue ; avant cette réception, je t'avais écrit le 15 Août n°58 à Livourne où tu auras trouvé ma lettre en y arrivant par terre ou par mer. Tu y trouveras beaucoup de détails sur l'état des mesures prises pour le musée ; j'ai revu hier M de Cailleux, le secrétaire du musée, qui m'en a confirmé les détails ; tu as quatre salles au premier en face du pont des arts ; les échafaudages sont dressés pour les peintres qui vont s'y mettre à force ; quant aux gros monuments, on ne désignera la salle que quand ils seront à Paris ; c'est une nouvelle conquête à

¹⁶ ADI, 185J17, Pièce 119, Folios 199 et 200.

¹⁷ ADI, 185J17, Pièce 132, Folios 222 et 223.

¹⁸ ADI, 185J17, Pièce 133, Folios 224 et 225.

faire sur le gouvernement du Louvre, et il faut ranger les rois et le peuple d'Égypte en bataille pour cela ; on t'attend aussi pour régler l'article des armoires ; dépêche-toi donc. » Il poursuit le 6 septembre 1826¹⁹ : *« Je t'attends le plutôt possible ; ne perd pas ton temps ; voilà les monuments à Paris d'ici au 15, et on sait qu'il doit être ouvert le 4 novembre 1827 ; on t'attend aussi pour régler l'affaire des armoires ; les 4 salles sont superbes, et les peintres travaillent déjà aux plafonds. Vite, vite à Paris, pour que je fasse mon voyage avant les froids. »*

Rentré d'Italie et accompagné de son épouse Rosine et de sa fille Zoraïde, le nouveau conservateur quitte Grenoble le 30 octobre 1826 pour Paris où il s'installe dans un nouvel appartement, au 19 de la rue Mazarine. Au Louvre, il réceptionne la collection Salt et, avec l'aide du fidèle Dubois, puis de Rosellini et du dessinateur Nestor l'Hôte, il procède au classement méthodique et à la présentation de son musée, qui sera prêt le 15 décembre 1827. À cette occasion, Jean-François Champollion publiera un petit guide, le premier du genre : *Notice descriptive des monuments égyptiens du musée Charles X.*



¹⁹ ADI, 185J17, Pièce 136, Folios 230 et 231.

Hermine Hartleben, biographe de J.-Fr. Champollion

**Hélène VIRENQUE, égyptologue,
Chercheuse associée à l'École pratique des hautes études (Paris)**

Conférence du samedi 27 septembre 2014
Salle des Archives départementales - Grenoble

Hermine Hartleben (1846-1919), qui publia en 1906 la première biographie d'envergure sur l'égyptologue J.-F. Champollion, est longtemps restée une figure méconnue de l'histoire de l'égyptologie. De fait, femme évoluant dans un milieu égyptologique majoritairement masculin, autodidacte qui a dû se confronter aux règles du milieu académique, allemande qui a travaillé sur le « génie » français dans un pays marqué par la guerre franco-prussienne, elle représente une personnalité à part dans le milieu égyptologique du tournant du XX^e siècle ¹.



Portrait de Hermine Hartleben, s.d.
© Famille Hartleben.

Les sources concernant sa vie et sa carrière se répartissent entre l'Allemagne et la France. Si ses origines familiales sont déjà bien connues grâce à un article paru outre-Rhin en 2006, j'ai souhaité poursuivre des recherches en France afin de compléter certaines zones d'ombre dues à la disparition de ses archives personnelles. Des informations précieuses ont pu être trouvées dans les archives de ses contemporains, en particulier les savants avec lesquels elle avait entretenu une correspondance. La source d'informations la plus importante est le lot de quatre-vingt-dix lettres inédites, écrites en français ou en allemand, qu'elle a envoyées à Gaston Maspero et qui sont conservées à la bibliothèque de l'Institut de France ². On peut ajouter également une dizaine de lettres qu'elle a adressées à l'égyptologue allemand Adolf Erman, identifiées à la bibliothèque de Brême, ainsi que des archives toujours en possession de descendants Hartleben vivant près de Hanovre ³. Grâce à cette documentation, il a été possible de reconstituer de manière plus détaillée le parcours étonnant de cette femme qui vécut entre l'Allemagne, l'Égypte et la France et qui passa plus de vingt ans de sa vie à étudier celle de Jean-François Champollion.

I. Naissance et formation

Hermine Hartleben naît en 1846 dans une région forestière à l'est de Hanovre, qui est encore un royaume indépendant. Son père est garde forestier et elle a plusieurs frères et sœurs. Élevée dans la foi protestante, elle découvre l'Égypte ancienne lors de ses lectures de la Bible. Il est difficile de connaître sa formation précise, mais elle semble avoir suivi des études

¹ H. VIRENQUE, « "L'Allemande" et "l'Égyptien", Hermine Hartleben (1846-1919), sur les traces de Jean-François Champollion », *Égypte, Afrique & Orient* 69, 2013, p. 19-26.

² Fonds Maspero, Ms 4022, F° 114-301 (1889-1910).

³ Je remercie Martin (descendant d'un des frères de H. Hartleben) et Renate Hartleben qui m'ont généreusement accueillie en septembre 2013 dans le cadre de ces recherches.

à Hanovre pour devenir enseignante. Ensuite, elle paraît avoir travaillé, peut-être comme enseignante, à Paris entre 1870 et 1879. Elle en profite pour suivre comme auditrice les cours de George Perrot, un helléniste reconnu, à la Sorbonne. En 1879, nouveau changement puisqu'elle est embauchée par une école de jeunes filles à Istanbul.

En 1880, elle arrive au Caire où elle restera quasiment six ans. Une unique lettre, non datée, adressée à sa famille nous renseigne sur ses activités : elle enseigne le français aux jeunes enfants d'un haut dignitaire, « Son excellence Khaïri Pacha » et est hébergée dans son palais peuplé « d'esclaves circassiennes et d'eunuques ». Ce dignitaire semble être le ministre de l'éducation du khédivé ottoman Tawfik Pacha qui règne en Égypte entre 1879 et 1892. Elle découvre les vestiges de l'Égypte ancienne par la même occasion. Son ancien professeur à Paris, George Perrot, la recommande à Gaston Maspero, directeur des Antiquités de l'Égypte et du musée de Boulaq depuis 1881 :

Mon cher Maspero,

Permettez-moi de recommander à toute votre amicale bienveillance Mlle H. Hartleben, qui a suivi pendant deux ans mon cours d'archéologie à la Sorbonne et qui a la passion de l'Égypte. (...) Elle nourrit même la pensée d'un voyage dans la Haute-Égypte, sans savoir encore si elle pourra réaliser ce rêve longtemps caressé. Je vous serai très reconnaissant de tout ce que vous pourrez faire pour lui faciliter soit l'étude du Musée de Boulaq et des nécropoles voisines du Caire, soit la promenade qu'elle voudrait entreprendre jusqu'à Louqsor.

(Lettre du 19 novembre 1884, Bibliothèque de l'Institut de France, Fonds Maspero, Ms 4034, F° 387-388).

Dans son introduction à la biographie de J.-F. Champollion, elle évoque des chantiers de fouille qu'elle a visités. On peut penser qu'elle s'est rendue sur les fouilles anglaises menées par W. M. Flinders Petrie et Édouard Naville dans le Delta du Nil (Tanis, Tell el-Maskhouta, Boubastis ou Naucratis), ou encore qu'elle a visité le temple de Louxor lors de son déblaiement en 1885 par Gaston Maspero. De fait, ces visites de chantiers anglais et français lui font réaliser que les archéologues allemands ne sont pas représentés en Égypte.

II. Pour l'honneur de l'égyptologie allemande

Revenue en Allemagne, elle songe à la création d'une société allemande de fouilles, à l'image de l'organisme que la journaliste et auteure Amelia B. Edwards avait créé en Grande-Bretagne en 1882 : *the Egypt Exploration Fund*. C'est en effet ainsi qu'ont pu être financées les fouilles des égyptologues Édouard Naville et Flinders Petrie. Ce n'est pas un hasard si Hermine Hartleben prend cette personnalité pour modèle : passionnée par l'Égypte suite à un long voyage dans la Vallée du Nil, financièrement indépendante, dotée d'un bon réseau de spécialistes et d'une volonté à toute épreuve, Amelia B. Edwards a su fédérer les forces et profiter de ses bonnes relations avec G. Maspero pour permettre aux Anglais d'obtenir des concessions de fouilles. C'est en premier lieu à G. Maspero que H. Hartleben se confie sur l'origine de son projet :

Ne trouvez-vous pas, Monsieur, que l'Allemagne (gouvernement comme société) devrait faire - pour la première fois d'abord - quelque effort efficace pour encourager l'égyptologie en lui ouvrant de nouvelles ressources. (...) Mais je ne suis qu'une faible femme, il ne me faut pas oublier qu'une voix comme la mienne expirerait sans éveiller un écho puissant dans l'opinion publique ! J'y ai pensé et j'agirai conformément.

(Lettre à G. Maspero du 19 janvier 1889, Bibliothèque de l'Institut de France, Fonds Maspero, Ms 4022, F° 122-124)

La grande question pour pendant 2 mois derniers, c'était celle-ci : « pourquoi l'Allemagne ne prendrait-elle pas enfin part aux fouilles faites en Égypte ? » il ne s'agit point, cette fois-ci, d'enrichir nos musées, non, c'est pour la science elle-même, pour aider à éclaircir les points obscurs de la plus ancienne histoire d'Égypte, et pour l'honneur national allemand qui a été fort peu parlé concernant l'Égypte la vénérable mère et bisaïeul de la culture de notre pays également !

(Lettre à G. Maspero du 19 février 1891, Bibliothèque de l'Institut de France, Fonds Maspero, Ms 4022, F° 158-159)

H. Hartleben s'attelle à ce projet entre 1889 et 1891. Elle envoie plusieurs missives aux égyptologues allemands de premier plan comme Adolf Erman, Georg Steindorff, Georg Ebers ainsi qu'à des orientalistes, écrit même à l'empereur Guillaume II, rencontre des membres

du gouvernement, tout en demandant conseil à G. Maspero. Elle s'intéresse d'abord aux sites d'Héliopolis et d'Hérakléopolis Magna, souhaitant probablement éviter les régions du Delta où travaillent déjà les Anglais. Dans ses lettres à G. Maspero, elle s'enquiert sur les autorisations de fouilles, les salaires des ouvriers ou encore le matériel nécessaire. Elle n'a pas l'intention de fouiller elle-même, ni ne souhaite se mettre en avant : en 1891, elle explique même que le nom de la société portera le nom de Wilhelm Spiegelberg, un jeune égyptologue de 21 ans formé à Strasbourg, qui la soutient activement :

(...) Par bonheur, depuis quelques mois, les perspectives se sont très sensiblement améliorées, puisque j'ai eu la chance de trouver un jeune égyptologue qui veut bien prêter son secours à cette entreprise scientifique. J'aurais voulu vous informer beaucoup plus tôt de cette heureuse nouvelle, mais le jeune docteur – qui d'ailleurs sera votre élève – vous dira lui-même, un de ces jours, les détails de nos projets tout aussi bien que la raison du retard que j'ai mis à vous faire cette importante communication. (...) Il va sans dire, que l'entreprise portera un jour, le nom de Mr. Spiegelberg (vous aurez deviné qu'il s'agit de lui) et non le mien.

(Lettre à G. Maspero du 16 novembre 1891, Bibliothèque de l'Institut de France, Fonds Maspero, Ms 4022, F° 134)

La même année, elle publie une annonce (« Ausgrabungen in Ägypten ») avec la signature des principaux égyptologues allemands, mais qui ne sera diffusée probablement que dans un cercle restreint. Au final, ce projet n'aboutira pas, sans doute pour plusieurs raisons. D'une part, les Allemands, en particulier leur chef de file Adolf Erman, ne veulent pas affronter les Français (qui gèrent le Service des Antiquités) ni les Britanniques (qui ont imposé leur tutelle à l'Égypte depuis 1882). D'autre part, le milieu égyptologique allemand est alors davantage intéressé par l'épigraphie : c'est l'âge d'or de la fameuse « École de Berlin » (Kurt Sethe, Hermann Grapow...) autour de la figure d'Erman, encore, et qui aboutira à la rédaction du célèbre « Wörterbuch ». En outre, la correspondance d'Erman montre que certains de ses collègues se demandaient si elle n'était pas en fait une « escroc » ; si les savants étaient d'accord pour apposer leur signature, ils ne souhaitaient toutefois pas faire les démarches pour lever les fonds auprès des particuliers. Enfin, la place accordée aux femmes dans les milieux intellectuels, en particulier berlinois, n'est pas des plus avantageuses. Si l'instruction des

jeunes filles, plus particulièrement dans les régions protestantes, est généralisée, il est impossible d'accéder aux études supérieures : les universités ouvriront leurs portes au début du XX^e siècle⁴. D'ailleurs, A. Erman, représentatif de ce bastion masculin qu'est l'égyptologie, explique dans son autobiographie parue en 1929 que les femmes ne devraient pas ruiner leur santé dans la recherche mais se satisfaire de leur métier naturel d'épouse et de mère.

III. Un nouveau projet pour rendre hommage au « génie » de l'égyptologie

Elle se tourne vers un nouveau projet dès la fin de l'année 1891. À l'époque, elle s'indigne en effet de l'absence de réel hommage de la France envers J.-F. Champollion à l'occasion du centenaire de sa naissance en 1890. Pour lui rendre justice, elle va alors consacrer toute son énergie à la rédaction d'une biographie, grandement aidée par sa maîtrise du français.

Le réseau qu'elle a créé en France et en Allemagne suite à sa première initiative va se révéler très utile, en particulier sa très bonne entente avec Maspero, comme l'attestent les lettres qu'elle lui envoie régulièrement. Il la recommande en particulier auprès des descendants des deux frères Champollion, dont un Aimé Champollion-Figeac, fils de Champollion-Figeac, avait déjà publié en 1887 une biographie, *Les deux Champollion*⁵.

En décembre 1891, elle publie un premier article en Allemagne qui parvient jusqu'à celui-ci. Puis un second, « Die beiden Champollion » en 1893, toujours sous un pseudonyme masculin, « Theodor Harten ».

« Die beiden Champollion », article signé Th. Harten (pseudonyme de H. Hartleben) paru en 1893 dans un journal munichois.
© Famille Hartleben.



⁴ À titre de comparaison, la Sorbonne accepte les femmes à partir de 1880.

⁵ A.-L. CHAMPOLLION-FIGEAC, *Les deux Champollion. Leur vie et leurs œuvres, leur correspondance archéologique relative au Dauphiné et à l'Égypte. Étude complète de biographie et de bibliographie, 1778-1867, d'après des documents inédits*, Grenoble, 1887.

A. Champollion-Figeac souhaite l'aider dans ses recherches mais meurt en 1894. Sa fille Alice, épouse de Léon de la Brière, sera d'un abord plus difficile : dans ses lettres, H. Hartleben l'appelle « La Dame de Vif ». Celle-ci est intriguée sans doute par cette femme étrangère qui s'intéresse à toutes les facettes de la vie de son oncle. Voulant probablement prendre de cours les recherches menées par cette « Teutonne » bien trop curieuse, Léon de la Brière, homme politique et homme de lettres, publie lui-même en 1897 des lettres inédites du savant sous le titre de *Champollion inconnu*. Dans une lettre à G. Maspero, H. Hartleben accuse le couple d'avoir brûlé des papiers de famille après la mort d'Aimé, et d'avoir vendu des livres à un brocanteur :

(...) *Mme de la Brière hat immer Angst, dass der Reichthum ihrer Sammlung hervorgehoben wird, weil man dann an ihre Thüre klopfen könnte wie sie sagt. Es wäre also aus diesem Grunde vielleicht geraten, das Wort riche zu unterdrücken. Übrigens hat ja auch ihr verstorbener Gemahl in ganz furchtbare Weise dafür gesorgt, dass nach Aimé's Tode "Ordnung" geschafft wurde : einen Tag lang, von 7 Uhr Morgens an, sind im Ha[fe] [illisible] viele Andenken verbrannt worden, - - und 2 Tage später sind mehr als 1000 Kilo Bücher und Schriftstücke an den Chef der Grenobler Lumpensammler verkauft worden. Danach erst kam ich nach Vif. Und mehrmals noch musste ich (noch im Sommer 1907) erleben, dass sie (d.h Madame) Bücher verkaufte, Karten und Manuskripte (aus Figeac's Nachlass) zum Verbrennen gerriss. Einmal fiel ich ihr aber in die Hände und rettete so eine Anzahl interessanter alter Karten.*

(Lettre à G. Maspero du 12 janvier 1909, Bibliothèque de l'Institut de France, Fonds Maspero, Ms 4022, F° 267-269)

Elle rencontre aussi des difficultés pour trouver un accord afin de faire photographier à Grenoble les célèbres portraits des deux frères peints par Mme de Rumilly conservés à Vif. Cette mésentente est fréquemment évoquée dans ses courriers et elle conseille alors à G. Maspero de détruire les lettres trop critiques. A partir de 1909, les relations s'améliorent, probablement sous l'influence du fils d'Alice de la Brière, le révérend Yves.

Du côté des descendants de Champollion le Jeune, les premiers contacts avec sa petite-fille Marie Chéronnet, comtesse d'Autroche, en 1894,

ne sont pas meilleurs. Elle rapporte ainsi sa déception :

[Après avoir écrit à la comtesse d'Autroche en joignant les lettres de recommandations de Perrot et Maspero] *et bien, la petite-fille de J.Fr. a renvoyé ma lettre, - sans y ajouter un seul mot. C'est une insulte des plus graves - c'est un coup en plein face, en plein cœur, quand on pense comme moi je le fais. Il va sans dire que je ne lui adresserai plus une seule parole. (...) je sais à présent pourquoi sa tombe est négligée à faire pitié, c'est que son propre sang se détourne de lui ! Il faut croire que la noblesse des titres a le pas sur la noblesse du génie et du cœur !! (...) j'irai lundi de nouveau au Père-Lachaise, pour écarter de mes propres mains de la tombe oubliée les mauvaises herbes et la mousse - et pour y poser une couronne.*

(Lettre à G. Maspero du 4 août 1894, Bibliothèque de l'Institut de France, Fonds Maspero, Ms 4022, F° 140-141)

Ses recherches l'amènent à voyager à travers toute l'Europe, à Paris, Vif (1896, 1900, 1907-1909), Fontainebleau, Figeac (1895) mais également en Italie, Allemagne, Suisse, Suède... en quête de toutes les lettres ou archives inédites évoquant J.-F. Champollion.



Enveloppe adressée à H. Hartleben lors de son séjour à Vif en 1896.
© Famille Hartleben.

Ses nombreux déplacements et sa situation précaire lui ruinent la santé et lui font dépenser toutes ses économies. Elle travaille ponctuellement comme enseignante lorsqu'elle reste quelques mois dans la région de Hanovre, logeant chez l'une de ses sœurs mais ses lettres témoignent de ses constantes difficultés financières, alternant avec son souhait de mener son projet à bien et de rendre justice au génie de Champollion. En 1907, par exemple, elle demande explicitement une aide à G. Maspero

pour poursuivre ses recherches à Vif. Il est utile de souligner ici le rôle de Maspero, qui a toujours soutenu son travail, l'a encouragée, et a rédigé de nombreuses lettres de recommandation pour lui permettre de se faire accepter des autres égyptologues et des descendants Champollion. Toutefois, dans certaines lettres, elle évoque des épisodes qui lui rappellent cruellement qu'elle n'est qu'une étrangère, en particulier à une occasion à Grenoble :

[Alors qu'elle travaille très tard pour son 3^e chapitre], *quelqu'un, Dieu sait qui, se trouvait fort inquiet pour la sécurité de Grenoble en particulier, et pour celle de la France en général en apprenant que moi, étrangère allemande même !! - je me livrais à des allures aussi suspectes. Je fus donc surveillée par la police secrète et un commissaire habillé en bourgeois vint parler de ma « conduite suspecte », « correspondance énorme », « masse de papiers » etc etc à la vieille dame chez laquelle je suis logée.*

(Lettre à G. Maspero du 26 mai 1896, Bibliothèque de l'Institut de France, Fonds Maspero, Ms 4022, F° 151-155)

Sa biographie, publiée en 1906, contient plus de 1200 pages, complétées par de nombreuses notes de bas de page, mais également des annexes très riches mentionnant les archives utilisées, une section iconographique recensant les portraits du savant, un index conséquent, et enfin une liste des monuments rendant hommage au savant. Son intérêt repose principalement sur les témoignages des personnes, surtout les membres de sa famille, qui ont connu Champollion. Pour qui fait des recherches sur le savant, il faut d'ailleurs rappeler la nécessité de se référer à cette version originale : la traduction qui en a été faite en français en 1983 est une version remaniée et incomplète⁶. Un tirage de 900 exemplaires est prévu mais H. Hartleben se rend compte rapidement qu'elle ne pourra pas faire paraître la version française en même temps que la version allemande.

Sans attendre, elle souhaite publier les lettres d'Italie et d'Égypte envoyées par Champollion à son frère, un projet un peu plus complexe car il concerne la relation entre les

deux frères. Les rapports avec Alice de la Brière s'étant améliorés, elle s'installe à Vif⁷ et fait même relire les épreuves au révérend Yves. Finalement c'est à Alice de la Brière qu'elle dédie l'ouvrage qui paraît en 1909. Les lettres sont transcrites, alternant avec des commentaires de H. Hartleben sur le contexte ou les monuments évoqués. En 1910, grâce au soutien de George Perrot et de Gaston Maspero, elle reçoit pour cette publication le prix Bordin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. À cette époque, il est encore très rare que le prix soit attribué à une femme. Pour elle, c'est une véritable satisfaction aussi bien sur le plan personnel que financier vu sa situation difficile ; en outre, la reconnaissance obtenue en France contraste vivement avec le peu de réactions officielles venues de son pays natal.



La maison Champollion à Vif. Peinture sur toile probablement faite par H. Hartleben lors de l'un de ses séjours à Vif.
© Famille Hartleben.

À travers ses dernières œuvres, il apparaît qu'elle considérait J.-F. Champollion (qu'elle appelle familièrement « Câghir », « le jeune » en arabe) comme un « martyr » faisant face à ses ennemis. Il est probable qu'elle a sûrement regardé sa propre carrière à l'aune de celle du savant, elle-même ayant eu à se battre pour ses projets, le premier ayant avorté et le second, très long, l'ayant amenée à devoir s'imposer comme une « historiographe » - selon ses termes - auprès de personnes qui n'avaient jamais entendu parler d'elle. Elle fait aussi le parallèle entre la santé fragile de l'égyptologue et la sienne, en particulier ses problèmes aux yeux qui l'empêchent souvent d'écrire à G. Maspero.

⁶ H. HARTLEBEN, *Champollion, sa vie et son œuvre, 1790-1832*, trad. par D. Meunier, Paris, 1983.

⁷ Dans la maison Besson. Je remercie Alain Faure pour cette précision (communication personnelle, 27.09.14).

En 1910, elle souhaite lancer une campagne pour faire ériger un monument en l'honneur du savant, soit à Figeac soit à Grenoble. En parallèle, elle rédige un récit lyrique « Voix de l'aube des temps » - resté dans la famille sous la forme de manuscrit. La trame, assez transparente, met en scène une sibylle guidée par une lueur céleste qui l'invite à sortir un héros de l'oubli.

La fin de sa vie est assez triste. Elle demande en vain une aide en Allemagne et passe ses dernières années dans une petite ville au nord de Berlin, loin de sa famille. En 1913, dans sa dernière lettre à G. Maspero, elle a 67 ans et écrit depuis le Caire. Le ton oscille entre espoir de nouvelles recherches et aveu d'impuissance face à ses ennuis financiers :

Cher Monsieur Maspero,

Veillez me permettre d'aller à la pyramide d'Usertesen III, et – s'il est possible – le 23 de ce mois, naturellement en l'honneur de Champollion. J'ai encore d'autres raisons pour faire publier aussi vite que possible et je regrette de ne pas avoir l'honneur de vous voir, car alors je vous dirais tout, mais seulement à vous. Cette affaire sera la première et non pas la plus importante. Je suis tellement pauvre que je dois vous prier de me venir un peu en aide. C'est à peine que je puis encore me tenir debout ; mais ce n'est pas étonnant quand on sait que je mange si peu, faute d'argent. Que de dettes encore, puisque mes recherches en faveur du livre allemand (1894-1906) m'ont surchargée de dettes, et que même l'éditeur ne m'a pas

encore pu donner [sic] un sous [sic] de ce qu'il me devra un jour.

Ah, que je ne puis vous voir à présent ! Cette affaire de la pyramide d'Usertesen est très importante.

Je voudrais mourir si je n'avais pas encore tant à dire. Que Dieu vous bénisse, vous et tous les vôtres.

(Lettre à G. Maspero du 20 décembre [1913], Bibliothèque de l'Institut de France, Fonds Maspero, Ms 4022, F° 294-295)

G. Maspero meurt en 1916 et elle perd ainsi son plus important soutien. Elle s'éteint trois ans plus tard et sur sa tombe est gravé « Hermine Hartleben, biographe de l'égyptologue Champollion ».

Au fur et à mesure de ses recherches, H. Hartleben s'est de plus en plus identifiée à Champollion : elle-même confrontée à l'incompréhension de ses contemporains, elle n'a cessé de défendre les choix du savant et de l'homme, s'opposant en cela aux propres descendants de l'égyptologue, qui ne voulaient sans doute pas tout dévoiler. Sa biographie, nourrie des ultimes récits de personnes ayant connu l'égyptologue, reste une référence encore aujourd'hui. On ne peut que regretter qu'il ait fallu plus de 70 ans pour en avoir une version française... mais n'oublions pas le travail accompli pour la version originale !

Champollion et l'Église catholique

Alain FAURE, historien

Conférence du samedi 27 septembre 2014
Salle des Archives départementales - Grenoble

Introduction

Pendant sa courte vie (1790-1832), Jean-François Champollion a dû souvent s'adapter à une instabilité politique préjudiciable à sa carrière d'enseignant et à ses travaux « égyptiens ». L'année 1821 marque un tournant radical : après de violents affrontements avec l'Église, une fois devenu célèbre, il s'éloigne de la politique et fait preuve de retenue à la demande du pouvoir royaliste.

I. Une longue et stérile période d'affrontement (1802-1821)

1) L'influence du frère aîné

En apparence, Jean-François Champollion a été élevé dans une famille imprégnée des valeurs catholiques. Baptisé à Figeac, où il est né, il eut pour premier ouvrage de lecture le missel de sa mère, qualifiée de bourgeoise « pieuse et douce ». Mais son père, un ancien colporteur devenu libraire, semble avoir été un esprit fort : la tradition familiale dit qu'il a dû fuir son Dauphiné natal pour des raisons politiques ; il fut aussi un membre influent de l'administration révolutionnaire à Figeac.

C'est surtout au contact de son frère aîné Jacques-Joseph que les convictions du jeune Champollion prirent corps, lorsqu'il l'eut rejoint à Grenoble en 1801, dans sa onzième année. Conscient de ses responsabilités (il était aussi son parrain), l'aîné des Champollion, qui se faisait appeler Champollion-Figeac, prit entièrement en charge l'éducation de son cadet ; il lui imposa son autorité bienveillante et aussi ce qu'il faut bien appeler un ferme anticléricalisme.

Tout jeune homme, en effet, il affichait déjà son attirance pour un enseignement laïc, seul capable selon lui d'élever des masses abruties par l'ignorance. Plus tard, on le voit entretenir une correspondance suivie avec des esprits libres, tel le fameux archéologue Aubin-Louis Millin de Grandmaison, et même heurter la population bien-pensante de Grenoble par des prises de position bien tranchées.

Dès son inscription au tout nouveau lycée impérial et pendant toute sa scolarité, Jean-François s'opposa à certains de ses professeurs qui ne partageaient pas les idées de Jacques-Joseph, et prit même ouvertement sa défense.

Plus tard, pendant ses deux années d'études orientalistes à Paris, alors que son frère le destinait à une carrière à la faculté de lettres de Grenoble, il s'inquiétait du retour des « chapeaux noirs » dans l'enseignement. En juillet 1809, une fois rassuré, il pouvait lui écrire ces mots révélateurs : « *Je suis très content de la victoire que les Impies ont remporté sur les Cagots, qui répandant sur toutes les branches de l'établissement leur maligne influence, auraient été infailliblement les Éteignoirs de la science.* »

2) Du bonapartisme à la conjuration

Il n'est pas possible de décrire ici dans le détail l'engagement de Jean-François Champollion dans la politique de 1814 à 1821, en particulier pendant les Cent-Jours, où il eut un rôle essentiel comme secrétaire de la « Fédération Dauphinoise », un organisme créé spontanément pour soutenir Napoléon, et ensuite pendant la Terreur Blanche, prélude à l'affaire Didier dans les préparatifs de laquelle il a probablement trempé. Son anticléricalisme ne s'est jamais démenti pendant toute cette période ; comme nombre de libéraux, il associait l'Église au pouvoir royal et aux « Éteignoirs », un mot alors très utilisé pour désigner les opposants aux « Lumières ».

Par exemple, non content de critiquer violemment le clergé et l'ordonnance Beugnot, on le voit étriller l'abbé Bouchard, qui officiait à la cathédrale de Grenoble. C'est assurément le même Bouchard qui lui inspira un pamphlet intitulé *Explication nouvelle de l'Apocalypse*, écrit en juillet 1815, dans lequel il fait parler un prédicateur fanatique de la cathédrale.

3) Promoteur de l'enseignement mutuel

Les circonstances et de nouveau l'exemple de Champollion-Figeac conduisirent le jeune professeur à s'impliquer dans le développement en France de l'enseignement mutuel importé d'Angleterre et popularisé par quelques esprits novateurs comme Edme Jomard, ami des Champollion. Ce modèle pédagogique nouveau provoqua partout les réticences des parents d'élèves habitués aux services d'un prêtre et, comme il sentait furieusement la franc-maçonnerie, l'opposition de l'Église elle-même.

Pendant leur exil à Figeac, les deux Champollion employèrent une partie de leurs loisirs forcés à créer une école de ce type. Revenu à Grenoble, Jean-François mit à profit cette expérience pour développer l'enseignement mutuel dans la région de Grenoble avec son ami Jean-Baptiste Froussard. Plusieurs écoles furent ouvertes dans le département, dont une à Vif où il put compter – cela mérite d'être souligné - sur le soutien du curé de la paroisse, l'abbé Guison.

À Grenoble, lorsque l'école lancastérienne ouvrit ses portes dans un bel immeuble de la rue Chenoise, le 5 février 1818, elle fut mal accueillie par de nombreuses familles grenobloises mais compta près de deux cents élèves. Pour les Ultras, cette ouverture semblait une provocation au moment où la Mission de France, dirigée par l'abbé Rauzan, venait de faire son entrée en grande pompe dans la ville. Le mois de février se déroula dans un climat tendu. En réaction aux placards affichés sur les murs de la ville et aux articles haineux parus dans les journaux royalistes, Champollion déploya alors toute sa verve en faisant circuler des pamphlets anonymes et un *Cantique avec accompagnement de cloches et de canons*, dans lequel certaines familles bien-pensantes étaient proprement ridiculisées.

4) Le tournant de 1821

Le futur déchiffreur des hiéroglyphes put ainsi incarner avec un certain succès le camp libéral à Grenoble, jusqu'au changement de régime survenu en février 1820, après l'assassinat du duc de Berry, neveu du roi.

À compter de cette date, on le voit désabusé, inquiet pour son avenir, et tenté par des courants politiques plus radicaux. Sans être franc-maçon, il comptait parmi ses amis, et jusque dans sa propre famille, de nombreux « frères » affiliés au Grand Orient ou à l'ordre de Misraïm, deux obédiences fort éloignées de l'Église, et a certainement été influencé par cet entourage. Il se tourna quelque temps vers le

socialisme utopique et créa même avec le juriste Joseph Rey une société secrète appelée *L'Union*, pacifique à son origine mais vite absorbée par le carbonarisme révolutionnaire européen.

L'arrivée à Grenoble du redoutable préfet d'Haussez, fut le début de temps encore plus difficiles dont le paroxysme fut la fameuse échauffourée du 20 mars 1821, inspirée par des carbonari français et italiens. Champollion, convaincu d'avoir participé au complot, perdit son emploi de professeur au Collège royal et n'eut d'autre solution que de s'installer au domicile parisien de son frère.

II. Retenue et compromis avant et pendant l'expédition d'Égypte (1821-1830)

1) Un contexte nouveau

La *Lettre à Monsieur Dacier*, datée conventionnellement du 22 septembre 1822, apporta rapidement à Champollion une grande renommée dans les milieux cultivés de toute l'Europe.

Dès lors, renonçant à l'Université qui était maintenant dirigée par Mgr Frayssinous, un ancien prêtre défroqué, il mit toute son énergie dans la poursuite de son rêve d'adolescent : aller un jour en Égypte. Or, un tel voyage ne pouvait être financé que par des fonds publics : aussi dut-il s'armer de patience et rechercher des appuis politiques nouveaux pour parvenir à ses fins.

La notoriété de Champollion eut aussi pour effet de réveiller un débat déjà ancien autour de la chronologie des premiers siècles chrétiens. Pour l'Église, l'histoire de l'humanité devait naturellement être compatible avec les livres saints, et ne pouvait remonter au-delà d'Abraham. En ces temps de contre-révolution, les cours européennes s'en tenaient strictement à 2200 av. J.-C., suivant la tradition hébraïque de la Vulgate. Mais, depuis les Lumières, des savants contestaient les dates tirées de l'Ancien Testament. Pour une partie de l'opinion publique, les textes hiéroglyphiques maintenant déchiffrables allaient révéler des pans inconnus de l'histoire de la vieille Égypte et donc permettre de mieux connaître les principaux événements relatés par la Bible, en particulier les cinq livres attribués à Moïse, ou Pentateuque.

2) Le zodiaque de Dendéra

Champollion n'entendait pas conduire une croisade contre l'Église. Sa démarche était celle d'un historien rigoureux, soucieux de faire progresser la connaissance de la civilisation égyptienne encore bien mystérieuse. L'affaire du zodiaque de Dendéra en est la meilleure preuve.

Cette énorme pièce de deux mètres cinquante de diamètre qui représente des constellations célestes, décorait autrefois le plafond du temple de Dendéra, en Haute-Égypte. Achetée par la France à Mohammed Ali et montrée au public parisien au début de l'année 1822, elle déclencha une polémique entre philosophes, historiens et même astronomes de l'époque, car certains lui attribuaient une très haute antiquité, faisant remonter le commencement du monde à quinze mille ans au moins, bien au-delà des limites acceptées par l'Église. Or, Champollion établit que le zodiaque datait seulement de l'époque romaine. Le Bulletin du Baron de Férussac clôtura définitivement la question par un article détaillé de sa main.

Aussitôt, le savant reçut des marques de reconnaissance venant d'ecclésiastiques d'un rang élevé et de la presse religieuse. Même les Ultras saluèrent ses travaux dans le *Drapeau Blanc*. Il finit par apparaître comme un défenseur de la chronologie sacrée, ce qui l'irritait au plus haut point : « (...) *je suis las de cette odeur de sainteté que les dévots commencent à me trouver, comme si je n'eusse eu pour but en travaillant pendant quinze ans à la découverte de mon alphabet que la gloire de Dieu* (...) ».

Comme il l'avait pressenti, il fit plus tard, dans les collections italiennes, d'autres trouvailles qui apportèrent de l'eau au moulin des exégètes sceptiques de la Bible et provoquèrent cette fois le courroux d'une partie du clergé.

3) Arrangement avec le duc de Blacas

Au lendemain de sa découverte, Champollion put compter sur le soutien du duc de Blacas, le très influent ministre de la Maison du Roi. Malgré les préventions innombrables des adversaires de « l'Égyptien », cet amateur d'arts rendit possible le voyage que son protégé souhaitait réaliser à Turin pour y étudier la magnifique collection Drovetti. Mais il lui avait fait promettre de ne rien publier qui fût contraire à la chronologie sainte et aux intérêts de l'Église. La poursuite de ses travaux et, surtout, le voyage en Égypte étaient à ce prix.

Le savant étudia longuement la collection exposée au Museo Egizio. La découverte de

débris de papyrus l'ébranla dans ses convictions sur la chronologie : des listes de règnes, connues depuis son passage à Turin sous le nom de « Canon royal », démontraient une haute antiquité de l'Égypte. Mais il réserva sa découverte à son frère, en lui précisant bien qu'il faudrait publier ces listes un jour « *avec des gants d'une certaine couleur* »...



Portrait du duc de Blacas.

4) Embarras du Vatican

Au cours de ses deux voyages en Italie (juin 1824-novembre 1825 et mars 1825-octobre 1826), Champollion fut accueilli de la meilleure manière à Rome par plusieurs savants ecclésiastiques appelés à collaborer avec lui : Mgr Testa, Secrétaire général des brefs apostoliques, confident intime du pape Léon XII ; Francesco Cancellieri, directeur de l'Imprimerie de la Propagande ; Angelo Mai, préfet de la Bibliothèque vaticane ; l'abbate Carlo Fea, directeur des antiquités...

Mais il se fit un ennemi déterminé en la personne de Michelangelo Lanci, un spécialiste de la langue coufique, chargé d'étudier les manuscrits de la Bibliothèque vaticane. Entouré de quelques intellectuels habitués de la « Nicchia », un angle du célèbre café Ruspoli, ce religieux publia pendant l'été 1825 un mémoire de trente-cinq pages dans lequel le Français était accusé de vouloir détruire purement et simplement la chronologie sacrée, tant de la Vulgate que des Septante ; même son système de déchiffrement était présenté comme erroné.

Champollion reçut des soutiens de tous côtés, mais il n'en resta pas là et fit diffuser une *Lettre à Monsieur Z* ^{***}, ridiculisant son adversaire qui, étant peu versé en écriture hiéroglyphique, avait accumulé les erreurs dans son mémoire. Le mystérieux « Monsieur Z »

pourrait être Zannoni, le directeur de la galerie de Florence, ami de Champollion.

Grâce à Mgr Testa, l'égyptologue fut reçu au Vatican par le pape Léon XII. Au cours de l'audience qui eut lieu le 15 juin, à trois reprises, le pontife lui dit en français qu'il avait rendu « un beau, grand et bon service à la Religion » par ses découvertes – allusion évidente au « rajeunissement » de l'embarrassant zodiaque de Dendéra –, et alla jusqu'à lui proposer le chapeau rouge de cardinal ! Marié et père d'une petite fille, l'intéressé ne put que faire remarquer poliment au Pape que, sans doute, deux « dames ne seraient pas d'accord ».



Le pape Léon XII.

À l'évidence, le Vatican craignait les découvertes futures de Champollion et avait décidé de s'attirer ses bonnes grâces : sur la recommandation du Pape, le Grenoblois reçut la Légion d'Honneur à l'ambassade de France de Turin, quelque temps après, à la fin de son premier séjour en Italie.

5) La retenue de Champollion lui ouvre les portes du Louvre ... et de l'Égypte

L'opinion exprimée par le pontife servait à point nommé les intérêts de Champollion au moment où il allait proposer au Roi de France d'acquérir la collection du consul anglais Henry Salt, momentanément entreposée dans le port de Livourne. D'autant qu'il était en compétition avec Edme Jomard pour la direction du futur département égyptien du Louvre.

C'est le fidèle Jacques-Joseph qui rédigea et fit remettre à Charles X, par le ministre Doudeauville, une note datée du 4 septembre 1825, montrant que ce projet servait l'intérêt des « bonnes doctrines ». Une coterie favorable à Jomard ne manqua pas de rappeler le passé « jacobin » de son rival. Finalement, après une longue attente, celui-ci apprit sa nomination à Vif au début de l'année 1826.

Le débat sur la chronologie biblique resurgit, plus vif et passionné que jamais. En France, Mgr de Frayssinous avait déjà remis cette question sur le tapis dans une conférence d'où il ressortait que l'Église ne pouvait plus ignorer les progrès de l'archéologie, même si, pour elle,

l'histoire des temps primitifs était contenue toute entière dans la parole de Moïse.

Mais le premier signal d'alarme vint de Rome. Lorsqu'il reçut des gravures d'obélisques romains, qu'il devait corriger et commenter pour un ouvrage demandé par le Pape, « l'Égyptien » fut prié de donner l'assurance écrite qu'il ne publierait rien de défavorable aux écritures saintes, dans ses travaux futurs. Cette demande émanait d'un jeune ecclésiastique, Nicholas Patrick Stephen Wiseman, porte-parole officieux du Vatican. Champollion se trouva une nouvelle fois confronté à ce dilemme : transiger avec sa conscience ou refuser de se soumettre au risque d'hypothéquer la suite de sa carrière. Ce fut son frère qui rédigea la réponse, sans craindre d'affirmer : « *Il n'existe aucun monument qui remonte au-delà de deux mille deux cents ans avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire l'époque d'Abraham, en sorte que suivant notre croyance obligée, il reste encore dix-huit siècles de ténèbres dont on ne peut sortir que par l'interprétation des livres saints.* » Jean-François était trop près du but pour louvoyer : il entérina ce pieux mensonge !

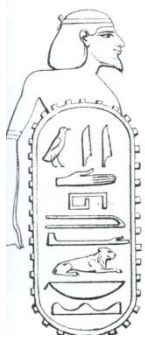
C'est alors que les frères Champollion reçurent l'appui inattendu du clergé protestant, par la plume du jeune écrivain et théologien Charles Coquerel. Une lettre publique à son frère Athanase, célèbre pasteur de l'Église wallonne d'Amsterdam, parut en juillet : les travaux de Champollion lui semblaient garants de découvertes décisives pour une meilleure interprétation de la Bible.

Que pensait l'intéressé de ces ralliements surprenants ? Habilement, il ne se départit jamais d'une attitude strictement scientifique. Son objectif essentiel restait le financement du grand voyage scientifique qu'il projetait en Égypte, financement obtenu non sans mal, en juillet 1828, avec le soutien sans doute décisif du grand-duc de Toscane.

6) En Égypte, Champollion fait des découvertes qui confortent l'historicité des textes bibliques...

Le long voyage (juillet 1828-décembre 1829) en Égypte de Champollion à la tête d'une commission franco-toscane lui donna maintes occasions de progresser dans sa connaissance de l'histoire de ce pays. C'est à Karnak, sur une muraille proche du lac sacré, qu'il fit la plus extraordinaire découverte : un bas-relief montrant le mot « yehouda-Hamalek » - où il reconnut le royaume de Juda - et décrivant les victoires obtenues dans ce pays par le pharaon Chéchonq, pendant la cinquième année du

règne de Roboam, fils de Salomon : à ses yeux, le lien avec le Sésonchis de Manéthon et le Sésac de la Bible était évident ¹.



Inscription à Karnak.
(Dessin J.-F. Champollion).

7) ... mais d'autres découvertes gênantes sont passées sous silence

Le 29 novembre 1829, quelques jours avant son départ d'Alexandrie, Champollion remit personnellement à Mohammed Ali le travail qu'il lui avait demandé, une *Notice sommaire sur l'Histoire d'Égypte*. Ce document est intéressant à plus d'un titre, car son auteur s'y exprime librement sans se soucier des interdits du Vatican et fait remonter loin dans le temps les premières dynasties égyptiennes, elles-mêmes précédées d'un gouvernement entièrement placé sous la domination des prêtres. Rentré en France, Champollion préféra garder le silence sur ce point épineux. Dans une lettre écrite au duc de Blacas pendant sa quarantaine au lazaret de Toulon, il certifia même que les dynasties égyptiennes ne remontaient pas au-delà de 2200 av. J.-C.

8) Champollion trouve des analogies entre les religions égyptienne et catholique, mais garde le secret

La visite des tombeaux de la Vallée des Rois lui apporta des enseignements plus gênants encore car ils touchaient aux fondements mêmes de la religion chrétienne.

Très tôt, ses lectures des auteurs antiques l'avaient persuadé de l'excellence de la religion égyptienne, supérieure à ses yeux à celle des Hébreux. Bien plus, il n'excluait pas chez les anciens Égyptiens l'adoration d'un dieu suprême, créateur de l'univers, immatériel et indivisible, en dépit d'une profusion de ses manifestations sous la forme de divinités secondaires.

Non seulement son voyage le renforça dans cette opinion, mais il reconnut dans les scènes

du *Livre des Morts* qui recouvrent les parois des tombes thébaines, la préfiguration du jugement dernier (comme il en avait eu déjà l'intuition devant les papyrus du musée de Turin). Il fut le premier à découvrir que, dans l'Égypte ancienne, le défunt devait se livrer à une « confession négative » devant quarante-deux assesseurs d'Osiris réunis en tribunal, tandis que son cœur déposé sur le plateau d'une balance était jugé par Maât, la déesse de la vérité et de la justice, représentée sur l'autre plateau de la balance par une plume d'autruche. Comment ne pas songer au jugement dernier de la religion chrétienne qui fut introduit en Europe tardivement ? « *C'est du mysticisme le plus raffiné* », écrit-il à son frère, « *mais il y a certainement sous ces apparences emblématiques, de vieilles vérités que nous croyons très jeunes.* »

Champollion ne cachait rien à son frère mais se confiait-il à ses compagnons de voyage ? Probablement non, sauf peut-être à son disciple Rosellini qui pouvait lire comme lui les textes des tombeaux thébains. Et à Lenormant, qui lui rendit cet hommage lourd de sens dans *Le Temps*, au lendemain de sa mort : « (...) *ce que bien peu ont pu apprécier comme moi, c'est cette promptitude qui commande le résultat, cette force d'intuition qui n'appartient qu'au génie, et en même temps cette candeur dans l'investigation de la vérité, cette noble simplicité à avouer l'erreur quand elle est reconnue, cette résignation tranquille à ignorer ce qu'il n'est pas temps de savoir (...)* ».

III. Vers un renouveau de l'exégèse biblique (après 1830)

1) Ultimes messages de Champollion sous la Monarchie de Juillet

Rentré en France, pendant l'hiver 1830-1831, Champollion constata bien vite que le régime réactionnaire du gouvernement Polignac le condamnait toujours au silence. Aussi bien l'arrivée au pouvoir de Louis-Philippe, après les événements de l'été 1830, apparut pour lui et tous les intellectuels libéraux comme l'aube d'une ère nouvelle. Non seulement il pouvait se sentir délivré des promesses faites au duc de Blacas, qui avait suivi Charles X en exil, mais les portes des deux Académies (celle des Inscriptions et celle des Sciences) lui étaient ouvertes pour de nouvelles communications. Il lut notamment le 30 mars 1831 une *Notice sur l'année vague* qui fut immédiatement exploitée par des scientifiques. Après avoir écouté « l'Égyptien », le mathématicien Biot démontra que « *l'arrangement de l'indication symbolique*

¹ Cette question est encore débattue. M. SABBAH, R. SABBAH, *Les secrets de l'Exode. L'origine égyptienne des Hébreux*, Paris, 2000.

des mois en Égypte remontait au moins jusqu'à l'an 3285 avant J.-C. » !

2) Les travaux de Champollion-Figeac font évoluer la critique de la chronologie sacrée

Dans un ouvrage paru pendant le séjour de Champollion en Égypte, le vicaire de Bellay, J.-G.-H. Greppo, avait salué les progrès décisifs que sa découverte offrait à la critique sacrée. Pour cet ecclésiastique, l'identification de presque tous les pharaons ayant régné pendant vingt-deux siècles, et le classement chronologique qu'en avait tiré Jacques-Joseph, permettaient de mieux comprendre l'histoire des Hébreux et ses interférences avec celle de l'Égypte.

Les temps nouveaux permettaient une interprétation plus libre des textes bibliques, mais Champollion était désormais trop près de la mort, qu'il savait prochaine, pour ferrailler sur ce terrain, réservant ses dernières forces à la mise au net de sa *Grammaire* – le couronnement de toutes ses recherches.

C'est bien après sa disparition que les travaux du savant furent exploités méthodiquement par son frère dans un ouvrage paru en 1839, *Égypte ancienne*, où était proposée pour la première fois une histoire du peuple égyptien remontant à « des temps très anciens ».

Les membres du clergé eux-mêmes saluèrent les découvertes de Champollion ainsi révélées au public lettré, à l'exception de l'abbé Affre qui continuait à soutenir les travaux de l'Allemand Klaproth². Plus tard, certains auteurs comme Athanase Coquerel s'appuyèrent sur cette chronologie pour contester en bloc l'Écriture Sainte, d'autres en soulignèrent au contraire les concordances³.

Conclusion

Sans vouloir traiter plus avant des interférences de la religion des anciens Égyptiens sur les religions monothéistes modernes, nous concluons en tentant de répondre aux deux questions que le comportement de Champollion dans ses démêlés avec l'Église ne laissent pas de poser sur sa singulière personnalité.

² Abbé D.-A. AFFRE, *Nouvel essai sur les hiéroglyphes égyptiens d'après la critique de M. Klaproth sur les travaux de M. Champollion le Jeune*, Paris, 1834.

³ A. ARCHINARD, *La chronologie sacrée, basée sur les découvertes de Champollion*, Paris-Genève, 1841.

1) Champollion courtisan ?

Pendant ses années grenobloises, son caractère entier lui attira biens des ennuis ; il a ensuite incontestablement mûri et modifié son comportement. Peut-on pour autant le taxer de courtisan ? Il s'en est justifié lui-même dans une lettre à son amie toscane Angelica Palli qui, à la suite de quelques jaloux, le soupçonnait d'être un « *astuto cortegiano* ».

Mieux vaut parler de sens tactique et d'habileté, des qualités qu'on ne lui reconnaît pas habituellement et qu'on prête surtout à son frère : il sut saisir des opportunités comme la découverte de la collection Salt qui lui ouvrit les portes du futur musée Charles X, ou sa rencontre avec Ippolito Rosellini sans qui la constitution d'une mission scientifique franco-toscane n'aurait pas été possible. Mais surtout, il conserva jusqu'au bout l'estime de Blacas, de Doudeauville et de la plupart des grands savants de l'époque.

2) Champollion mécréant ?

Reste le soupçon d'incroyance. Il peut sembler présomptueux de vouloir percer les convictions profondes de Champollion, mais, là encore, ses lettres apportent un précieux éclairage.

Bien qu'élevé dans la religion chrétienne, il afficha pendant toute sa jeunesse des idées laïques, voire anticléricales. Parvenu à l'âge mûr, vaguement déiste, il croyait à « *l'intervention d'un être supérieur dans les affaires de ce pauvre monde* », et ne doutait pas que cet être fut « *bon et souverainement juste (...)* », selon des confidences faites à Angelica Palli. Cet optimisme se transforma plus tard, après les épreuves et les déceptions de ses dernières années à Grenoble, en un fatalisme renforcé, exempt de tout sectarisme. Sans rejeter l'éducation chrétienne, il condamnait les comportements superstitieux encore vivaces il y a deux siècles.

Champollion avait une connaissance approfondie des religions antiques du bassin méditerranéen : mais une connaissance d'historien, non de théologien. Ses convictions ont-elles évolué à la vue des bas-reliefs de Thèbes, où il reconnut des mythes repris plus tard par le christianisme ? Elles l'ébranlèrent peut-être dans son scepticisme et, à tout le moins, lui donnèrent de nouveaux signes éclatants de la haute antiquité et de la profondeur de la pensée égyptienne, à l'origine de la civilisation occidentale.

Les animaux sacrés en Égypte ancienne. L'exemple de la nécropole d'Abou Rawash

**Alain CHARRON, Conservateur en chef du Musée départemental
- Arles antique**

Conférence du samedi 29 novembre 2014
Salle des Archives départementales - Grenoble

Situé à huit kilomètres au nord des pyramides de Gizeh, au bord du désert libyque, le complexe funéraire du roi Rêdjedef demeure malheureusement assez méconnu du grand public alors même que les plus importants témoignages royaux datant de l'Ancien Empire conservés au musée du Louvre proviennent de ce site. Les collines qui ont reçu la nécropole royale de la IV^e dynastie et les tombes des proches du roi recèlent encore bien des merveilles, notamment un ensemble de mastabas de la I^{re} dynastie ou des galeries creusées à la fin de la Basse-Époque et dévolues aux animaux sacrés.

I. Les nécropoles des I^{re} et IV^e dynasties

Les nécropoles de particuliers sont situées à 1,5 km à l'est-nord-est de la pyramide du roi. Celle de la I^{re} dynastie, vers 3000 – 2900 avant notre ère, présente la particularité d'être chronologiquement homogène. Toutes les tombes sont en effet datées du règne du roi Den. Les mastabas, qui avaient été édifiés pour de hauts fonctionnaires, sont alignés au bord d'une arête de la colline d'où ils dominent la vallée et un cimetière des I^{re} et II^e dynasties fouillé par Adolf Klasens, en 1959, maintenant recouvert par des constructions modernes. Ainsi placés, ils devaient donner une impression de puissance et de grandeur, leur construction n'ayant rien à envier à ceux de Saqqarah.

L'étude de cet ensemble de la I^{re} dynastie, initiée par Pierre Montet qui y a séjourné pendant deux saisons, en 1913 et 1914, a été reprise en 2008 par Yann Tristant, maître de conférence à l'université Macquarie de Sydney. Il a travaillé sur des mastabas déjà exhumés par Pierre Montet et a mis au jour des tombes annexes oubliées et surtout les restes d'un bateau de l'époque thinite. Il s'agit de la partie centrale d'une embarcation cousue conservée sur 6,54 m de long.

Le complexe du fils et successeur de Khéops, Rêdjedef, le plus septentrional de la nécropole memphite, a été étudié de 1995 à 2007 par Michel Valloggia et son équipe, à laquelle appartenait Michel Baud. En 2001, ce dernier a réuni plusieurs chercheurs, sous l'égide de l'IFAO, afin d'étudier une partie de la nécropole des familiers de Rêdjedef, éloignée de mille cinq cents mètres de la pyramide du pharaon. Michel Baud n'était pas le premier à s'intéresser à cette nécropole, appelée « F » et déjà fouillée par Fernand Bisson de la Roque entre les années 1921 et 1924. Parmi la cinquantaine de tombeaux que compte le site, il en a choisi cinq sur lesquels une étude détaillée a été entreprise et poursuivie jusqu'en 2009. Les résultats, partiellement publiés ont permis des avancées importantes sur la connaissance des carrières et des mastabas, mais surtout sur la construction de ces derniers. Un bloc en calcaire du musée du Louvre (inv. E 14321), à la provenance inconnue et montrant un scribe à l'œuvre, a pu être identifié comme provenant du mastaba M9, tombeau de la IV^e dynastie pris au milieu de la nécropole thinite.

II. La découverte des momies animales

Le mastaba F 48, long de 39 m, est situé au sud-ouest de la nécropole « F » et occupe le sommet de la colline. Malheureusement partiellement détruit par une carrière moderne, il a révélé, en 2004, quelques-uns des rares reliefs de l'Ancien Empire encore en place à Abou Rawash. Ceux-ci occupaient la petite chapelle installée au sud-est du monument. Son propriétaire et son épouse sont inconnus, mais une partie de la titulature du mari a été trouvée lors des fouilles. Elle a permis d'apprendre que celui-ci devait être « connu du roi » car il était un responsable du culte royal.

La même année, une autre surprise attendait l'équipe. Devant la tombe avaient été répandus, suite au pillage du tombeau à une époque indéterminée, des milliers de crânes et

des centaines de momies d'animaux. Il fallait faire le tri parmi les ossements et essayer de comprendre la présence de ces momies en ce lieu. Des ossements humains étaient également récoltés devant le mastaba. Ils correspondent aux momies d'au moins cent-un adultes et vingt-deux enfants, qui avaient été placées dans le mastaba au IV^e siècle avant J.-C. et peut-être jusqu'à l'époque romaine.

Les premières constatations ont montré que le puits sud du mastaba avait servi de nécropole d'animaux, peut-être sous la XXX^e dynastie. Les fouilles pratiquées les années suivantes ont montré que le puits nord avait également été réutilisé pour cet usage. Malheureusement, il est impossible de savoir comment les momies étaient arrangées dans les puits et si les espèces animales étaient mêlées ou non.

Les momies ont été trouvées mêlées à la terre, ce qui explique le piètre état de la majorité d'entre elles. Des ossements et des fragments de tissus étaient emportés à chaque coup de truelle. Plus de trois mille crânes et un millier de momies, essentiellement de musaraignes, ont été récoltés, mais l'étude de ces éléments, fortement perturbés par le pillage des puits, a cependant permis d'identifier d'autres espèces : rats, souris, ichneumons, ibis et rapaces.

Au milieu de ces restes, deux petits cercueils reliquaires ont été ramassés, le plus petit est en bronze et porte, sur la cuve, l'image d'une musaraigne. L'autre est en bois et présente une ouverture sur le côté droit. L'absence du couvercle permet de voir les ossements du serpent qui avait été placés dans le petit socle.

III. Les momies

Au milieu de paquets assez frustes, nous avons pu trouver quelques spécimens remarquables. L'un d'eux présentait la particularité d'avoir la queue de l'animal différenciée du reste du corps et couverte de bandelettes. Souvent, les momies recélaient plusieurs insectivores alors que les plus petites n'abritaient qu'un morceau de l'animal, parfois seulement une hémi-mandibule. Si l'état des momies permettait de voir directement le contenu de certains paquets, d'autres ont dû être radiographiés pour révéler leur secret. Nous avons bénéficié, pour ce faire, de l'appareil et du talent de Salima Ikram, professeur à l'université américaine du Caire et elle aussi, spécialiste de la faune momifiée.

Le tissu de lin qui recouvrait les momies était quadrillé de liens d'origine végétale agencés avec plus ou moins d'adresse.

Certaines momies n'avaient été traitées qu'au natron alors que d'autres présentaient une couleur noire et une rigidité qui indiquent qu'une résine avait été utilisée. Peut-être ce produit contenait-il du bitume ? L'étude des crânes a permis d'identifier quatre espèces de musaraignes. La présence d'un spécialiste de ces petits insectivores aurait sans doute permis d'en reconnaître davantage.

L'étude des momies a apporté son lot de surprises. Des paquets prenant la forme d'une bourse contenaient uniquement des ossements, mais les musaraignes n'y étaient pas seules, des restes de rats et de souris les accompagnaient. Ces derniers n'étaient pas des animaux sacrifiés et dévolus à une divinité, mais les anciens Égyptiens avaient certainement classé ces espèces dans une même famille avec les musaraignes, ce qui permettait de « sauver » les restes de ces autres animaux. Il en était de même avec toutes les espèces momifiées. Des ibis noirs accompagnaient les ibis sacrés de Thot, des renards et des chacals, les chiens d'Anubis ou encore toutes sortes de rapaces, les faucons du dieu Horus. De plus, les corps des animaux contenus dans ces bourses n'étaient pas complets, ce qui indique que les personnes chargées de la momification ramassaient sans doute des os perdus dans la nature afin de confectionner des momies.

Des rapaces étaient présents, mais pas une seule momie n'a été trouvée intacte. Seuls des ossements permettent de deviner la présence de faucons et de rapaces assimilés. D'autres paquets contenaient seulement un tas de plumes. Les couleurs blanches et noires encore présentes sur certaines permettent de penser qu'il s'agit essentiellement d'ibis sacrés. D'autre part, plusieurs paquets d'ossements contenaient des becs de cet échassier. L'ibis de Thot est généralement associé aux rapaces d'Horus dans les nécropoles du pays comme à Tounah el-Gebel.

La datation de l'ensemble est attribuée à la XXX^e dynastie, mais le pillage ne permet pas d'avoir de certitude. En effet, la céramique qui accompagnait les momies date de la dernière dynastie égyptienne, mais également de la période gréco-romaine. Seule une analyse au carbone 14 permettrait de lever les doutes.

Cette réoccupation d'un monument ancien, installé au sommet de la nécropole, visible de loin, doit être certainement mise en relation avec la nécropole du Ouadi Qaren, située au nord de

la colline où est installée la pyramide de Rêdjedef et tout près de la chaussée montante.

IV. Le Ouadi Qaren et les fouilles de Fernand Bisson de la Roque

Il apparaît, grâce à des visites qui ont pu être réalisées dans la nécropole du Ouadi Qaren, que la réutilisation du mastaba F 48 serait plutôt une occupation secondaire, les flots de momies étant placés dans les galeries pratiquées dans des collines longeant une partie du ouadi.

Ce sont deux complexes de galeries appelés a1 et a2 par Fernand Bisson de la Roque qui ont été vus en 1922-1923, mais celui-ci n'en a dégagé qu'un seul, le a2 et encore partiellement. L'ensemble a1 est rempli de sable quasiment jusqu'au plafond et nos tentatives ont été vaines pour nous y glisser en 2009. En revanche, alors que les souterrains a2 étaient ensablés depuis des années, une recherche due à Afifi Roheim Afifi, archéologue du Conseil suprême des Antiquités nous a permis de visiter ces lieux qui avaient été désertés depuis les fouilles de Bisson. Il était possible de reconnaître l'entrée de la galerie qui dépassait du sable accumulé au fur et à mesure des années. Le lieu dégagé par Bisson est divisé en une galerie a2 et en installations extérieures nommées a3. Ces dernières, inscrites à l'ouest du portail d'entrée, sont taillées dans la roche. On trouve d'abord une pièce dont l'ouverture forme un T et qui a été interprétée comme une chapelle par l'archéologue. Devant celle-ci, Bisson a trouvé les restes d'un autel et au sud, une petite salle, dont le plafond a disparu depuis longtemps, décrite comme une salle de sacrifice. Les cuves et conduites vues au début des années 1920 montrent qu'elle servait plutôt à préparer les momies d'animaux.

L'entrée des galeries était fermée par un portail en pierre décoré d'inscriptions et de tores aux angles, mesurant 7,50 m sur 3 m. Il ouvrait sur un long couloir orienté nord-sud de 75 m de long sur lequel ouvrent des salles et d'autres couloirs. Mais Bisson n'a réellement fouillé que l'entrée du site, là où le plafond s'était effondré. Il y a découvert des reliquaires en bronze qu'il a pris pour des représentations de crocodiles alors qu'il s'agissait de musaraignes. Le reste de la nécropole n'a pas été fouillé et malheureusement, a servi de carrière, sans doute depuis très longtemps. Les monticules de déblais empêchent de distinguer le sol et d'accéder aux niveaux antiques. Des sondages effectués par les archéologues du Conseil suprême des Antiquités en divers points ont cependant permis de voir que ce sol est jonché

d'ossements d'animaux, oiseaux, musaraignes et rongeurs, ce qui confirme le lien avec l'occupation des puits du mastaba F 48.

Bisson de la Roque n'a pas cherché à découvrir davantage les installations, tout juste signale-t-il un kôm de tessons au nord-nord-est de la nécropole devant correspondre à un village. Au débouché du ouadi, des fouilles entreprises en 1931 par Rizkallah Macramallah ont mis au jour une enceinte dont seul le mur oriental peut être suivi sur toute sa longueur (205 m). L'épaisseur de celui-ci, 12 m, montre qu'il s'agit d'une enceinte exceptionnelle. Peut-être peut-on y voir un lieu destiné notamment à l'entretien d'animaux vivants. Les recherches récentes du Conseil suprême des Antiquités ont permis de mettre au jour d'autres architectures peu ordinaires. Devant la nécropole, une petite salle pouvant être interprétée comme une chapelle et un long escalier droit à ciel ouvert menant à un puits sont certainement des installations liées aux animaux.

V. La divinité à laquelle les momies étaient offertes

Les musaraignes, majoritaires près du mastaba F 48, n'auraient pas permis, seules, d'expliquer à quelle divinité la nécropole était dédiée. Cependant, Bisson de la Roque a découvert, dans la partie nord du couloir de la galerie a2, un bloc provenant du portail donnant accès à la galerie qui apporte tous les éléments pour reconnaître la divinité invoquée par les offrandes de momies. Ce bloc porte les noms du pharaon Nectanébo II en vis-à-vis du texte qui précise « l'Horus qui préside à Khem ». Le faucon d'Horus est placé en face du faucon du nom d'Horus et tend vers ce dernier un signe *ânk* surmonté d'un sceptre-*ouas*.

Quatre crânes d'ichneumons ramassés au milieu du monceau de momies et d'ossements du mastaba F 48 ont permis de confirmer que la divinité honorée en ces lieux était l'Horus de Létopolis. L'antique cité, appelée Khem (l'actuelle Aousîm), était la capitale du deuxième nome de Basse-Égypte et située à dix kilomètres au nord-nord-est du site d'Abou Rawash. La nécropole était rattachée à la ville durant la Basse-Époque.

Les yeux de cette divinité, une forme d'Haroéris, sont le soleil et la lune. Le premier astre est symbolisé par l'ichneumon et le second par la musaraigne. Le dieu est appelé Khenty-Irty, « Celui qui a des yeux » quand la lune est pleine et Khenty-en-Irty, « celui qui n'a pas d'yeux » lors de la nouvelle lune.

L'exemple d'Abou Rawash n'est pas exceptionnel ; il est, au contraire, révélateur des pratiques qui ont été développées surtout à partir de la Basse-Époque, d'abord dans le Delta, puis dans tout le pays : la momification de millions d'animaux de toutes sortes en hommage à des divinités.

Il reste beaucoup à faire sur le site d'Abou Rawash, mais avant tout, il faut le protéger. Il est en grand danger et les événements qui ont secoué l'Égypte ces dernières années ont conduit des personnages sans foi ni loi à y commettre des dégâts irréversibles. Les mastabas ont été saccagés à la recherche d'un éventuel trésor, la chapelle du F 48 a été détruite et des blocs volés, certainement pour alimenter le marché international de l'art. L'ensemble du site est également menacé par les industries et les propriétaires voisins qui cherchent à étendre leurs domaines.

Éléments de bibliographie

M. BAUD, D. FAROUT, Y. GOURDON *et alii*, « Le cimetière F d'Abou Rawach, nécropole royale de Rêdjedef (IV^e dynastie) », *BIFAO* 103, 2003, p. 17-71.

Dossier « Abou Rawach, nécropole de la I^{ère} dynastie », *Archéologia* 481, octobre 2010, p. 28-59.

A. CHARRON, « Les musaraignes d'Abou Rawash », *Égypte Afrique & Orient* 66, juillet – août 2012, p. 2-14.



Abou Rawash, momie B2a6 4.

Le sanctuaire de Montou à Ermant : nouvelles données sur le temple d'Amenemhat I^{er}

**Lilian POSTEL, Maître de conférences en égyptologie –
Université Lumière-Lyon 2 / HiSoMA UMR 5189**

Conférence du samedi 10 janvier 2015
Salle des Archives départementales - Grenoble

Depuis 2004, une mission de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire associé au CNRS et à l'université Paul Valéry de Montpellier¹, a repris, sous la direction de Christophe Thiers, la fouille et l'étude du temple d'Ermant, dont le dégagement était resté inachevé après l'interruption des travaux menés par l'Egypt Exploration Society entre 1935 et 1937.

Du grand édifice bâti à partir de la fin de l'époque ptolémaïque, il ne subsiste que les fondations qui sont elles-mêmes constituées en grande partie de blocs de remploi provenant du démantèlement des bâtiments du Nouvel Empire et du Moyen Empire qui l'avaient précédé. C'est un vaste puzzle de plusieurs centaines de pièces qui s'offre ainsi à l'archéologue et à l'épigraphiste du XXI^e siècle, mais un puzzle aux multiples pièces manquantes qui, s'il livre beaucoup d'informations, suscite également bien des questions devant lesquelles on ne peut guère proposer que des hypothèses appelées à évoluer au fil des travaux.

C'est dans le cadre de cette mission que je suis chargé du relevé et de l'étude des fragments du Moyen Empire réemployés dans les structures tardives². Les résultats préliminaires de ces travaux qui se poursuivent au cours de missions annuelles seront brièvement présentés dans les lignes qui suivent, à partir de la centaine de blocs de cette période qui ont pu être inventoriés depuis 2004.

I. Ermant et le téménos de Montou, seigneur de Thèbes

La ville actuelle d'Ermant correspond à l'ancienne *Iouni*, l'Hermonthis des Grecs et des Romains. C'est à Ermant que se trouvait le sanctuaire majeur de Montou, « seigneur de Thèbes » – au Moyen Empire, on ajoute volontiers à cette dénomination l'épiclèse locale « qui réside à Ermant ».

Au I^{er} millénaire, les différents temples régionaux dédiés à ce même dieu Montou – à Ermant, Tôd, Médamoud, mais aussi Karnak-Nord – sont réunis dans une construction théologique savante, que le chanoine Drioton a jadis appelée le Palladium de Thèbes, pour former une quadruple protection magico-religieuse en périphérie du temple d'Amon-Rê à Karnak.

C'est sans nul doute le caractère belliqueux que Montou acquiert au cours du temps qui lui valut ce rôle de protecteur. Pourtant, au Moyen Empire, il n'y a pas de traces de ce Palladium thébain et le dieu Montou, hiéracocéphale, coiffé de deux hautes rémiges de faucon au-dessus d'un globe solaire à double uræus, est avant tout une divinité solaire de Haute Égypte, contrepartie méridionale de Rê-Horakhty d'Héliopolis, le soleil à son zénith.

Des vestiges du principal temple de Montou sont encore visibles dans la partie nord de la petite ville d'Ermant, qui s'étend à une vingtaine de kilomètres au sud de Louqsor sur la rive occidentale du Nil. Le site se présente aujourd'hui comme un vaste terrain rectangulaire ceint de murs, d'env. 250 m de long sur 60 m de large sur un axe nord-ouest/sud-est.

¹ IFAO – CNRS USR 3172/CFEETK – UMR 5140/CNRS- Univ. Paul-Valéry de Montpellier. La mission bénéficie du soutien du Labex Archimède au titre du programme IA-ANR-11-LABX-0032-01.

² Ces missions ont bénéficié d'un appui financier du laboratoire HiSoMA (Université Lumière-Lyon 2 – CNRS UMR 5189).



Fig. 1 : Vue du site du temple d'Ermant depuis le nord : au premier plan, fondations du naos, du « couloir mystérieux » et des cryptes du temple de Ptolémée XII.
© L. POSTEL/Mission archéologique française d'Ermant.

Hormis un pylône du Nouvel Empire dont plusieurs assises sont conservées, les structures en place appartiennent toutes au temple tardif, dont la construction, commencée sous le règne de Ptolémée XII au milieu du 1^{er} siècle avant notre ère, ne s'est achevée, semble-t-il, qu'à l'époque romaine. Ce temple ouvrait vers le sud, en direction du Nil dont le cours s'infléchit dans la région en direction de l'est. Les relevés architecturaux menés depuis 2004 ont montré que son plan et ses proportions étaient similaires à ceux du temple d'Hathor à Dendara, édifié à la même époque.

Le démantèlement du temple à partir du 5^e siècle de notre ère et la récupération de ses blocs de grès n'ont épargné que les fondations qui seules aujourd'hui, en dehors de quelques fragments de corniches et de gargouilles, témoignent de l'ampleur de l'édifice. Le mammisi décoré aux noms de Cléopâtre VII et de Césarion qui s'élevait au nord-est du temple avait échappé à ces destructions jusqu'en 1861, année où il fut à son tour complètement démonté et ses éléments réutilisés, dit-on, dans les fondations de la grande sucrerie que l'on construisait sur les berges du Nil à quelques kilomètres de là.

II. Les fondations du temple tardif et leurs emplois

Les murs ptolémaïques que les fouilles ont mis au jour depuis les années 1930 sont exclusivement des murs de fondations et se trouvaient en-dessous des niveaux de sol. Ces derniers ont disparu et seuls les sols des cryptes qui avaient aménagé en sous-sol des chapelles entourant le naos sont conservés.

Ces fondations sont constituées de caissons en gros blocs de grès soigneusement appareillés, destinés à supporter les murs. Ces caissons, au-dessous de l'espace intérieur des salles, étaient comblés de blocs de calcaire ou de grès, régulièrement empilés sur plusieurs assises séparées les unes des autres par une couche de sable. Tous les blocs de remplissage sont en fait des emplois, réutilisés au fur et à mesure qu'on démontait l'édifice antérieur pour élever le nouveau temple.



Fig. 2 : Caisson de fondation en grès du naos ptolémaïque et son remplissage en blocs de calcaire du Moyen Empire.
© L. POSTEL/Mission archéologique française d'Ermant.

Cette pratique, habituelle en Égypte, est une aubaine pour les archéologues car elle préserve en partie les monuments ayant précédé le dernier état architectural dont toute trace aurait sinon bien souvent disparu. À Ermant, l'état de destruction jusqu'aux fondations permet à l'architecte d'étudier de près les méthodes et les phases de construction, et à l'égyptologue de retrouver les vestiges des temples les plus anciens. Pour l'essentiel, les fondations renferment des blocs du Moyen Empire, en calcaire (Montouhotep III et Amenemhat I^{er}) et des blocs du Nouvel Empire, en grès (Hatchepsout et Thoutmosis III).

III. Le temple d'Ermant au Moyen Empire

L'inventaire des blocs de remploi exhumés depuis 1935 reflète de manière assez précise les différentes phases architecturales qui se sont succédé au cours du Moyen Empire.

Le temple le plus ancien aujourd'hui attesté est un édifice élevé par le roi Montouhotep III à la fin de la XI^e dynastie, dans un calcaire local pourvu d'un décor en bas-relief champlevé d'une très grande qualité et d'une finesse d'exécution remarquable.

Dès le début de la XII^e dynastie, Amenemhat I^{er} reconstruit ou agrandit le temple

de Montou : c'est l'édifice quantitativement le mieux documenté, sur lequel porte l'essentiel de mes travaux.

Les phases ultérieures n'ont laissé que peu de traces, ce qui est sans aucun doute significatif de travaux architecturaux de faible ampleur, voire de leur absence. C'est ainsi que le règne de Sésostri^{1er} n'a livré que des éléments statuaire (dont la base de deux triades en granodiorite associant le roi à Montou et à une déesse) ainsi que des pièces du mobilier cultuel (fragment d'autel à fumigations en granodiorite trouvé en 2014) : Sésostri^{1er} s'est manifestement limité à pourvoir l'édifice construit par son père en mobilier sans toucher à sa structure ni à son décor.

Après quelques réfections ou adjonctions de Sésostri^{III} (fragments d'un linteau et d'un montant de porte en granite), il faut attendre la toute fin de la XVII^e et le début de la XVIII^e dynastie pour retrouver les traces d'une intervention royale dans le temple d'Ermant.

1) Fragments du temple d'Amenemhat I^{er}

Sous le règne d'Amenemhat I^{er} se développe une intense activité architecturale à Ermant : le sanctuaire de Montou paraît alors avoir été entièrement reconstruit en calcaire, avec une certaine ampleur si l'on considère le grand nombre de blocs attribuables à ce roi qui nous sont parvenus – sans doute le plus important ensemble actuellement connu pour ce règne.

Une première série de blocs avait été exhumée par les fouilleurs britanniques dès les années 1930. Ces fragments ont été réunis, lors de la clôture de la fouille, dans l'une des cryptes ptolémaïques sur le côté ouest du naos, sous une couche de sable qui les a protégés jusqu'à nos jours. Ils n'ont été, dans le meilleur des cas, que partiellement publiés en 1940, dans un inventaire succinct sans reproductions photographiques ni fac-similés, les dessins accompagnant la description n'étant que des croquis provisoires que l'interruption des travaux en 1937 n'a pas permis d'achever. Plusieurs blocs, absents de l'inventaire, sont restés complètement inédits.

Des blocs encore en situation de emploi au cœur des fondations ptolémaïques sont accessibles, ou partiellement accessibles, depuis cette époque également mais ils n'ont été qu'imparfaitement documentés. Ils se concentrent principalement dans la partie postérieure du temple (naos, chapelles et cryptes, salle des offrandes).

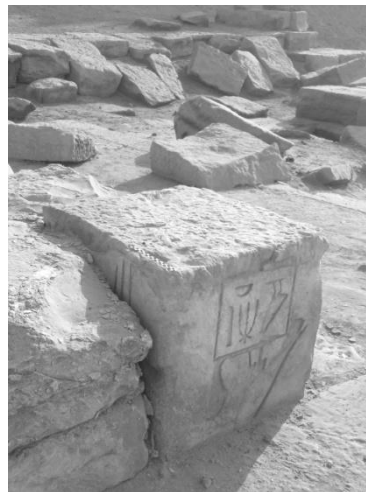


Fig. 3 : Fragment d'un pilier au nom d'Amenemhat I^{er} engagé dans le massif de fondation de l'escalier est du temple ptolémaïque.
© L. POSTEL/Mission archéologique française d'Ermant.

D'autres blocs enfin, jusque-là inconnus, ont été révélés lors des dégagements effectués depuis 2005. Le sol des cryptes du temple ptolémaïque s'est révélé être largement constitué de remplois du Moyen Empire : éléments pariétaux, parfois de grandes dimensions, et montants de porte au nom d'Amenemhat I^{er}. Certains, pris dans l'épaisseur des fondations, n'ont pu être qu'entrevis à travers les interstices des joints et répertoriés de manière provisoire. Ils ne pourront être étudiés et relevés qu'à l'occasion de futurs dégagements, tout comme les éléments qui dorment encore dans les assises inférieures des fondations. Il n'est pourtant pas question de démonter dans un avenir proche l'ensemble des fondations ptolémaïques, entreprise coûteuse et complexe à mettre en œuvre en raison de la fragilisation des structures qu'entraîne inexorablement l'humidité croissante du terrain : la remontée de la nappe phréatique chargée de sels et de bactéries en milieu urbain constitue une réelle menace pour le site d'Ermant, comme pour bien des sites de Haute Égypte.

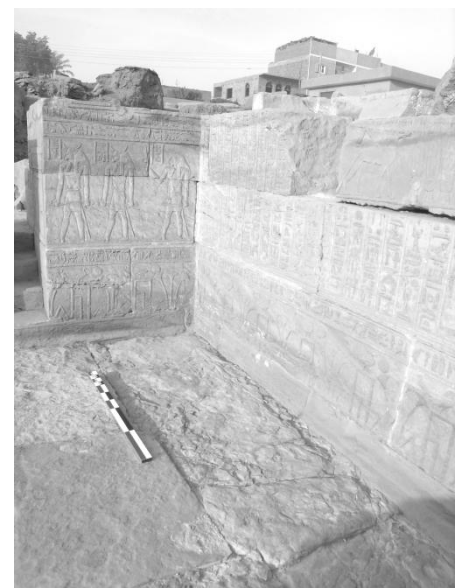


Fig. 4 : Dallage de la crypte de l'angle nord-ouest (F5) du temple ptolémaïque avec remploi d'un montant de porte d'Amenemhat I^{er}.
© L. POSTEL/Mission archéologique française d'Ermant.

La fouille de la partie antérieure du temple (secteur du pronaos présumé, semble-t-il d'époque romaine mais peut-être resté inachevé), a amené la découverte, entre 2011 et 2013, de trois éléments architecturaux de dimensions imposantes au nom d'Amenemhat I^{er} à côté de blocs et de statues du Nouvel Empire exceptionnellement bien conservés. C'est dans ce même secteur qu'a été trouvé le fragment d'autel à fumigations de Sésostris I^{er} évoqué plus haut.



Fig. 5 : Extraction du sol au moyen d'une chèvre du jambage d'une porte monumentale d'Amenemhat I^{er} portant une scène de « montée royale » (novembre 2013).
© L. POSTEL/Mission archéologique française d'Ermant.

2) Programmes architecturaux et iconographiques sous le règne d'Amenemhat I^{er}

Il est encore trop tôt pour proposer une synthèse sur le temple d'Amenemhat I^{er}. Il s'agit avant tout de donner un premier aperçu à travers quelques observations dont il faut garder à l'esprit le caractère provisoire.

En dehors de l'angle d'un support de naos en granite, l'essentiel de la documentation consiste en éléments de parois, de piliers et de portes issus du démantèlement d'un ou de plusieurs édifices bâtis par Amenemhat I^{er}.

En premier lieu, il est rapidement apparu que les blocs d'Amenemhat I^{er} avaient été taillés dans deux calcaires différents :

- un calcaire local, beige clair, fin et compact, provenant des carrières de Dababiya, situées près de Gébélein, au sud d'Ermant ; il permet un relief très précis ; c'est le même calcaire que celui utilisé à la XI^e dynastie ; comme dans le temple voisin de Tôd, la majorité de ces blocs présente une coloration rosâtre régulière, sur une profondeur d'environ 2 à 3 cm, de la surface qui était en contact avec l'air lorsque le

temple était encore debout ; cette altération pourrait être consécutive à une exposition à une chaleur intense, mais sans contact avec les flammes d'un incendie qui auraient davantage endommagé le calcaire ;

- le célèbre calcaire fin des carrières de Toura, au sud du Caire actuel, blanc grisâtre, sensiblement plus grenu ; à Ermant ce calcaire a souvent subi une importante altération qui s'est traduite par un piquetage de l'épiderme.

Dans tous les cas, le décor a été exécuté en un relief dans le creux de belle qualité, souvent assez profond et rehaussé de détails sculptés et incisés. Les variations de style pourraient être liées à l'emploi de deux matériaux différents plutôt qu'à des phases architecturales distinctes, séparées par plusieurs années au cours des trente années du long règne d'Amenemhat I^{er}.

La première série, en calcaire de Dababiya, est quantitativement la mieux représentée pour l'instant. Elle comprend majoritairement, si ce n'est exclusivement, des éléments de parois décorés de grandes scènes disposées en un registre unique (hauteur estimée : environ 2,20 m, pour des parois qui devaient atteindre autour de 4 m de hauteur sous plafond).



Fig. 6 : Remontage partiel d'une paroi en calcaire local avec éléments de la titulature d'Amenemhat I^{er} face au nom du dieu Montou.
© L. POSTEL/Mission archéologique française d'Ermant.

Le répertoire se décline en scènes classiques d'offrandes du roi à la divinité du lieu, Montou, éventuellement accompagné des divinités féminines qui lui sont habituellement associées (Tjénénet et sans doute Iounyt), mais également en scènes plus variées relevant de thèmes monarchiques : accueil du roi et sans doute imposition des couronnes, allaitement du roi par une déesse. On se situe dans une tradition iconographique proche de celle qu'illustre le décor pariétal du temple de Montou à Tôd mis en place sous le règne de Montouhotep III à la fin de la XI^e dynastie, ou encore, pour citer un

monument bien documenté mais plus éloigné dans le temps comme dans l'espace, celui du petit temple de Médinet Mâdi, dans le Fayoum (Amenemhat III et Amenemhat IV).



Fig. 7 : Fragment d'une paroi en calcaire local avec scène d'allaitement du roi par une déesse : outre le buste de la déesse, seuls sont en partie conservés, mais dans une posture caractéristique, les bras des deux protagonistes.
© L. POSTEL/Mission archéologique française d'Ermant.

Parmi les blocs en calcaire de Toura, on distingue plusieurs ensembles. L'un se caractérise par des scènes pariétales de moyen module, au relief relativement peu profond, réparties en registres superposés. Les scènes d'offrandes sont toutes fragmentaires, mais elles montrent, aux côtés de Montou, des divinités étrangères à Ermant (en particulier Horus de Hiérakonpolis et Bastet).



Fig. 8 : Scène d'offrande en calcaire de Toura à Montou et Horus de Hiérakonpolis.
© L. POSTEL/Mission archéologique française d'Ermant.

Des montants de différentes dimensions proviennent de plusieurs portes qu'il est difficile, comme les éléments précédents, de rattacher à un type de bâtiment, ou à une partie précise du temple auquel appartiennent les parois en calcaire de Dababiya.



Fig. 9 : Fragment d'un jambage de porte en calcaire de Toura au nom d'Amenemhat I^{er}.
© L. POSTEL/Mission archéologique française d'Ermant.

En revanche, trois grands blocs trouvés dans la partie antérieure du temple ptolémaïque depuis 2011 forment un ensemble cohérent : ils proviennent de manière certaine (jambage arrière droit) ou probable (passage intérieur ?) d'une porte monumentale qui devait marquer l'entrée principale du téménos de Montou à travers un mur d'enceinte en briques. Le grand module des scènes dont ces fragments conservent des éléments significatifs est le même et les reliefs conservés témoignent d'une grande unité dans leur exécution (relief dans le creux profond et sculpté de minutieux détails).

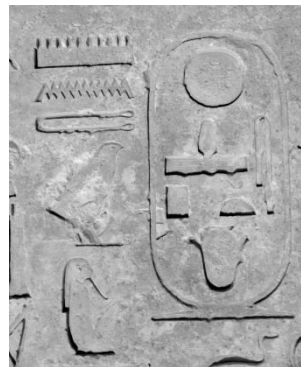


Fig. 10 : Détail d'une scène d'imposition des couronnes en calcaire de Toura : titulature d'Amenemhat I^{er} et nom du dieu Montou.
© L. POSTEL/Mission archéologique française d'Ermant.

La scène de « montée royale » (autrement dit d'introduction du roi dans le temple par des divinités), sculptée dans le passage d'un jambage de porte dont la face extérieure, inscrite au nom d'Amenemhat I^{er} en hiéroglyphes monumentaux, présente un fruit marqué, montrait le roi s'avançant en direction du sanctuaire, mené par trois *Baou* de Nékhen à tête de canidé auxquels devaient répondre symétriquement trois *Baou* de Pê à tête de faucon.



Fig. 11 : Jambage d'une porte monumentale d'Amenemhat I^{er} : scène de « montée royale » avec deux *Baou* de Nékhen (passage) et éléments de titulature royale (jambage extérieur).
© L. POSTEL/Mission archéologique française d'Ermant.

Seuls sont partiellement préservés deux des *Baou* de Nékhen : ils suffisent cependant à l'identification du thème, bien connu par ailleurs, et à la restitution d'un tableau qui devait atteindre, en se fiant aux dimensions des personnages, 7,50 m de longueur. La scène devait donc se déployer sur une bonne partie, voire sur la totalité du passage de cette porte à travers un mur de briques dont on peut estimer l'épaisseur à 8 ou 9 m. La « montée royale » occupait le bas de la paroi, au-dessus d'une plinthe, et devait être surmontée d'un second registre auquel pourraient se rattacher la scène d'imposition des couronnes (avec Horus – thème monarchique lui aussi bien attesté au Moyen Empire) du deuxième bloc et les bribes de titulature du troisième bloc.

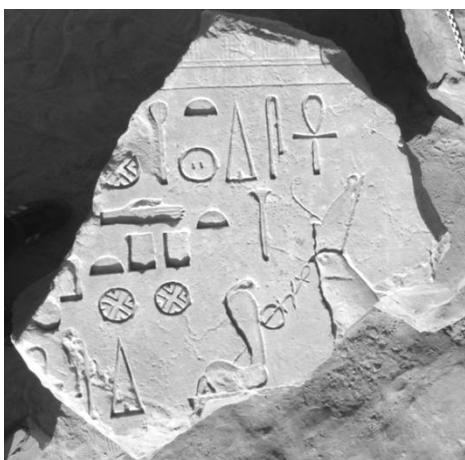


Fig. 12 : Bloc en en calcaire de Toura avec éléments de légende et bribes de la titulature d'Amenemhat I^{er} (faucon du *serekh*).
© L. POSTEL/Mission archéologique française d'Ermant.

Ces dimensions sont en accord avec ce que l'on sait des enceintes de temple au Moyen Empire (celle du temple de Tôd mesurait par exemple 9,50 m d'épaisseur) et les proportions suggèrent que l'on est face à une porte monumentale comparable à celles, bien connues, qui furent élevées à Médamoud à la fin du Moyen Empire, l'une sous Sésostri III, l'autre sous Sobekhotep I^{er} au tout début de la XIII^e dynastie. Cette dernière mesurait 6,22 m de hauteur pour une largeur en façade de 3,50 m et une profondeur de 5,50 m à travers l'enceinte de briques : la porte d'Ermant aurait donc été sensiblement plus grande que celle-ci.

S'il est encore bien trop tôt pour songer à esquisser une restitution du temple d'Amenemhat I^{er}, dans son architecture comme dans ses décors, la documentation commence malgré tout à livrer des pistes prometteuses qui guideront les analyses à venir. Une partie des

données immédiatement disponibles reste en effet à exploiter ; mais surtout, le « réservoir » que forment les assises de fondation non encore explorées laisse espérer de fructueuses découvertes. La tâche, comme on l'a vu, sera difficile à mettre en œuvre et nécessitera d'importants moyens logistiques et financiers – qu'il reste à réunir... La poursuite et l'élargissement de la fouille aux abords du temple ptolémaïque permettront peut-être de mieux connaître la topographie du site à l'époque pharaonique, voire de mettre au jour des structures architecturales en place (bâtiments annexes, utilitaires ou cultuels, enceinte du téménos) que les fondations de l'édifice tardif ont complètement oblitérées ailleurs. Il appartient également à la mission d'Ermant, outre son objectif de documentation, de contribuer, dans la mesure du possible et en collaboration avec le Ministère d'État des Antiquités, à la préservation d'un site menacé. L'humidité croissante du sol a entraîné depuis 2009 une nette accélération du processus de dégradation du calcaire comme du grès qui se délitent et se désagrègent sous l'effet de la cristallisation des sels à la surface des blocs. L'un des défis majeurs consiste donc à assurer, à moyen terme, la conservation des vestiges de l'un des grands temples de la Haute Égypte.

Orientation bibliographique

R. MOND, O.H. MYERS, *Temples of Armant. A Preliminary Survey, ExcMem 43*, Londres, 1940.

L. POSTEL, « Nouvelles données sur le temple d'Amenemhat I^{er} à Ermant », *BSFE* 191, 2015 (sous presse).

Chr. THIERS, « Armant : Recent Discoveries at the Temple of Montu-Re », *Egyptian Archaeology* 44, 2014, p. 32-35.

Chr. THIERS, Y. VOLOKHINE, *Ermant I. Les cryptes du temple ptolémaïque. Étude épigraphique*, MIFAO 124, Le Caire, 2005.

P. ZIGNANI, « L'architecture du temple de Montou-Rê à Ermant. Essai d'approche typologique et proportion du plan », *BIFAO* 114, 2014 (sous presse).

Des rapports annuels succincts ont été publiés dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale (BIFAO)* depuis 2004 et mis en ligne sur le site <http://www.montpellier-egyptologie.fr/>

Les stèles de particuliers au Nouvel Empire. Communiquer avec les hommes et avec les dieux

**Jacques POIRSON, doctorant en égyptologie à l'EPHE (Paris),
Vice-président de l'association Papyrus (Lille)**

Conférence du samedi 14 mars 2015
Salle des Archives départementales - Grenoble

Les stèles, omniprésentes dans les musées et dans les expositions consacrés à l'Égypte ancienne ont, sous des formes diverses, traversé l'histoire de l'Égypte, de la première dynastie thinite à l'époque ptolémaïque.

Quelle est leur typologie ? Quelles sont leurs significations ? Quelle a été leur évolution ? Telles sont les questions qui peuvent être posées et qui trouvent peu de réponses dans les ouvrages accessibles aux amateurs de l'Égypte ancienne.

Nous tenterons d'apporter quelques éléments de réponse à travers l'examen détaillé de plusieurs stèles de particuliers du Nouvel Empire.

En introduction, nous donnerons une définition simple de la « stèle » et ferons un rapide survol de son évolution depuis les premiers exemples apparus à la période thinite.

I. Qu'est-ce qu'une stèle ?

En nous limitant aux exemples donnés par le Nouvel Empire, nous définirons la stèle comme un monument en pierre, de formes et de dimensions variables, destiné à transmettre des messages précis qui permettent de distinguer plusieurs types de stèles :

- les stèles à caractère funéraire, déposées dans les tombes et destinées à demander aux proches du défunt de veiller à lui assurer une vie confortable dans l'« Au-delà ». Ce type de message apparaît dès les premières dynasties ;
- les stèles à caractère votif, déposées dans les temples, sollicitent, grâce à des formules d'adoration ou à des « hymnes », l'assistance, dans l'« Au-delà », d'une (ou plusieurs) divinité(s). Ce type de message apparaît au Moyen Empire ;

Les Égyptiens n'ont pas hésité à « mélanger les genres » en réalisant des stèles « mixtes », (faute d'une appellation plus pertinente),

présentant, au registre supérieur, un aspect votif et, au registre inférieur, un aspect funéraire ;

- les stèles à caractère familial ou personnel retrouvées dans les habitations de Deir el-Medina.

II. Évolution de la typologie des stèles avant le Nouvel Empire

Nous l'avons dit, on trouve, dès l'époque thinite, les premières stèles, très rudimentaires, dans les nécropoles privées entourant les tombes des premiers rois à Oumm el Qaab (Abydos). À la II^e dynastie (nécropole d'Hélouan), puis à la III^e dynastie (Saqqara), on voit apparaître le motif essentiel de la table d'offrandes (tranches de pain dressées), thème qui ne sera plus jamais abandonné.

Une évolution importante donne naissance, à l'Ancien Empire, à un nouveau type de stèles, dites « pancartes », déposées dans les chapelles funéraires (à Giza, IV^e dynastie), puis intégrées, à la V^e dynastie, dans les entrées de mastabas sous la forme d'un ensemble architectural et appelées « stèles fausse-porte ».

Au Moyen Empire, et particulièrement à Abydos, lieu de culte dédié à Osiris, le particulier tend à s'adresser, plus directement, aux divinités au moyen de stèles votives, définies plus haut. Là encore, le moyen de communication perdurera mais sa typologie évoluera constamment.

Mais c'est au Nouvel Empire que l'imagination des Égyptiens donnera lieu à la floraison d'un nombre incalculable de stèles funéraires et votives, souvent complétées par des aspects magiques et personnels. Les nécropoles thébaines et, particulièrement, celle du village d'ouvriers (« serviteurs dans la Place de Vérité ») de Deir el-Medina, constituent le centre principal d'activité.

III. Les stèles de particuliers au Nouvel Empire

Elles présentent, séparément ou simultanément, une typologie innovante dans leur structure et leur décoration (iconographie et textes) ou, au contraire, une typologie classique, dans le respect des traditions décoratives remontant, parfois, à l'Ancien Empire. Nous l'avons dit plus haut, la tradition et l'innovation cohabiteront fréquemment au sein d'une même stèle.

Une innovation particulière concernant le cintre des stèles, déjà amorcée au Moyen Empire, va se généraliser : deux yeux-*oudjat* encadrant un signe-*shen*, ce symbole de protection (qui a donné le « cartouche » entourant le nom des pharaons), à caractère magique, sera progressivement complété par un vase (libation rituelle) et le signe de l'eau (symbole de pureté). Plusieurs exemples montrent combien ce thème, à travers sa constance, peut présenter des dispositions variées et inventives.

Les stèles ne sont pas le seul moyen de communication par la transmission d'un message, funéraire ou votif, ainsi que le montrent quelques exemples de scènes empruntées aux parois de tombes qui reprennent plusieurs des thèmes de décorations déjà évoqués.

Les textes aussi uniront des formules rituelles, déjà présentes à l'Ancien Empire, et des innovations, adaptées à l'évolution des rites religieux et familiaux : les exemples proposés permettent de constater combien les stèles sont, fondamentalement, un « marqueur » de communication (mais pas le seul !). Ceci n'exclut pas des préoccupations plus directement « artistiques », notion étrangère à l'époque mais sous-jacente dans un grand nombre de stèles, notamment pour augmenter l'efficacité du message transmis.

Les stèles à caractère votif montreront, à Deir el-Medina, plusieurs types novateurs et localement adaptés aux rites religieux thébains :

- les stèles dédiées à Meresger, « patronne » de la nécropole thébaine, comporteront une représentation de la déesse sous la forme d'un ou plusieurs serpents et des formules implorant sa clémence, qualité qu'elle partage avec Ptah, également destinataire de ce type de message votif ;
- les stèles « à oreilles », quant à elles, solliciteront Amon ou Hathor, à Thèbes, mais

aussi Ptah à Memphis, divinités « qui écoutent les prières ». Elles sont peu nombreuses, de petites dimensions et reflètent bien la simplicité d'un culte populaire très sobre ;

- à partir de la période ramesside, une catégorie originale de stèles, dédiées à Ahmès Néfertari et son fils Amenhotep I^{er}, présentent le couple divinisé, recevant l'adoration d'un orant ;

- parallèlement aux stèles funéraires et votives, le Nouvel Empire voit se développer, à Deir el-Medina, un type particulier de stèles dites « *akh iqer en Rê* » (« esprit efficient de Rê ») ; implantées dans les habitations des ouvriers, ces stèles, adressées à un aïeul de la famille par ses descendants qui sollicitaient son intervention comme « médiateur » auprès des divinités, évoquaient son efficacité manifestée durant son vivant. Par exemple, en faveur de la naissance d'un garçon dans le foyer.

Ce qualificatif d'*akh iqer* était utilisé depuis longtemps (Première Période Intermédiaire), sur divers supports domestiques (jarres, vases...) : c'est encore l'exemple d'une tradition traversant les époques, grâce à des stèles, peu nombreuses (une soixantaine environ), de petites dimensions, dont les couleurs, bien protégées dans les habitations, sont encore bien présentes.

Terminons ce parcours à travers les stèles de particuliers au Nouvel Empire en mentionnant les « stèles (de) lucarne » : encastrées dans la façade Est du pyramidion surmontant les tombes, elles étaient dédiées à une divinité, placée dans une barque solaire, adorée par le défunt.

Évoquons, enfin, une catégorie particulière d'artefacts : la « statue-stélophore ». Un orant à genoux tient devant lui, sur ou devant ses genoux selon l'époque, une stèle votive dédiée à une divinité. Certes, il s'agit d'une statue mais la stèle est bien présente et ce monument ne devrait pas être écarté de cet exposé.

En guise de conclusion : la stèle de Djehoutynefer (Turin), qui présente une synthèse cohérente à la fois des thèmes de communication les plus importants et des références stylistiques traditionnelles et innovantes.

L'administration du Ramesseum. Des fonctionnaires au service d'un temple de millions d'années

Christian LEBLANC, Directeur de Recherche Émérite au CNRS, Directeur de la Mission archéologique française de Thèbes-ouest (MAFTO)-UMR 8220/LAMS-CNRS/UPMC

Conférence du samedi 11 avril 2015
Salle des Archives départementales - Grenoble

Depuis la XIII^e dynastie, période qui semble correspondre à leur apparition, les temples de millions d'années ont connu une évolution significative jusqu'à l'époque ramesside et même un peu au-delà puisque les derniers exemples recensés sont contemporains de la XXII^e dynastie. Mémoires à fonction liturgique, mais aussi centres économiques et administratifs, ils se sont développés tout au long de la vallée, certains même furent construits en Nubie et au Soudan. Bien que ces monuments aient été pendant trop longtemps perçus simplement comme des temples funéraires, de récentes recherches ont enfin clairement démontré que leur vocation initiale était surtout associée à la divinisation royale, celle-ci pouvant être proclamée durant le règne du souverain, sans attendre sa métamorphose en Osiris-roi ou sa transfiguration dans l'autre-monde¹. Œuvres personnelles, conçues et mises en activité du vivant du pharaon, ces fondations avaient également pour but de glorifier et d'éterniser, par un imposant programme architectural et iconographique, les grandes actions qui furent tout à l'honneur de leurs constructeurs

respectifs². Que ce culte royal puisse perdurer le plus longtemps possible après l'existence terrestre de tout pharaon était incontestablement le vœu ou mieux le défi que l'institution devait relever, justifiant le qualificatif de « temple de millions d'années » attribué à ce type d'édifices qui, par ce concept de pérennité indéfinie, entraient un peu en concurrence avec les temples divins proprement dits. Sans doute est-ce encore la raison pour laquelle ces mémoires furent le plus souvent considérés comme de véritables biens de la Couronne et qu'à la disparition physique de leur bâtisseur, il revenait à ses successeurs sur le trône d'Horus de les entretenir et de continuer à en assurer la gestion tant religieuse qu'économique.

À l'occident de Thèbes, plusieurs de ces temples ont été construits durant le Nouvel Empire. Certains plus grandioses que d'autres, suivant la durée de règne de leur bâtisseur, la prospérité du royaume, voire les événements plus ou moins providentiels ou turbulents du moment. À en juger par son étendue initiale, celui d'Amenhotep III fut incontestablement le plus développé de ceux qui existaient à la XVIII^e dynastie, bien qu'il soit aujourd'hui l'un des plus ruinés³. Pour l'époque ramesside, ceux de

¹ Cf. G. HAENY, « Zur Funktion des "Häuser für Millionen Jahre" », *Ägyptische Tempel-Struktur, Funktion und Programm*, HÄB 37, 1994, p. 101-106 ; B.J.J. HARING, *Divine Households. Administrative and Economic Aspects of the New Kingdom Royal Memorial Temples in Western Thebes*, *EgUit* 12, 1997 ; Chr. LEBLANC, « Les temples de millions d'années : une redéfinition à la lumière des récentes recherches. De la vocation religieuse à la fonction politique et économique », *Actes du Colloque international sur les temples de millions d'années et le pouvoir royal à Thèbes au Nouvel Empire, Louqsor 3-5 janvier 2010*, dans *Cahier Supplémentaire des Memnonia* 2, 2010, p. 19-57 ; S. SCHRÖDER, *Millionenjahrhaus Zur Konzeption des Raumes der Ewigkeit im konstellativen Königtum in Sprache, Architektur und Theologie*, Wiesbaden, 2010.

² Cf. Chr. LEBLANC, « Quelques réflexions sur le programme iconographique et la fonction des temples de millions d'années », dans St. Quirke (éd.), *The Temple in Ancient Egypt. New Discoveries and Recent Research*, Londres, 1997, p. 49-56. Voir encore *Memnonia* VIII, 1997, p. 93-105.

³ Cf. H. RICKE (†), G. HAENY, L. HABACHI, *Untersuchungen im Totentempel Amenophis'III.*, BÄBA 11, 1981 ; H. JARITZ, « Kom el-Hettan. Le plus vaste de tous les sanctuaires », *Les Dossiers Histoire et Archéologie* n° 136, Dijon, 1989, p. 46-49 ; H. SOUROUZIAN, « The Temple of Millions of Years of Amenhotep III : Past, Present and Future Perspectives », *Cahier Suppl. des Memnonia* 2, 2010, p. 91-98. Pour la récente

Ramsès II et de Ramsès III, beaucoup mieux préservés, présentent l'avantage de pouvoir se compléter : si celui de Medinet Habou a conservé la presque totalité de son architecture de pierre, symbole d'exaltation du pouvoir royal, le Ramesseum dispose, même s'il a souffert de démantèlements au fil des siècles, de presque toutes ses dépendances en brique crue où se déroulait une grande partie des activités associées à son fonctionnement. Venant en complément des fouilles archéologiques effectuées dans son enceinte ces dernières années, l'étude des sources documentaires permet aujourd'hui de reconstituer, même si ce n'est encore que partiellement, les dispositifs mis en place par l'institution royale pour garantir la bonne marche du « Château d'Ousermaâtré Setepenrê » et promouvoir sinon maintenir son rayonnement à l'échelle de la ville ou du nome⁴.

Œuvre de deux célèbres « conducteurs de travaux », Penrê et Ameneminet⁵, le Ramesseum occupait, au temps de sa splendeur, un espace de près de dix hectares,

entre les temples d'Amenhotep II au nord, et de Thoutmosis IV, au sud. Son administration devait être très structurée comme le suggèrent déjà les différentes fonctions qui répondent à une hiérarchie où coexistent de nombreux grades et échelons allant d'une autorité locale nommée par le roi à tout un ensemble d'employés et de personnel subalterne, chacun devant assumer les responsabilités de sa charge dans les rouages de l'organisation temporelle.

Le « gouverneur du château » avait l'éminente position de diriger la fondation royale. Il n'était pas nécessairement recruté sur place, mais pouvait venir d'une autre ville et séjourner dans le cadre de missions d'inspection. Tel fut le cas, par exemple, du memphite Ramsesnakht qui occupa ce poste dans la première partie du règne. D'autres distingués notables prirent le relais, comme Hori, Nebsoumenou (TT 183), Horemheb, Naherhou, Ameneminet (homonyme du « conducteur de travaux »), Nedjem, peut-être encore Khaemtery, sans oublier que des fonctionnaires qui n'étaient pas de souche égyptienne, comme le général Ourkhiya et son fils Youpa, d'origine probablement hourrite, en furent également titulaires. Le plus souvent, cet intendant principal, ou son substitut le cas échéant, cumulait cette lourde charge avec celle de « directeur du Trésor ». Tia, beau-frère de Ramsès II, l'avait exercée sans doute peu de temps après l'inauguration du temple. On peut imaginer que son office se trouvait dans le quartier nord-ouest du Ramesseum, non loin d'un long bâtiment à colonnes, qui fut identifié pour être le *Per-Hedj* ou Trésor. S'il n'a laissé aucun témoignage sur place, son image avait été reproduite en revanche, accompagnée de son nom et de sa qualité, sur une grande stèle brisée et remployée dans le temple de Deir el-Bahari⁶. Elle provenait certainement du mémorial de Ramsès II. Pour accomplir ses tâches, ce dignitaire avait tout un réseau de collaborateurs à sa disposition. Les archives nous ont conservé les noms de plusieurs d'entre eux, chefs, scribes ou délégués du Trésor, tels Paytenheb,

bibliographie sur ce temple, cf. *Cahier Suppl. des Memnonia* 2, 2010, p. 29-30.

⁴ M. NELSON, « Les fonctionnaires connus du temple de Ramsès II. Enquête à partir des tombes thébaines », *Memnonia* I, 1991, p. 127-133 ; M. NELSON, « Les fonctionnaires du Ramesseum », dans Chr. Barbotin, Chr. Leblanc (éd.), *Les monuments d'éternité de Ramsès II. Nouvelles fouilles thébaines*, Paris 1999, p. 58-62 ; Chr. LEBLANC, G. LECUYOT, M. MAHER-Taha, « Documentation, recherches et restauration au Ramesseum : bilan et perspectives », *Egyptology at the Dawn of the Twenty-first Century. Proceedings of the Eighth International Congress of Egyptologists, Cairo 2000* 3, Le Caire, 2003, p. 257-266 ; Chr. LEBLANC, « Bilan de vingt campagnes de recherches et d'études dans le temple de millions d'années de Ramsès II à Thèbes-Ouest », *Cahier Suppl. des Memnonia* 2, 2010, p. 105-118 et pl. XV-XVII.

⁵ Ouvrage mis en chantier avant la fin de l'an 2 du règne. Sur Penrê, originaire de Coptos : cf. C.F. NIMS, « A stele of Penre, builder of the Ramesseum », *MDAIK* 14, 1956, p. 146-149 ; S.G. GOHARY, « The Remarkable Career of a Police Officer », *ASAE* 71, 1987, p. 97-100 et fig. 1 ; KRI III, 268-271 ; J.-C. GOYON, « Penrê, conducteur des travaux au Ramesseum, et son étrange histoire », *Memnonia* I, 1991, p. 53-65 ; Chr. BARBOTIN, *Les monuments d'éternité de Ramsès II*, Paris, 1999, p. 33-34 [7] ; Chr. LEBLANC, « Deux nouveaux "cônes funéraires" au nom de Penrê, doyen des medjayou », *Memnonia* XXII, 2011, p. 95-103 et pl. XV-XVII. Pour Ameneminet, originaire d'Abydos, qui prit le relais sur le chantier : cf. KRI III, 272-277 ; J. LIPINSKA, « Amenemone, Builder of the Ramesseum », *EtudTrav* 3, 1969, p. 42-49 ; J. LIPINSKA, *Deir el-Bahari* IV, Varsovie, 1984, p. 24 (cat. 18) et p. 37 ; M. TRAPANI, « Sur l'origine de la statue-groupe de la famille d'Ameneminet, directeur des travaux du Ramesseum. Naples inv. n° 1069 », *Memnonia* VII, 1996, p. 123-137 et pl. XXXIV-XXXIX.

⁶ M. BARWIK, « Overseer of the Treasury Tia at Deir el-Bahari », *Memnonia* XVIII, 2007, p. 67-70 et pl. VII-VIII. Sur la tombe de ce dignitaire, à Saqqarah, cf. G.T. MARTIN, « The Tomb of Tia and Tia : Preliminary Report on the Saqqâra Excavations, 1983 », *JEA* 70, 1984, p. 5-12 ; G.T. MARTIN, *The Tomb of Tia and Tia. A Royal Monument of the Ramesside Period in the Memphite Necropolis*, *EES-ExcMem* 58, 1997. Pour les autres monuments connus : cf. J. MALEK, « Two Monuments of the Tias », *JEA* 60, 1974, p. 161-167 ; K. MYSLIWIETC, « Zwei pyramidia der XIX. Dynastie aus Memphis », *SAK* 6, 1978, p. 153-155 ; KRI III, 366-372.

Amenemheb, Paqay, Paÿ, Amenemipet (TT 374), et un certain Mahou (TT 257), dont la fonction peut laisser supposer qu'il était également rattaché à cette administration.

Dépositaire de richesses considérables qu'il fallait réceptionner, enregistrer, protéger, voire écouler lors de la célébration des rituels religieux mais aussi pour la rétribution du personnel au service de l'institution, le temple était un véritable satellite économique du pouvoir central et une forteresse maintenue sous haute surveillance. Des scribes permanents y avaient qualité de régisseurs, comme Djehoutyherhesef, Amenemipet (TT 177), Iry, Pentaouret et Sedy, ces deux derniers bien après la mort de Ramsès II. L'armée comme la police y étaient également présentes, sans doute pour régenter la conscription locale, éviter toute corruption et régler les litiges qui pouvaient survenir au sein de la fondation. Plusieurs scribes de l'armée sont attestés (Neboua, Aboumeret, Hormenou), de même qu'un scribe des recrues (Nebmehyt, TT 170), tous placés certainement sous l'autorité de l'administrateur du temple qui, lui-même, était souvent détenteur d'une haute fonction militaire. Un corps de policiers et d'inspecteurs, composé de Pakharou, Neferhotep et de bien d'autres encore, devait y assurer l'ordre, et un tribunal (*kenbet*) dont on n'a pas retrouvé jusqu'ici l'emplacement *intra muros*, avait à juger les exactions, désaccords ou conflits qui, au fil du temps, intervenaient entre certains employés et l'administration. Probablement est-ce dans ce service juridique que devait officier Piaÿ et, plus tard encore, sous le règne de Ramsès III, Hednakht, « scribe de la natte (ou plutôt du cadastre) »⁷. Monde clos en apparence, le Ramesseum était néanmoins en relation permanente avec les responsables du pouvoir central comme le vizir du sud et ses délégués⁸,

⁷ À la XVIII^e dynastie, un certain Amenemhat (règne de Thoutmosis III) est attesté pour avoir occupé cette fonction (TT 182 = PM I/1, p. 289). Le Pap. Turin inv. cat. n° 2021, rt. 4, 2, signale un prêtre-*ouâb*, Ptahemheb, également « scribe de la natte/du cadastre » (fonction rattachée à la *kenbet*) : cf. J. ČERNÝ, T.E. PEET, « A marriage settlement of the twentieth dynasty », *JEA* 13, 1927, pl. XIV ; B.J.J. HARING, *Divine Households, EgUit* 12, 1997, p. 223. Hori, « directeur des greniers » du temple de Ramsès III à Medinet Habou en l'an 7, cumulait sa charge avec celle de *sš n tmz* : cf. *KRI* VI, 601 et 627.

⁸ Deuxième personnage de l'État, le vizir représentait le roi pour la gestion administrative du royaume. La fonction fut dédoublée au cours de l'époque ramesside. Paser (TT 106) occupa déjà d'importantes charges sous le règne de Sethi I^{er}. Il fut nommé vizir avant même que Ramsès II n'accède au pouvoir et assumait cette tâche

ou encore avec les autorités de Thèbes, qu'il s'agisse du maire ou gouverneur de l'occident de la ville⁹, voire des scribes du nome qui avaient à conduire les affaires concernant cette partie du territoire¹⁰.

Dans l'enceinte du *temenos*, autour de l'édifice réservé aux cultes et aux liturgies, l'espace était occupé par tout un ensemble de bâtiments en brique crue. Au nord et à l'ouest, se tenaient les magasins pour l'huile, le vin, les céréales, les graisses, le miel et divers autres produits et denrées qui convergeaient des domaines royaux ou étaient mis en jarres sur

notamment pour la Haute Égypte. Encore en poste lors du traité de paix avec les Hittites en l'an 21, il adressa une lettre de félicitations à Hattousili III. Khay (homonyme du gouverneur du Ramesseum) prit, semble-t-il, la relève vers l'an 27/28. Neferronpet exerça également cette fonction sur le Sud, vers l'an 57 du règne (sa tombe aurait été retrouvée à Saqqarah, lors de fouilles menées entre 1984 et 1988 par l'Université du Caire). La gestion du Nord fut assurée entre l'an 16 et 42, par un vizir du nom de Rahotep ou Parahotep (originaire d'Abydos et maire de Memphis) et, vers l'an 52, par un autre, portant le même nom, mais originaire de Sedment el-Gebel (maire et vizir de Pi-Ramsès). Cf. W. HELCK, *Zur Verwaltung des Mittleren und Neuen Reiches, ProblÄg* 3, 1958 ; *KRI* I, 285-301 ; *KRI* III, 1-36 (pour Paser) ; *KRI* III, 36-46 (pour Khay) ; *KRI* III, 47-51 (pour Neferronpet) et *KRI* III, 52-67.

⁹ Sur les maires ou gouverneurs de Thèbes à l'époque de Ramsès II : cf. W. HELCK, *Zur Verwaltung des Mittleren und Neuen Reiches, ProblÄg* 3, 1958 ; Chr. LEBLANC, « Un fragment de statue naophore au nom de Païây, et les gouverneurs de Thèbes au Nouvel Empire », *Memnonia* XVI, 2005, p. 72-74. On y ajoutera encore, pour ce règne : Nefermenou (TT 184 = PM I/1, p. 290-291 ; *KRI* III, 162-163, 99) et Hounefet (TT 385 = PM I/1, p. 437 ; *KRI* III, 163-164, 100 ; A. FAKHRY, « Three unnumbered tombs at Thebes » *ASAE* 36, 1936, p. 126-129 ; sarcophage Fitzwilliam Museum E.1.1835 = *KRI* III, 164).

¹⁰ C'est, semble-t-il, à partir de l'époque ramesside, que la fonction de « scribe du nome » aurait été dédoublée : l'un étant affecté à l'est, l'autre étant préposé à l'ouest du territoire : cf. J.-C. GOYON, « Hori de Thèbes, loyal serviteur méconnu de Ramsès II et les "scribes du nome thébain" du Nouvel Empire. (Statue Cachette de Karnak K 647 et Groupe Louvre A.68-N.69) », *Memnonia* XXII, 2011, p. 170-173.

On observera également que des échanges existaient entre les différents temples de millions d'années : cf. B.J.J. HARING, *Divine Households, EgUit* 12, 1997, p. 383-384. Au Ramesseum, des étiquettes et des bouchons de jarres indiquent que de l'huile de moringa ou du vin pouvait venir de domaines appartenant au temple de Séthi I^{er} en Abydos : cf. J.E. QUIBELL, *The Ramesseum*, Londres, 1896, pl. XI, 9-10 ; W. SPIEGELBERG, *Hieratic Ostraka & Papyri found by J.E. Quibell in the Ramesseum*, Londres, 1898, pl. XIX (141), XXI (168) ; G. LECUYOT, « À propos de quelques bouchons de jarres provenant du Ramesseum », *Memnonia* VIII, 1997, p. 107-118.

place. Des officines où l'on conservait des matières précieuses, où l'on préparait des substances aromatiques, se trouvaient encore dans ce quartier du temple ainsi que le laissent deviner certains indices. Là encore, tout un personnel accomplissait son travail, en fonction d'une stricte hiérarchie. Il y avait les responsables des magasins, les directeurs des greniers et des celliers qui, comme Piaÿ (TT 263) et Saaset disposaient d'adjoints pour contrôler et consigner les arrivages et les sorties de produits. Ramsesemperrê et Horimès, que les sources désignent comme étant des chefs-gardiens, eurent ce rôle d'intendants, le deuxième ayant été plus précisément rattaché au Trésor. Affectés à des secteurs sensibles qui touchaient l'économie, ils avaient eux-mêmes d'autres hommes sous leurs ordres, comme ce Penrenenoutet « de Thèbes », « gardien du château de millions d'années », que mentionne et représente un ex-voto jadis découvert par W. Flinders Petrie. Sur la stèle BM 796 du British Museum, Horemhat, Soutymès, Neferrenpet, Nakhtouemouaset, Khonsou, Ptahemheb et quelques autres encore, occupaient probablement aussi cette même activité au Ramesseum, sous la tutelle de leur supérieur, Ramsesemperrê¹¹.

Côté sud, prenaient place les ateliers, les cuisines, les boulangeries, un économat, et même une école dont les ruines ont été fouillées et restaurées après avoir livré une documentation archéologique qui confirme la vocation des lieux. On sait qu'un certain Samout et notamment son fils, Amenwahsou (propriétaire de la TT 111) comme certains de ses enfants, furent en poste dans cet établissement, en qualité de scribes de la « Maison de Vie » et des archives sacrées du Ramesseum. Ils y enseignaient l'écriture hiéroglyphique et hiéroglyphique, la rédaction de sagesses et de préceptes moraux, mais également le dessin et la sculpture, et formaient ainsi les « scribes des contours » à leur futur métier¹². C'est dans ces

quartiers qu'opéraient encore de nombreux travailleurs, soit dans l'artisanat de la pierre et des métaux ou dans les ateliers de tissage que dirigeait Neferrenpet (TT 133), soit encore dans deux grandes unités pourvues de fourneaux, où cuisiniers, bouchers et marmitons, sous l'autorité de Nakhtamon (TT 341), chef des autels du temple et de Resemhebsed, supérieur des bouchers, préparaient pains, galettes, gâteaux et autres denrées rôties ou grillées, destinés à nourrir les dieux-résidents et la communauté qui était à leur service. L'approvisionnement en eau était assuré par un fonctionnaire spécifique et Houy, comme nous le révèle une statuette mise au jour à Deir Rifeh, en avait été responsable durant une partie du règne de Ramsès II. Des fouilles anciennes avaient identifié l'existence de plusieurs puits dans l'enceinte du *temenos*, mais l'eau alimentait également, par des canaux, les vastes et luxuriants jardins du temple que supervisait Nedjemger (TT 138) et ses subordonnés. Situés à la lisière nord-est du parvis, on y cultivait, près d'un bassin, des fleurs pour orner les tables d'offrandes. Des palmiers-dattiers ainsi que des sycomores en agrémentaient les espaces ombragés que l'on irriguait au moyen des chadoufs. Comme à Medinet Habou, proche du débarcadère et du quai d'accès du Ramesseum, devait vaquer toute une équipe de bateliers et de matelots, chargée d'arraisonner les chalands et de décharger les produits ou matériaux que l'on réservait aux différentes officines.

Le palais royal qui communiquait avec la première cour du temple, disposait d'un personnel d'intendants, de serviteurs et de gardiens¹³ qui avait à entretenir les lieux et leurs dépendances composées d'appartements privés

¹¹ Cf. J. BERLANDINI-GRENIER, « Le dignitaire ramesside Ramsès-em-per-Rê », *BIFAO* 74, 1974, p. 18-19 ; W.M.FI. PETRIE, *Six Temples at Thebes. 1896*, Londres, 1897, pl. VIII-3 et p. 21, fig. 3 ; Chr. LEBLANC, « Les grèves de l'an 29 de Ramsès III et la porte sud du Ramesseum », *Memnonia* XXII, 2011, p. 105-117, et plus particulièrement p. 115-117.

¹² Sur l'école du Ramesseum, voir déjà : Ch. LEBLANC, « L'école du temple (*ât-sebaït*) et le *per-ankh* (maison de vie). À propos de récentes découvertes effectuées dans le contexte du Ramesseum », *Memnonia* XV, 2004, p. 93-101 = *Proceedings of the Ninth International Congress of Egyptologists. Grenoble, 6-12 september 2004*, OLA 150, 2007, p. 1101-1108 ; Ch. LEBLANC,

« L'école des scribes de Ramsès II », *La Recherche. L'Actualité des Sciences*, n° 379, Paris, (octobre) 2004, p. 70-74 ; Chr. LEBLANC, « L'éducation, la formation des scribes et les institutions d'enseignement dans l'Égypte ancienne », *Senouy. Bulletin de l'Association dauphinoise d'égyptologie Champollion*, n° 6, Grenoble, (septembre) 2007, p. 28-30 ; Ch. LEBLANC, « "*Labet el-a*" » ou « "*bawawah*" » : un jeu d'adresse égyptien vieux de plusieurs millénaires », dans L. Gabolde (éd.), *Hommages à Jean-Claude Goyon*, *BiEtud* 143, 2008, p. 261-265 et fig. 1-6.

¹³ Lors d'une commission d'enquête conduite vers la fin de l'époque ramesside, un certain Pseny, prêtre-*ouab* et gardien semble-t-il en poste au palais royal du Ramesseum, fut questionné à propos de la disparition du cuivre des portes du palais : T.E. PEET, *The Great Tomb-robberies of the Twentieth Egyptian Dynasty*, Clarendon, 1930, pl. XXII (Pap. BM.10383 rt. 2, 4 et 5) ; B.J.J. HARING, *Divine Households*, *EgUit* 12, 1997, p. 222-223.

où le souverain et les membres de sa famille pouvaient se retrouver lors de séjours temporaires à Thèbes, notamment à l'occasion de fêtes solennelles. Il ne s'agissait pas d'un lieu de résidence, mais bien plus d'un édifice à caractère officiel, où se tenaient réceptions et audiences, et parfois des cérémonies destinées à honorer les plus fidèles et dévoués dignitaires du royaume. En façade, une « fenêtré d'apparition » donnant sur la cour permettait de rendre publiques certaines manifestations. Un quartier mitoyen, récemment dégagé, où se trouve un complexe comprenant pas moins d'une dizaine de salles, constituait peut-être une annexe à ce palais, à moins que le secteur ait été plutôt réservé à un corps de l'administration du Ramesseum, voire éventuellement au logement de certains de ses fonctionnaires.

Depuis l'extérieur, l'accès au temple proprement dit et à ses divers quartiers se faisait par des portes cérémonielles ou de service. Là encore, un personnel était chargé de surveiller ces accès qui étaient confiés à des portiers. Si l'on ignore à combien s'élevait exactement leur effectif, deux de ces employés nous sont néanmoins connus : l'un, Mesou, fils de Neferhotep, d'après une inscription de la tombe TT 6 de Deir el-Medineh ; l'autre, Kyiry, attesté par un graffito de la tombe TT 51 (Ouserhat). Tous deux avaient, sans doute avec d'autres de leurs compagnons, cette mission quotidienne de garder les portes du Château d'Ousermaâtrê Setepenrê. On sait que beaucoup plus tard, en l'an 29 de Ramsès III, c'est près de l'une de ces entrées, la porte sud, que des artisans démunis de la *Set Maât* vinrent manifester pour obtenir leurs rations alimentaires qui n'avaient pas été versées depuis des décades par l'institution royale¹⁴. Cet événement suggère, en l'occurrence, que près de soixante ans après la mort de Ramsès II, le Ramesseum entretenait toujours une activité.

En plus de ses dépendances *intra-muros*, la fondation royale était également propriétaire de domaines agricoles, de jardins, de cheptels, d'écuries et d'étables dont plusieurs se trouvaient sur le territoire thébain, tandis que d'autres, comme les vignobles et les oliveraies par exemple, étaient situés à des centaines de

¹⁴ Pap. des Grèves de Turin, inv. cat. n° 1880 : cf. Chr. BARBOTIN, *Les monuments d'éternité de Ramsès II*, Paris, 1999, p. 38-39. Sur ce sujet, voir encore P. VERNUS, *Affaires et scandales sous les Ramsès*, Paris, 1993, p. 75 sq.

kilomètres au nord. L'huile d'olive produite sur l'un des domaines de « Soleil des Princes », colosse de Ramsès II divinisé qui se dressait dans la première cour, provenait notamment du Delta. Les livraisons de vin, boisson surtout consommée pendant les fêtes et qui ne pouvait être conservée longtemps, parvenaient aussi, en grande partie, de cette région réputée pour sa viticulture. La « grande statue du roi de Haute et Basse Égypte Ousermaâtrê Setepenrê » (toujours celle du Ramesseum) y avait d'ailleurs des vignobles, ainsi que le rappellent quelques étiquettes de jarres retrouvées à Deir el-Medineh¹⁵. Dans le nome de *Ouaset*, des fonctionnaires, comme Ptahemouia, Bakenamon, Parêemheb, Panefer et Meryptah géraient les cheptels de bêtes à cornes et les troupeaux que possédait le Château de Ramsès II. Les animaux étaient marqués au fer au nom du temple, moyen qui permettait de suivre une scrupuleuse comptabilité des élevages et, dans certains cas, de reconnaître des vols. C'est ainsi que sous le règne de Ramsès III encore, le seizième jour du premier mois de la saison d'été de l'an 9, un certain Pentaour et son compagnon Ouserhat, furent interpellés par la police pour avoir pris un boeuf « qui était marqué au fer du Château d'Ousermaâtrê Setepenrê »¹⁶. D'autres exploitations, jardins et fiefs, que ceux attenants au temple, sont attestés par une série de documents qui mentionnent notamment leurs responsables. L'un de ces domaines, identifié pour être les « Eaux de Rê » et situé dans le nord du royaume, fut placé sous l'autorité de Kaï, Amenmès, Kes et Tcha[nefer]. « La Grande Terre Irriguée », un célèbre vignoble dont les sources indiquent qu'il se trouvait dans Ka-en-Kemet, fut administré par Djehoutymès, Baï et Ken (ou Kem), chacun ayant qualité de « chef

¹⁵ Sur les oliveraies et vignobles, propriétés du colosse « Soleil des Princes » du Ramesseum, cf. Y. KOENIG, *Catalogue des étiquettes de jarres hiéroglyphiques de Deir el-Medineh*, fasc. I, *DFIFAO* 21/1, 1979, pl. 6 (n° 6051) et pl. 9 (n° 6079, an 7) ; *KRI* II, 689, n° 311 ; G. BOUVIER, « Le contenu du magasin H34 du Ramesseum », *Memnonia* XIV, 2003, p. 63-68.

Des livraisons d'huile d'olive ou de vin provenant de domaines d'une autre statue du roi (« Montou-dans-les-Deux-Terres ») sont également attestées pour le Ramesseum : P. TALLET, « Les circuits économiques selon les étiquettes de jarres de Deir el-Médineh », dans G. Andreu (éd.), *Deir el-Medineh et la Vallée des Rois. La vie en Égypte au temps des pharaons du Nouvel Empire. Actes du colloque organisé par le musée du Louvre les 3 et 4 mai 2002*, Paris, 2003, p. 266-268 ; G. BOUVIER, *Memnonia* XIV, 2003, p. 65.

¹⁶ Pap. des Grèves de Turin, inv. cat. n° 1880 : cf. traduction dans Chr. BARBOTIN, *Les monuments d'éternité de Ramsès II*, Paris, 1999, p. 39.

des viticulteurs (ou des vigneron) »¹⁷. Quant aux écuries royales, dont tout laisse à penser que l'une d'entre elles était proche du temple, sinon installée dans l'un des angles de son parvis comme à Medinet Habou, les archives demeurent jusqu'à présent silencieuses à leur sujet.

Outre sa hiérarchie administrative et économique, le Ramesseum avait sa propre organisation religieuse, composée d'un clergé dont les membres cumulaient parfois leurs charges sacerdotales avec d'autres, au sein même du temple ou dans le domaine d'Amon. Il n'était pas rare non plus que certains responsables ou prêtres de Karnak interviennent dans les affaires, notamment lorsqu'il s'agissait d'organiser les grandes fêtes divines qui prenaient place sur la rive occidentale. Le premier pontife de Karnak, intronisé par l'oracle, avec l'appui du roi, entretenait sans doute une relation continue avec les grands prêtres, tels que Ountaouat, Piaÿ, Amenwahsou, et bien d'autres encore, qui se succédèrent à la tête du temple de millions d'années de Ramsès II. Pour les besoins du culte journalier, mais aussi des divers rituels et fêtes qui rythmaient l'année, le premier pontife avait tout un personnel à sa disposition : des officiants de haut rang, mais aussi des ritualistes (Amenemipet, Ramsès-Meryamon, Ousermontou), des pères-divins, des prêtres-*sem* et des prêtres-*ouab*, dont le supérieur de la corporation fut, à un moment donné du règne, un certain Bakenkhonsou, affecté plus particulièrement au service du dieu Ptah. Pour ponctuer les liturgies, musiciennes ou musiciens, chantres et chanteuses (Bakensekhet, Nesoutniout, Raïa, Neferaha, Taysneferet) sous la direction d'un chef, complétaient cet organigramme de fonctions.

En priorité, il fallait se consacrer aux cultes quotidiens, dont étaient honorés les dieux principaux, en la circonstance Amon-Rê, patron de Thèbes, et Ramsès II sous ses manifestations divines, notamment celle d'Amon-de-Ramsès. Dans la première cour, le colosse de « Soleil des Princes » devait posséder son propre clergé et jouir d'hommages solennels comme le laissent supposer les vestiges d'un édifice à colonnes qui

¹⁷) Cf. K. A. KITCHEN, « The Vintages of the Ramesseum », dans J.G. Griffiths, A.B. Lloyd (éd.), *Studies in Pharaonic Religion and Society. In Honour of J. Gwyn Griffiths*, Londres, 1992, p. 115-123 ; B.J.J. HARING, *Divine Households*, *EgUit* 12, 1997, p. 351-353.

se dressait à ses pieds. Celui de Touy, mère du roi, dut faire l'objet de mêmes égards¹⁸. Il convenait aussi de vénérer les autres divinités qualifiées de « résidentes » dans le Château de Ramsès II, comme Atoum, Geb, Horus, Min-Amon, Nebet-Hetepet, Osiris, Ptah, Rê-Horakhty, Sekhmet, Shou, Sokaris, et qui, à ce titre d'invitées, bénéficiaient de rituels et d'offrandes. Certains prêtres leur étaient même affectés, comme Ousermontou et Bakenkhonsou pour Ptah, ou encore Nebmehyt pour Sokaris. Ces hommages supposaient la préparation de victuailles et un dispositif réglementé de processions pour converger vers les autels du temple. À l'abattoir pur, sans doute inscrit dans le bas-côté sud de la grande hypostyle, les sacrificateurs devaient se mettre à l'ouvrage ; dans les cuisines, il fallait préparer les mets qui puissent réjouir l'odorat des dieux ; et dans les jardins, horticulteurs et fleuristes avaient à composer avec art, les gerbes ou les bouquets montés dont seraient ornées les tables pendant les offices.

Selon le calendrier des fêtes du Ramesseum, démantelé de nos jours mais dont nous connaissons de nombreux fragments réutilisés tardivement à Medinet Habou¹⁹, de

¹⁸ Un colosse de la mère de Ramsès II, de près de 9 m de haut, se dressait dans la première cour, côté sud, près de celui de « Soleil des Princes ». Il est actuellement en cours de remontage. Touy semble avoir partagé avec Nefertari (grande épouse royale), un culte dans l'édifice hathorique qui jouxtait la grande salle hypostyle du Ramesseum, côté nord. Ce monument, interprété pour être un mammisi (cf. Chr. DESROCHES NOBLECOURT, « Le mammisi de Ramsès au Ramesseum », *Memnonia* I, 1991, p. 25-46) est peut-être l'édifice auquel fait allusion le Pap. BM. 10052, rt. 6, 3-6 (= *KRI* VI, 782, 1). Il reste également toujours à confirmer si c'est bien à ce « mammisi » qu'était affecté, à l'occident de Thèbes, un certain Youy, qu'une stèle signale pour avoir été scribe royal mais surtout « gouverneur du château de la grande épouse royale Nefertari Meritenmout » (stèle Berlin n° 2080 = G. ROEDER, *Ägyptische Inschriften* II, p. 143-144 ; *KRI* III, 186, 7-8 ; Chr. LEBLANC, *Nefertari, l'Aimée de Mout*, Monaco, 1999, p. 41 et n. 42). Si la propriétaire de ce temple est bien la grande épouse royale de Ramsès II, on voit mal où il aurait pu être aménagé sinon dans le périmètre du Ramesseum.

Concernant le culte réservé aux statues royales, il pouvait avoir lieu parfois en dehors du *temenos* proprement dit, comme ce fut notamment le cas de celui rendu à la statue de Ramsès II dressée à Deir el-Medineh par Ramose, en l'an 9 du règne, et dont les offrandes provenaient du Ramesseum (ce qui suggère que le temple était déjà en activité vers la fin de la première décennie du règne).

¹⁹ Plusieurs blocs du calendrier des fêtes du Ramesseum ont été réutilisés dans les additions ptolémaïques du petit

grandes liturgies venaient rompre la monotonie du quotidien. Qu'il s'agisse des fêtes que l'on réservait à Sokaris, à Min, à Nehebkaou, à Amon-Rê lors de sa Belle Fête de la Vallée, de celle qui célébrait le nouvel an, ou que l'on destinait au roi pour honorer son nouveau jubilé, toutes étaient l'occasion de fastueuses réjouissances qui duraient plusieurs jours, voire des semaines, et occupaient fébrilement toutes les équipes du personnel. Les préparatifs demandaient alors d'embellir ou de restaurer les espaces du temenos, de pavoiser les pylônes d'oriflammes, de ravitailler les magasins en denrées, vin et bière, mais également en encens et baumes odoriférants, et de régler dans ses moindres détails le déroulement des processions, liturgies et cultes. La Belle Fête de la Vallée de même que celle dédiée à Sokaris étaient parmi les plus solennelles et nécessitaient que le long cortège où prenait place la nef divine, suivie des barques portatives sorties de leurs chapelles, empruntent depuis le parvis les majestueuses voies bordées de chacals ou de sphinx, qui entouraient le temple, avant de rendre visite aux mémoriaux et sanctuaires voisins²⁰. De telles manifestations, que pouvait présider le souverain en personne, supposaient que le haut clergé de Karnak soit présent ainsi que les grands du royaume. Sur place, c'était aussi pour la population locale et notamment les familles d'artisans de Deir el-Medineh, un temps de repos, de ferveur et de liesse, qui effaçait provisoirement dans la gaieté et la bonne humeur partagées, les soucis et les lourdes fatigues de tous les jours ouvrés.

Durant le long règne de Ramsès II, le Ramesseum rayonna sur tout l'occident de Thèbes. Ses activités, intimement associées à l'histoire du nome, en constituèrent une composante administrative, économique et

temple de Medinet Habou : cf. H.H. NELSON, U. HÖLSCHER, « Work in Western Thebes 1931-33 », *OIC* 18, 1934, p. 25-29 et fig. 11 ; H.H. NELSON *et alii.*, *Medinet Habu III. The Calendar, The « Slaughterhouse », and the Minor Records of Ramses III*, *OIP* 23, 1934, pl. 187-189 et 190. Un autre bloc appartenant à ce même calendrier a été retrouvé au Ramesseum, en 2011, le long du bas-côté sud du temple. On y lit une énumération de quatre variétés de vins que l'on devait verser en offrande à l'occasion de réjouissances solennelles. Voir encore B.J.J. HARING, *Divine Households*, *EgUit* 12, 1997, p. 54-63.

²⁰ Sur ces grandes voies processionnelles qui entouraient le Ramesseum, cf. G. LECUYOT, « Que cache le cavalier de déblais du Ramesseum ? », *Memnonia* 1, 1991, p. 109-118 et pl. XXIII-XXV ; M. NELSON, « L'allée processionnelle nord du Ramesseum », *Memnonia* XXII, 2011, p. 119-131 et pl. XXIV-XXXIV.

religieuse non négligeable, comme ce fut plus tard le cas pour le temple de Ramsès III à Medinet Habou. Vint cependant le temps où ce mémorial comme bien d'autres, fut affecté par la dégradation des rouages de l'institution royale, par les désordres répétés et causés par une moindre prospérité, par une insécurité grandissante, bref par autant de circonstances qui entraînaient le royaume, mais peut-être plus la région, vers une irrémédiable crise de société dont l'issue conduisit à l'anarchie. Si, durant une bonne partie du règne de Ramsès III, le Ramesseum conserva encore son rôle de centre administratif, comme le suggère notamment le fait que certaines autorités, comme le gouverneur Piaÿ, y avait un office pour traiter les affaires de l'occident de la ville²¹, et pouvait encore répondre à certains besoins économiques dans un contexte qui devenait pourtant de plus en plus difficile à maîtriser, il fut néanmoins touché à son tour par les événements qui assombrirent la fin du règne du fils de Sethnakht.

Certes, on continua d'entretenir les lieux, de gérer le personnel et de maintenir les rituels au cours des décennies suivantes ; des rois comme Ramsès IV et Ramsès VI firent même procéder à des restaurations de l'édifice de pierre en actualisant par leurs cartouches, les cours et salles du temple et en restructurant probablement certains espaces. Sous le règne de Ramsès VII, à l'instar des autres mémoriaux de l'occident de Thèbes, le Ramesseum fut placé sous l'autorité directe du grand pontife d'Amon de Karnak. En l'an 16 de Ramsès IX, on aménagea une dépendance de son palais en salle de requêtes, pour la distribution de lingots de cuivre à la communauté de Deir el-Medineh, en compensation de salaires que les autorités ne pouvaient plus verser aux artisans²². Mais, c'est sous le règne de Ramsès XI que les pillages des nécropoles dévoilés au grand jour, montrèrent à quel point de faillite était alors parvenue l'institution royale. Comme les nécropoles, les

²¹ Cf. R. VENTURA, *Living in a City of the Dead*, *OBO* 69, 1986, p. 93 et n. 53 ; P. GRANDET, *Ramsès III. Histoire d'un règne*, Paris, 1993, p. 226 ; *KRI* V, 561, 3-4 = A.207 (ODM 687). Piaÿ semble avoir été en fonction entre les années 16 et 26 de Ramsès III.

²² Cette « salle des requêtes » (cf. *Wb* II, 293, 10) fut le lieu d'une remise de cuivre à l'institution de Deir el-Medineh (cf. Pap. Turin cat. 1884 + fragments Pleyte et Rossi, pl. 76, 1-2 et 7). À cette époque, il n'était pas rare de procéder à la distribution de matériaux en guise de rations ou salaires pour les artisans. Cf. Pap. Turin cat. 1903, v^o II, 12 ; D. VALBELLE, « *Les ouvriers de la Tombe* ». *Deir el-Médineh à l'époque ramesside*, *BiEtud* 96, 1985, p. 149-150 et n. 1, p. 152.

temples de millions d'années ne furent pas épargnés par les sacrilèges, les saccages et les vols. Au Ramesseum, l'or, l'électrum, le cuivre et les bois rares, matériaux échangeables ou transformables ainsi que le rappellent les procès-verbaux, furent arrachés aux chapelles et aux portes²³. La vaisselle de culte, ainsi que tout ce qui restait de denrées et d'objets précieux dans les magasins et les ateliers furent dérobés sous l'œil parfois complice de ceux qui étaient chargés de les protéger. À l'époque, les perquisitions, puis les rapports établis par les commissions d'enquête, en disent long sur le comportement des voleurs, sur l'état de corruption de la police, mais aussi sur la complaisance de certaines autorités du nome. En cette fin de l'époque ramesside, le constat est amer : pillé et profané, le célèbre château de Ramsès II, dans lequel les cultes divins ont été abandonnés, s'est vidé de son administration, de ses prêtres et de ses desservants. Ses entrepôts qui regorgeaient de vivres et de produits manufacturés sont dévastés. Toute vie semble avoir quitté les lieux. Désormais, seule la mémoire de celui que ses contemporains appelaient le « Grand Soleil d'Égypte », reste figée sur les immenses scènes qui couvrent encore les parois, mais que les carriers ne tarderont pas à venir entamer pour la construction de nouveaux édifices²⁴.

²³ Sur ces événements, cf. P. VERNUS, *Affaires et scandales sous les Ramsès*, Paris 1993, p. 47-49.

²⁴ Si plusieurs des successeurs de Ramsès II (notamment Merenptah, Amenmès, Ramsès III jusqu'à Ramsès VI) ont laissé leurs noms dans l'édifice, suggérant que le Ramesseum continuait à assumer ses activités économiques et religieuses, il semble bien que ce soit à la fin de l'époque ramesside et au début de la Troisième Période Intermédiaire que furent entrepris les premiers démantèlements. Lors de la transformation des lieux en nécropole à la XXII^e dynastie et peut-être même un peu avant, plusieurs concessions funéraires furent établies dans le temple proprement dit, dont les murs étaient encore debout. Sans doute préparées pour des membres du haut-clergé thébain, elles furent aménagées dans les chapelles latérales du sanctuaire et dans celles des bas-côtés sud et nord de la salle hypostyle. Sur les voies processionnelles entourant le temple, les dromos furent, en revanche, détruits pour laisser place à d'autres tombes, notamment au moment où la nécropole s'étendit vers le nord et vers l'ouest. Durant les XXV^e et XXVI^e dynasties, on vint chercher des matériaux au Ramesseum pour construire les chapelles funéraires des divines adoratrices implantées sur le parvis du temple de Ramsès III à Medinet Habou : plusieurs jambages de portes au nom de Ramsès II, arrachés aux portes des magasins, ont servi à dresser les murs de ces édifices. Au cours de la XXIX^e dynastie, de nouveaux besoins de blocs entraînent la démolition du « mammisi » pour agrandir le petit temple périptère de Medinet Habou. Plus tard, ce fut au tour des Ptolémées de puiser dans les pierres du Ramesseum : le premier pylône, sans doute en partie déjà effondré, comme les murs périmétraux du

Publication plus développée dans :

Chr. LEBLANC, « L'administration du Ramesseum : de la gloire à la décadence d'un Temple de Millions d'Années ; des fonctionnaires au service de l'institution royale », *Memnonia* XXIII, 2012, p. 81-98 et pl. XV-XVIII.



Tombe de Nakhtamon, directeur des autels du Ramesseum. Nakhtamon et ses assistants.
© Photo Y. RANTIER.

temple proprement dit et le palais royal, furent autant de secteurs où l'on récupéra des blocs pour bâtir le temple d'Hathor-Maât à Deir el-Medineh (Ptolémée IV, Ptolémée VI) et entreprendre de nouvelles extensions à Medinet Habou (pylône inachevé de Ptolémée VIII). À l'époque romaine, on continua des démantèlements pour mettre en œuvre, sous le règne d'Antonin le Pieux, l'agrandissement du temple ptolémaïque de Medinet-Habou. Des blocs provenant du Ramesseum furent également utilisés pour les fondations du temple d'Isis et de Montou à Deir el-Chelouït (datant de l'époque des empereurs Galba, Othon, Vespasien, Domitien, Hadrien et Antonin). Enfin, il semble que ce soit à l'époque romano-byzantine, puis encore au Moyen Âge que d'autres carriers vinrent, cette fois, chercher, outre le grès, le calcaire qui avait servi à la fondation des murs : une grande partie de ces énormes blocs qui comblaient les tranchées du sanctuaire disparurent ainsi pour alimenter les fours à chaux. En somme, seul le cœur du temple échappa, en partie, à ces destructions successives.

La traction animale en Égypte pendant les III^e-II^e millénaires av. J.-C.

Araires, traîneaux, puis chars et chariots

Christian DUPUY, archéologue africaniste, chargé de cours
en Universités Tous Âges (Lyon)

Conférence du samedi 6 juin 2015
Salle des Archives départementales - Grenoble

La traction animale est documentée en Égypte pour tirer l'araire à partir de 2600 av. J.-C., puis le traîneau et le chariot à partir de 1700 av. J.-C., enfin le char à partir de 1550 av. J.-C. Les animaux de trait mis à contribution furent dès le départ les taurins, puis vinrent à partir du Nouvel Empire, les chevaux et les zébus originaires d'Asie. Quelle place occupe l'Égypte dans l'histoire de la traction animale ? De quels savoir-faire étrangers hérite-t-elle ? Dans quels domaines innove-t-elle ? La comparaison des représentations nilotiques avec celles du Proche-Orient, du Moyen-Orient et des régions pontiques, permet de dresser un bilan.

I. La traction animale appliquée à l'araire

1) En Égypte

L'araire est destiné à fendre superficiellement le sol sans le retourner à la différence de la charrue. Cette scarification est réalisée pour ameublir et aérer la terre, désherber et/ou recouvrir les semences. Le plus ancien témoin africain de l'emploi de la traction animale pour traîner cet instrument aratoire est égyptien. Il s'agit d'une scène de labours du début de la IV^e dynastie figurée dans le mastaba de Nefermaât et Itet à Meïdoum. La scène comprend deux araires en file. L'un et l'autre sont tirés par une paire de bœufs disposés de chaque côté du timon. Une représentation comparable, mais de deux siècles plus récente et mieux conservée, s'observe à Saqqara dans le Tombeau de Ti (V^e dynastie). Une corde apparaît ici nouée à la base des cornes des vaches (fig. 1). Le cou du sujet de plan rapproché est entièrement visible. Il n'est recoupé par aucun trait. Ces observations suggèrent l'emploi d'un joug de nuque fixé aux cornes. La vue frontale adoptée par le dessinateur ne permet pas d'apercevoir ce joug

qui était placé dans le creux des cous et, de fait, masqué par les chignons (fig. 2).

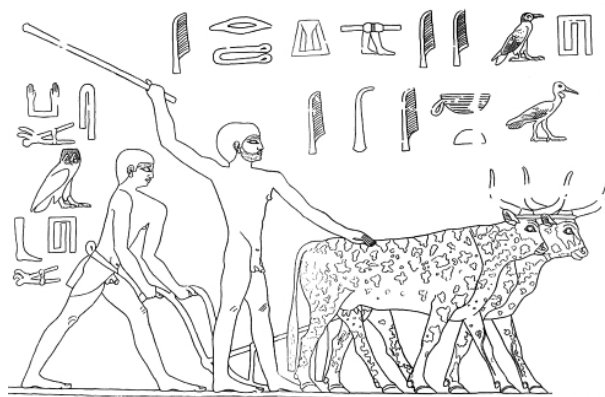


Fig. 1 : Tombe de Ti (V^e dynastie, Saqqara).
Labour dans le tombeau de Ti.
Source internet :
http://www.museum.agropolis.fr/pages/expos/egypte/images/travaux/labour_ti.jpg

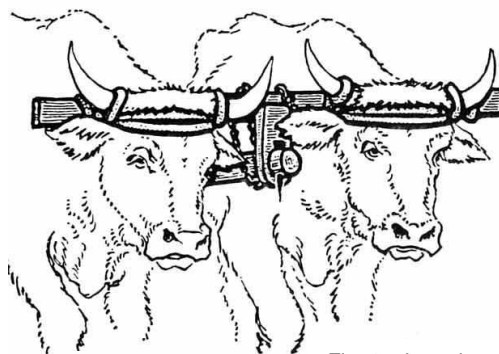


Fig. 2 : Joug de nuque.
D'après O.F. GANDERT, 1966, pl. 2.

Avec ce type de harnais, les efforts de traction sont transmis par la tête des animaux. Les maquettes d'araire de la XI^e dynastie montrent des bêtes de somme appariées sous des jougs libres de toute attache, à l'exception de deux attelages sur lesquels les cous des animaux sont encadrés par des tiges de bois (fig. 3).

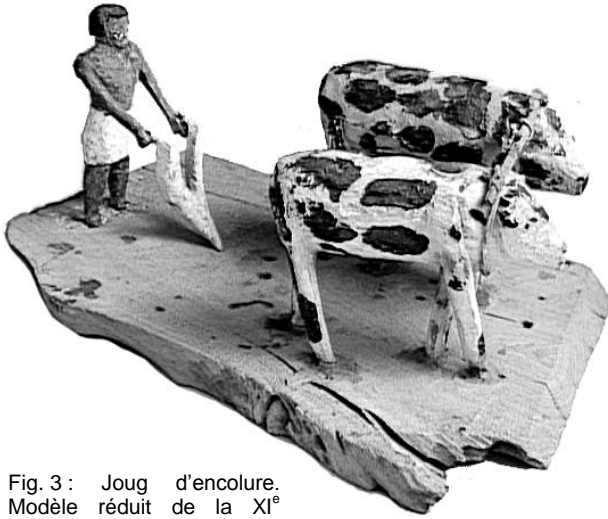


Fig. 3 : Joug d'encolure. Modèle réduit de la XI^e dynastie (Musée du Louvre).

Ce dispositif commun de nos jours en Éthiopie (fig. 4) et très répandu dans le monde, permet le maintien du joug devant le garrot et, par là, une transmission de l'énergie de traction par le haut des épaules.



Fig. 4 : Joug d'encolure, Éthiopie. © Cliché Chr. DUPUY (2011).

Au Nouvel Empire, l'araire est traîné par des vaches figurées têtes redressées. Leurs cornes sont recoupées par un trait, soit en partie basse (tombe de Sennedjem à Deir el-Medineh), soit dans leur tiers inférieur (tombes de Nakht à Thèbes et de Renni à El Kab), ou bien à mi-hauteur (tombe de Pahery à El Kab). Il s'agit probablement de la représentation d'une alliance rigide de cornes qui contraignait les bêtes à accorder leurs efforts en marchant d'un même pas, sans heurt et sans s'encorner. Mais pourquoi à El Kab cette alliance passe-t-elle dans un anneau sous-tendu d'une tige verticale ? Comment s'articulait cette pièce avec le joug abouté au timon ? Ce dispositif sans équivalence connue est d'interprétation délicate.

2) En Mésopotamie

Des traces de sillons attestent l'utilisation de l'araire au cours de la première moitié du V^e millénaire av. J.-C. dans le Khuzistan (Basse Mésopotamie). Rien ne permet d'affirmer que cet instrument aratoire soit alors traîné par des animaux. Peut-être l'était-il par des hommes ? Le plus ancien document témoignant de l'emploi de la traction animale est une empreinte de sceau-cylindre sur tablette d'argile de l'époque d'Uruk datée de la fin du IV^e millénaire ou du début du III^e millénaire av. J.-C. Les motifs imprimés montrent deux bœufs en file tirant un araire à double mancheron et tube-semoir. Le timon à la base recourbée se prolonge au dessus des lignes des dos et recoupe les colliers d'attache devant les garrots. À supposer que cette scène soit fidèle à la réalité, la traction s'effectuait simultanément par les épaules et le poitrail. Deux autres empreintes de sceaux-cylindres mésopotamiens plus récentes montrent des araires attelés, non pas à deux taurins en file, mais à deux zébus de front : la première est d'époque kassite (seconde moitié du II^e millénaire av. J.-C.), la seconde d'époque perse (I^{er} millénaire av. J.-C.). Les harnais ne sont pas détaillés.

3) Conclusion

Les représentations d'aires attelés en dehors de la vallée du Nil sont trop rares pour que l'on puisse faire la part des emprunts et des innovations qui ont conduit les Égyptiens à atteler leurs aires à deux taurins de front, d'abord au moyen d'un joug de cornes, puis sous un joug d'encolure et, au Nouvel Empire, grâce à un harnais dont on sait seulement qu'il comprenait une alliance rigide de cornes.

II. La traction animale appliquée au traîneau

1) En Égypte

Il ressort de l'examen des figurations de traîneaux dont les plus anciennes datent de la V^e dynastie que ces engins glissants eurent deux fonctions : une fonction utilitaire pour le déplacement des charges pondéreuses, et ce, probablement dès l'emploi de gros blocs de pierre pour les constructions (herses de pierre monumentales fermant les descenderies des mastabas de la I^{re} dynastie par exemple, et, par la suite, jarres volumineuses, colonnes monolithiques et obélisques de granite, cuves des sarcophages, grandes statues, colosses de pierre...), l'autre funéraire pour l'acheminement des momies vers leur tombe. Dans les deux cas, la traction humaine fut privilégiée. La stèle de

Ma'asara du début de la XVIII^e dynastie est à ce jour le seul document montrant un traîneau de chantier chargé d'un bloc de pierre, tiré par des animaux (fig. 5). Sont mises à contribution trois paires de zébus disposées en file. Chaque bête est munie d'un collier fixé aux deux cordes issues de l'avant des patins. Leurs efforts de traction pouvaient ainsi se développer à partir des épaules et du poitrail, cependant avec un risque d'étranglement lorsque le collier était placé trop haut autour du cou. Quatre animaux sont dessinés à droite des traits, les deux autres à gauche. Cette disposition asymétrique paraît peu fonctionnelle, sauf à imaginer que les deux sujets de plan rapproché étaient deux fois plus puissants que leurs quatre congénères de plan éloigné.

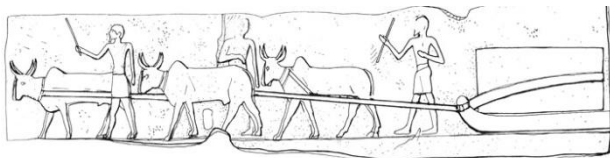


Fig. 5 : Traîneau utilitaire tiré par trois paires de zébus en file. Stèle de Ma'asara. D'après J.-Cl. GOYON *et al.*, 2004, fig. 197.

Si la traction humaine a été largement préférée à la traction animale pour le déplacement des traîneaux de chantier, c'est parce que les manœuvres étaient probablement mieux assurées par des ouvriers sous les ordres de chefs d'équipe que par des bêtes à cornes sous les aiguillons des bouviers. On doit aussi tenir compte du fait que les pistes de limon humide qui étaient aménagées en bordure de vallée et dans les sanctuaires pour faciliter le glissement de ces traîneaux se trouvaient préservées, voire même à la longue damées sous les pieds des hommes, alors que les sabots des bêtes de somme les auraient défoncées.

À la fin de la XII^e dynastie ou au début de la XIII^e dynastie, la traction animale est appliquée au traîneau funéraire comme le montre le panneau de bois peint du sarcophage d'Ibet (Mirgissa, Nubie). Cette tradition se perpétue durant le Nouvel Empire (fig. 6). Les décorations des tombes et les vignettes illustrant les livres de la sortie au jour montrent des attelages à deux, à quatre, à deux fois deux ou à deux fois quatre taurins de front. L'énergie de traction est transmise au moyen de cordes fixées à la base des véhicules et aboutissant, soit aux cornes, soit à une alliance rigide de cornes comparable à celle utilisée par ailleurs pour les labours à l'araire.

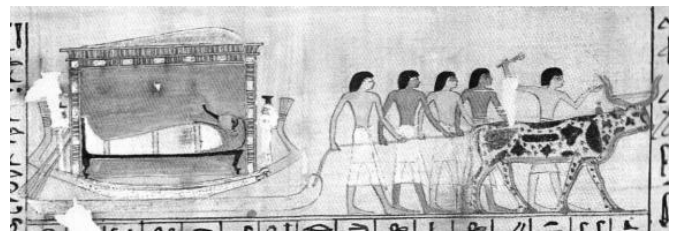


Fig. 6 : Traîneau funéraire illustrant le « Livre de la sortie au jour » de Maherpra, peut-être le demi-frère d'Amenophis III, XVIII^e dynastie (Musée du Caire).

2) Au Proche et Moyen-Orient

Les analyses menées sur de la paille hachée sous des traîneaux à dépiquer les céréales, mise au jour à Halula au nord de l'Euphrate, ont conduit Patricia C. Anderson (2006, p. 311) à supposer l'utilisation de la traction animale pour cet engin agricole et dans ce site, dès le VII^e millénaire av. J.-C. Le piétinement des animaux de trait serait la cause, selon elle, du fort taux de fractionnement des glumes et des cicatrices particulières observées sur des phytolithes qui faisaient partie intégrante de ce dépôt. Le traîneau à dépiquer conduit à la conception d'une machine ostentatoire dont la plus ancienne représentation connue apparaît sur une tablette de pierre gravée de Sumer (Mésopotamie) aux alentours de 3300 av. J.-C. Le traîneau est surmonté d'un dais sous lequel se tient assis un dignitaire. Un taurin guidé par un bouvier tire le véhicule, peut-être au moyen d'une sangle frontale attachée à des traits. La découverte d'un traîneau de bois décoré, équipé d'un siège et d'un timon, mais sans joug, dans la tombe de la reine Pu-abi à Ur témoigne de la valeur de prestige que conserve ce véhicule dans la région vers 2700-2600 av. J.-C.

3) Conclusion

Les Égyptiens semblent avoir ignoré le traîneau à dépiquer les céréales tout comme sa formule ostentatoire. Leurs traîneaux étaient dévolus au transport et généralement mus par traction humaine. Ceux, peu nombreux, que l'on voit tirés par des animaux, utilisent des harnais rudimentaires : simples cordes nouées, d'un côté, aux patins des véhicules et, de l'autre, aux cornes des taurins ou à une alliance rigide de cornes ou bien à des colliers. Il est improbable que les Égyptiens aient eu besoin d'emprunter à leurs voisins des connaissances techniques particulières pour concevoir des dispositifs aussi élémentaires.

III. La traction animale appliquée aux véhicules roulants

1) En Égypte

La figuration d'une échelle roulante – peut-être une machine de siège dressée contre le rempart d'une cité fortifiée – à Saqqara dans le mastaba de Kaemhesit (VI^e dynastie) atteste la présence de la roue dans la vallée du Nil vers 2200 av. J.-C. Le plus ancien véhicule roulant connu est un traîneau funéraire monté sur quatre roues pleines dessiné dans la tombe de Sebknakhte à El Kab (XIII^e dynastie). Deux taurins appariés sans harnais détaillé, assurent son déplacement (fig. 7).



Fig. 7 : Traîneau équipé de quatre roues pleines. Tombe de Sebknakhte, XIII^e dynastie, El Kab.
D'après A.J. VELDMEIJER, S. IKRAM (dir.), 2013, p. 76, fig. 7.

On ne connaît pas d'autre chariot attelé en Égypte, sinon ceux hittites représentés à Abydos dans le temple de Ramsès II (XIX^e dynastie). Il s'agit d'engins bâchés équipés de quatre roues à rais qui permettaient le transport du matériel militaire. Peut-être parce que lourdement chargés, ils étaient tirés, soit par deux paires de chevaux, soit par deux paires de zébus, disposées de front de part et d'autre du timon. Les parties des harnais figurées sont trop limitées pour que l'on puisse établir leur principe de fonctionnement.

Il en va différemment pour ceux qui permettaient de conduire les chars légers à timon unique et roues à rais attelés à deux chevaux de front qui apparaissent dans la vallée du Nil sous le règne d'Ahmosis vers 1550 av. J.-C. Nous sont parvenues du Nouvel Empire des centaines de représentations de ces biges sur les parois des temples et des tombes, sur les stèles, sur les ostraca, au dos des scarabées et sur divers objets du quotidien. Ces véhicules de grand prix étaient utilisés par l'élite pour la parade, la chasse et la guerre. Les chevaux sont réunis sous deux fourchons placés devant les omoplates, ligaturés au joug. L'ensemble est posé sur une sellette en avant du garrot. Une bande de cuir souple nouée au joug d'encolure et passant devant le poitrail maintient le tout en place. La position avancée de la plateforme a pour effet de transférer une partie du poids du conducteur devant les omoplates des coursiers

et, par là, de rendre efficace la traction par les épaules (fig. 8).

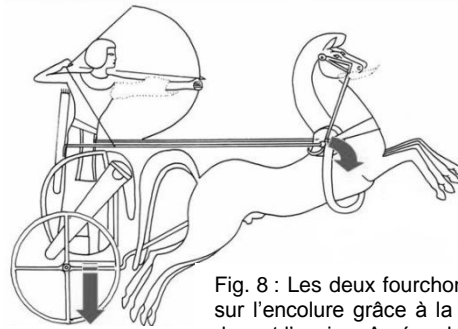


Fig. 8 : Les deux fourchons prennent appui sur l'encolure grâce à la plateforme située devant l'essieu. Aménophis II, Karnak.
Dessin de C. ROMMELAERE, 1991, p. 173.

L'enrènement consiste en quatre lanières de cuir reliant les mors à la main de l'aurige. Un croisement interne des guides coulissant dans des clefs fixées sur le joug assure la conduite de l'attelage. La traction des deux guides de gauche alliée au relâchement des deux guides de droite permettait les virages à gauche et inversement pour les virages à droite (fig. 9).

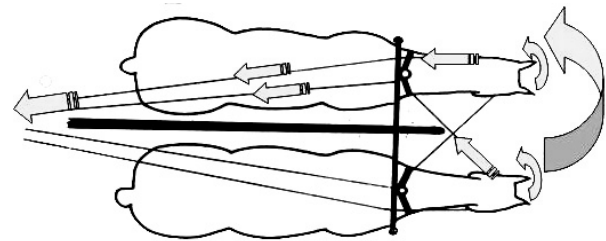


Fig. 9 : Manœuvre des guides pour un virage à gauche.
Dessin de J. SPRUYTTE 1977, p. 20.

Les mors sont maintenus dans la bouche grâce à une bride posée sur la tête et appuyant sur la nuque, complétée pour les utilisations sportives – chasses à courre et combats – par une sous-gorge, un frontal et une muserolle. Les mors retrouvés en fouille ont leurs montants garnis de pointes, lesquelles, en portant sur la face externe des lèvres, renforçaient le contrôle de l'attelage dans les virages. La courroie attachée aux pans extérieurs de la sellette et passant sous le thorax des chevaux avait fonction d'avaloire ; elle se tendait et prenait appui derrière leurs coudes dans les descentes et lors des ralentissements brutaux sous l'effet de l'inertie de roulement du véhicule. Elle évitait ainsi que le joug ne remonte trop haut sur l'encolure et n'aille buter contre la mâchoire inférieure des animaux. Les œillères apparaissent sous le règne d'Aménophis III ; elles limitaient les risques de panique en empêchant les chevaux de voir des événements imprévisibles. À partir du règne d'Aménophis IV, le harnais s'enrichit de trois nouvelles pièces, à savoir d'une alliance rigide entre mors et de deux

tiges de bois latérales fixées au mors et à la sellette (fig. 10a et 10b). Ces dernières retrouvées dans le tombeau de Toutankhamon sont munies en leur milieu d'une rondelle hérissée de pointes. En s'appuyant contre le cou des coursiers, elle les contraignait par piqûre à relever leur encolure. Toute volonté de combat entre étalons était par ce biais annihilée et leur marche synchronisée avec port altier de tête.

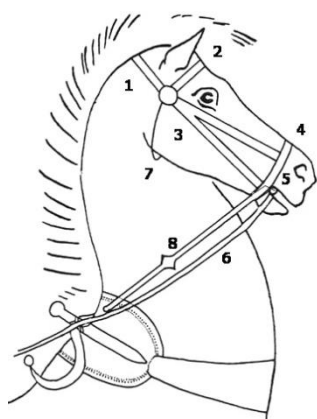


Fig. 10a : Brides et rênes :
 1. Dessus de tête
 2. Frontal
 3. Montant de bride
 4. Muserolle
 5. Mors
 6. Rêne souple
 7. Sous-gorge
 8. Tige de bois avec rondelle ou rêne rigide
 Dessin de C. ROMMELAERE, 1991, p. 104.

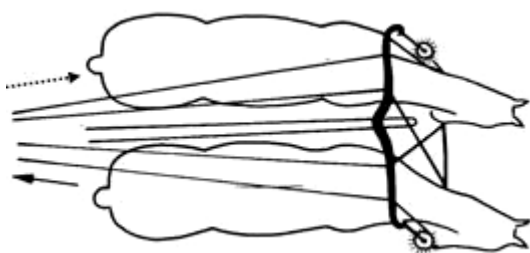


Fig. 10b : Virage à droite en partie contraint par l'enrênement rigide.
 Dessin de J. SPRUYTTE, 1977, p. 51.

Les restes osseux de chevaux retrouvés en fouille et les dimensions des huit chars connus de la XVIII^e dynastie s'accordent pour situer autour de 1,30 m la taille moyenne au garrot des animaux attelés.

On peut estimer que les besoins journaliers en nourriture d'un cheval de ce gabarit étaient de l'ordre de 4 kg d'orge pour 3 kg de fourrage sec. Cette quantité de grains correspond grosso modo à huit bouches humaines à nourrir, soit seize bouches humaines pour un attelage à deux. Ramsès III possédait six attelages... On comprend mieux au regard de ces quelques chiffres pourquoi posséder un bige était un signe de richesse et de prestige, sans compter que le char était un véhicule de grand prix eu égard à la quantité de travail spécialisé que nécessitait sa fabrication et sans négliger en outre que la conduite d'un attelage impliquait un entraînement exigeant et un long et savant dressage des coursiers.

Une peinture dans la tombe de Nebamon à Thèbes (règne d'Aménophis III, vers 1400 av. J.-C.) montre que les animaux de trait étaient quelquefois des hybrides : deux sujets figurés attelés ont une bande cruciale d'épaules, une rectitude de dos et des queues à pinceau terminal qui sont des caractères asiniens, et conjointement un chanfrein concave et de courtes oreilles qui sont des caractères chevalins. Notons enfin que deux taurins sont attelés à la manière des chevaux dans la tombe de Houy, gouverneur du Sud sous Toutankhamon.

2) Dans les Pays pontiques, au Proche et Moyen-Orient

Des modèles réduits de chariots en terre cuite ont été mis au jour au nord-ouest de la mer Noire dans des sites datés de la première moitié du IV^e millénaire av. J.-C. Les protomés de bœufs modelés dans la partie supérieure de ces objets témoignent de leur utilisation comme animaux de trait. Un vase peint à Suse (Mésopotamie) vers 3300 av. J.-C. montre un chariot tiré par un taurin au moyen d'une sangle allant vers sa tête. Sensiblement à la même époque, en Syrie, des chariots miniatures en terre cuite, dételés, parfois bâchés, sont équipés d'un tablier frontal à la base duquel sont modelés deux ou trois œillets qui permettaient probablement la fixation des traits pour l'attelage d'un taurin ou de deux taurins de front.

Les premiers chars avec timon et joug apparaissent vers 3000 av. J.-C. en Mésopotamie. Leurs roues sont pleines. Il est impossible de savoir si le joug est alors de nuque ou d'encolure. Ce dernier se généralise dès lors qu'entrent en scène les ânes et les chevaux pour tirer des engins roulants à partir de la première moitié du III^e millénaire. Les roues ajourées à entretoises ou à quatre rais sont inventées à la fin du III^e millénaire. Il en résulte un allègement des véhicules. Quelques siècles plus tard, les empreintes de sceaux-cylindres sur tablettes d'argile du Proche-Orient attestent l'emploi de biges au combat. Les conducteurs sont figurés guides en main. Malheureusement les parties avant des véhicules sont trop schématisées pour que l'on puisse identifier le (ou les) type(s) de harnais.

3) Conclusion

La primauté des pays pontiques et du Proche et Moyen-Orient en ce qui concerne l'attelage des véhicules à roues est indéniable. Au début du Nouvel Empire, différents corps de métiers,

probablement encouragés par Ahmosis, entreprennent de fabriquer des chars dans la vallée du Nil en s'inspirant de technologies étrangères. Puis très rapidement, les innovations s'enchaînent ; elles conduisent à la mise au point d'un harnais dont les expérimentations menées sur des attelages reconstitués, révèlent l'efficacité.

IV. Conclusions générales

Retenons l'antériorité des pays orientaux en ce qui concerne l'apparition des quatre engins qui ont attiré notre attention et l'emploi de la traction animale pour les déplacer. Il demeure impossible d'établir la part des innovations et des emprunts qui ont conduit les Égyptiens à emboîter le pas. En premier lieu parce que les comparaisons sont limitées par le nombre restreint des représentations, mais aussi parce que la plupart des véhicules réels et leur harnachement ne nous sont pas parvenus.

De fait la prudence s'impose au niveau des interprétations. Et pour cause ! Les auteurs des représentations d'attelage, qu'ils aient été dessinateurs, sculpteurs ou modelers, n'étaient probablement pas les concepteurs des systèmes techniques que leurs œuvres cherchaient à valoriser. Aussi ont-ils pu prendre quelques distances avec leur modèle. Et même lorsqu'une volonté de transcription vériste les animait, ils ne pouvaient s'affranchir totalement des abstractions et des approximations engendrées :

- par la transcription en plan d'un dispositif à trois dimensions aussi complexe qu'un attelage ;
- par les contraintes des matériaux – modelage de l'argile, forgeage des métaux, sculpture du bois – ;
- par les conventions de représentation propres à leur époque.

Dans la vallée du Nil, les animaux de trait ont été sollicités de diverses manières :

- les têtes des taurins l'ont été au moyen d'un joug de nuque à partir de la IV^e dynastie pour traîner l'araire ; leurs épaules au moyen d'un joug d'encolure à partir de la XI^e dynastie pour traîner ce même instrument aratoire ; leurs épaules encore au moyen de fourchons ligaturés à un joug d'encolure à partir de la XVIII^e dynastie pour tirer le char de parade ; leurs cornes aussi au moyen de cordes à partir de la XII^e dynastie pour déplacer les traîneaux funéraires ;
- les épaules et le poitrail des zébus au lendemain de leur introduction dans la vallée,

l'ont été au moyen d'un collier pour déplacer les traîneaux des carriers de Ma'asara, une innovation du début de la XVIII^e dynastie demeurée, semble-t-il, sans lendemain ;

- les épaules des chevaux dès leur arrivée en terre africaine et, plus rarement, celles des mulets (croisement âne/jument) ou des bardots (croisement étalon/ânesse) l'ont été au moyen de fourchons ligaturés à un joug d'encolure à partir de la XVIII^e dynastie pour tirer le char de prestige.

En Égypte, pays aride à longue saison chaude, le dressage des animaux de trait, les soins à leur prodiguer et la nourriture quotidienne à leur fournir, ont nécessité une intendance et des surplus de production alimentaire qui ont fait de la traction animale, indépendamment de l'engin attelé, un symbole de puissance et un signe de richesse.

Bibliographie sommaire :

ANDERSON (P.C.), « Premiers tribulums, premières tractions animales au Proche-Orient vers 8000-7500 BP ? », dans P. Pétrequin *et al.* (dir.), *Premiers chariots, premiers araires. La diffusion de la traction animale en Europe pendant les IV^e et III^e millénaires avant notre ère*, Paris, 2006, p. 299-316.

GANDERT (O.F.), « Zur Frage der Rinderanschirung im Neolithikum », *JRGZ* 11, 1966, p. 34-56, Abb. 2.

GOYON (J.-C.), GOLVIN (J.-C.), SIMON-BOIDOT (C.), MARTINET (G.), *La construction pharaonique du Moyen Empire à l'époque gréco-romaine*, Paris, 2004.

HAUDRICOURT (A.G.), DELAMARRE (M.J.-B.), *L'homme et la charrue à travers le monde*, Tournai, 2000 (1^{re} éd. 1955).

LITTAUER (M.A.), CROUWEL (J.H.), *Wheeled vehicles and ridden animals in the Ancient Near East*, Leyde - Cologne, 1979.

LITTAUER (M.A.), CROUWEL (J.H.), *Chariots and related equipment from the tomb of Tut'ankhamun*, Oxford, 1985.

MARGUERON (J.-C.), *Les Mésopotamiens*, Paris, 2003 (1^{re} éd. 1991).

MORFOISSE (F.), « Panneaux du sarcophage de la dame Ibet », dans F. Morfousse, G. Andreu-Lanoë (dir.), *Sésostriis III, pharaon de légende*, Lille, 2004, p. 220-222.

PÉTREQUIN (P.) *et al.* (dir.), *Premiers chariots, premiers araires. La diffusion de la traction animale en Europe pendant les IV^e et III^e millénaires avant notre ère*, Paris, 2006, p. 299-316.

ROMMELAERE (C.), *Les chevaux du Nouvel Empire égyptien. Origines, races, harnachement*, Bruxelles, 1991.

SPRUYTTE (J.), *Études expérimentales sur l'attelage. Contribution à l'histoire du cheval*, Paris, 1977.

VELDMEIJER (A.J.), IKRAM (S.) (dir.), *Chasing chariots. Proceedings of the first international chariot conference (Cairo 2012)*, Leyde, 2013.

Programme des conférences 2015 – 2016

FÊTE DE L'ÉGYPTOLOGIE – 3 et 4 OCTOBRE 2015
SALLE POLYVALENTE DE VIF – Boulevard de la Résistance

SAMEDI 3 OCTOBRE 2015

. 16h30 : ***La féminité et ses tabous en Égypte ancienne***

Clémentine AUDOIT, doctorante en égyptologie, Université Paul-Valéry, Montpellier 3

. 18h00 : ***Femmes de pouvoir avant Hatshepsout***

Sébastien POLET, historien

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2015

. 16h30 : ***Le divin au féminin***

Bénédicte LHOYER, doctorante en égyptologie, Université Paul-Valéry, Montpellier 3

. 18h00 : ***Nourrices et mères en Égypte ancienne***

Laure BAZIN, ingénieur de Recherche, Labex Archimède, Université Paul-Valéry, Montpellier 3

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES – 2 rue Auguste-Prudhomme – GRENOBLE

SAMEDI 14 NOVEMBRE 2015 À 15H00

Médamoud, la redécouverte d'un site

Félix RELATS-MONTSERRAT, doctorant en égyptologie, Université Paris IV - Sorbonne

SAMEDI 12 MARS 2016 À 16H00

Vingt ans de recherches archéologiques sur les origines de Kerma, premier royaume de Nubie

Matthieu HONEGGER, professeur ordinaire en égyptologie, Université Neuchâtel

Conférence précédée par l'**Assemblée Générale de l'Association à 14h00**

SAMEDI 9 AVRIL 2016 À 15H00

La cité de Tanis et son environnement. Nouvelles perspectives de recherche et premiers résultats

François LECLÈRE, directeur de la Mission française des fouilles de Tanis, École pratique des hautes études, Paris

SAMEDI 21 MAI 2016 À 15H00

Une vieille connaissance de Champollion ? L'épopée de la momie In Imen Nay(s) Nebout de Toulouse

Livia MÉNÉGHETTI, doctorante en égyptologie, Université Le Mirail, Toulouse

SAMEDI 11 JUIN 2016 À 15H00

Les vizirs de la XVIII^e dynastie

Mathilde FRÈRE, doctorante en égyptologie, Université Paul-Valéry, Montpellier 3

Programme des séminaires d'égyptologie 2015-2016

(minimum : 12 personnes – maximum : 20 personnes)

Nadine GUILHOU :

Les cosmogonies

Le samedi 17 octobre 2015

Frédéric PAYRAUDEAU :

Karnak à la III^e Période Intermédiaire

Le samedi 23 janvier 2016

Philippe COLLOMBERT :

Les oushebtis

Le samedi 5 mars 2016

Florence MAURIC BARBERIO :

L'Amdouat (suite et fin) et le Livre des Portes

Le samedi 30 avril 2016

Pierre TALLET :

Dernières découvertes archéologiques en mer Rouge

Le samedi 18 juin 2016

Tarifs :

- Nadine GUILHOU	41 €
- Frédéric PAYRAUDEAU	41 €
- Philippe COLLOMBERT	41 €
- Florence MAURIC BARBERIO	41 €
- Pierre TALLET	41 €

- **Forfait 5 séminaires : 180 €** (au lieu de 205 €) ou **3 versements de 60 €**.

Il est possible de s'inscrire à un ou plusieurs modules, ou à la totalité (légère remise sur le prix total détaillé), avec dans ce dernier cas, un échelonnement envisageable des paiements : 3 chèques, remis à l'inscription et encaissés en début de chaque trimestre.

Horaires : de 10h00 à 17h00 avec pause déjeuner de +/- 2 heures.

Lieu : MJC Allobroges (1 rue Hauquelin – Grenoble).

À côté de l'arrêt de tram B « Place Notre-Dame » et en face du Musée de Grenoble.

Inscriptions :

Les inscriptions doivent nous parvenir (au moins pour le premier séminaire) d'ici la fin septembre ou au plus tard directement à la fête de l'égyptologie des 3-4 octobre à Vif auprès de :

Dominique TERRIER : 28 rue Georges Maeder – 38170 Seyssinet-Pariset

Avec le coupon-réponse et un/les chèque(s) à l'ordre de l'ADEC correspondant au montant de votre inscription.

Programme des cours d'égyptologie 2015-2016

(Une assiduité aux cours est demandée)

A) COURS À GRENOBLE

Organisateurs :

- **UIAD** (Université Inter-Âges)
- Ou **ADEC** (Association Dauphinoise d'Égyptologie Champollion)

CIVILISATION (UIAD)

Professeur : Karine MADRIGAL

- **Civilisation 1 : Initiation à l'Égypte antique**

(Réf. H041) Le **lundi** tous les 15 jours de **9h00 à 10h30** – 1^{er} cours le lundi 28 septembre.

Découverte de la civilisation égyptienne antique au détour de ses pratiques religieuses, funéraires, mais aussi de sa vie quotidienne.

Ce cours est ouvert à tous, pas besoin de connaissances particulières.

Lieu : UIAD (2 square de Belmont – 38000 Grenoble). Salle B004.

110 € / an

- **Civilisation 2 : Histoire égyptienne**

(Réf. H042) Le **lundi** tous les 15 jours de **11h00 à 12h30** – 1^{er} cours le lundi 28 septembre.

Année consacrée à l'étude du début de l'histoire égyptienne (période prédynastique et Ancien Empire).

Ce cours s'adresse aux personnes ayant déjà quelques connaissances en égyptologie.

Lieu : UIAD (2 square de Belmont – 38000 Grenoble). Salle B004.

110 € / an

- **Civilisation 3 : Un objet, une histoire**

(NOUVEAU)

(Réf. H043) Le **mardi** tous les 15 jours de **17h30 à 19h00** - 1^{er} cours le mardi 29 septembre.

Étude d'objets égyptiens « célèbres » (archéologie, histoire, histoire de l'art). Chaque cours sera indépendant et parlera d'un objet différent.

Ce cours est ouvert à tous, pas besoin de connaissances particulières.

Lieu : UIAD (2 square de Belmont – 38000 Grenoble). Salle B005.

110 € / an

- **Civilisation 4 : Architecture funéraire**

(Réf. H044) Le **lundi** tous les 15 jours de **11h00 à 12h30** - 1^{er} cours le lundi 5 octobre.

Cours thématique pour découvrir l'univers des tombes égyptiennes. Cette année sera consacrée à l'étude des tombes privées de l'Ancien Empire.

Ce cours est ouvert à tous, pas besoin de connaissances particulières.

Lieu : UIAD (2 square de Belmont – 38000 Grenoble). Salle B004.

110 € / an

- **Civilisation 5 : Histoire de l'égyptologie**

(NOUVEAU)

(Réf. H045) Le **lundi** tous les 15 jours de **9h00 à 10h30** – 1^{er} cours le lundi 5 octobre.

Ce cours sera consacré à l'étude de la discipline égyptologique. Chaque cours parlera d'une personnalité différente qui a participé à l'élaboration de la science égyptologique (Champollion, Maspero, Mariette etc.).

Ce cours est ouvert à tous, pas besoin de connaissances particulières.

Lieu : UIAD (2 square de Belmont – 38000 Grenoble). Salle B004.

110 € / an

- **Découverte des hiéroglyphes - UIAD (stage)**

(Réf. X031) Le **mercredi** de **14h00 à 15h00**.

Atelier proposant une initiation à l'écriture hiéroglyphique. Analyse d'une stèle funéraire (description de l'œuvre, explication du contexte, approche de l'écriture) et écriture d'une phrase.

Ce stage s'adresse aux personnes n'ayant pas de connaissances en égyptologie.

Lieu : UIAD (2 square de Belmont – 38000 Grenoble). Salle B007.

40 € pour le stage (8 séances consécutives)

- **Appel aux vivants - UIAD (stage)**

(Réf. X032) Le **mercredi** de **14h00 à 16h00**.

Approche historique et philologique de « l'Appel aux vivants ». Le Moyen Empire et la DPI (Deuxième Période Intermédiaire). Constitution de petits groupes d'étude et de recherche interactive.

Ce stage s'adresse aux personnes ayant déjà 3-4 ans d'épigraphie.

Lieu : UIAD (2 square de Belmont – 38000 Grenoble). Salle B007.

128 € pour le stage (8 séances consécutives)

- **1^{re} année – ADEC : L'écriture et les premières phrases égyptiennes**

Le **mercredi** tous les 15 jours de **17h30 à 19h00** – 1^{er} cours le mercredi 7 octobre.

Découverte ludique de l'histoire des hiéroglyphes et de l'écriture des anciens Égyptiens. Mise en pratique avec rédaction de quelques phrases.

Lieu : MJC Allobroges (1 rue Hauquelin – 38000 Grenoble).

160 € / an

- **2^e année - ADEC : Étude des noms et des groupes nominaux. Découverte de la titulature royale**

Le **mercredi** tous les 15 jours de **17h30 à 19h00** – 1^{er} cours le mercredi 14 octobre.

Suite de l'apprentissage de l'écriture avec étude des noms et groupes nominaux et découverte de la titulature royale.

Lieu : MJC Allobroges (1 rue Hauquelin – 38000 Grenoble).

160 € / an

- **3^e et 4^e années - UIAD : Propositions non verbales, conditionnelles et relatives**

(Réf. H034) Le **lundi** tous les 15 jours de **17h30 à 19h00** - 1^{er} cours le lundi 28 septembre.

Étude des propositions non verbales, conditionnelles et relatives avec exercices. Traduction de textes courts relatifs au culte funéraire privé et divin.

Lieu : UIAD (2 square de Belmont – 38000 Grenoble). Salle B007 ou B008.

135 € / an

- **5^e année A - UIAD : Aspect du règne d'Amenhotep III : traduction, analyse et commentaires**

(Réf. H0351) Le **lundi** tous les 15 jours de **14h30 à 16h00** – 1^{er} cours le lundi 28 septembre.

Approche religieuse du règne d'Aménophis III : théogamie, culte du *ka* royal, fonction du temple de millions d'années et célébration de la fête-*sed*.

Lieu : UIAD (2 square de Belmont – 38000 Grenoble). Salle B007.

135 € / an

- **5^e année B - UIAD : Aspect du règne d'Amenhotep III : traduction, analyse et commentaires (suite)**

(Réf. H0352) Le **lundi** tous les 15 jours de **14h30 à 16h00** – 1^{er} cours le lundi 5 octobre.

Suite de l'approche religieuse du règne d'Aménophis III : théogamie, culte du *ka* royal, fonction du temple de millions d'années et célébration de la fête-*sed*.

Lieu : UIAD (2 square de Belmont – 38000 Grenoble). Salle B007.

135 € / an

B) COURS À VIF

Organisateur : **ADEC** (Association Dauphinoise d'Égyptologie Champollion)
Infos : contact@champollion-adece.net

- **Initiation à l'Égypte antique**

Le **mardi** tous les 15 jours de **17h30 à 19 h00**. Professeur : Karine MADRIGAL.

Découverte de la civilisation égyptienne antique au détour de ses pratiques religieuses, funéraires, mais aussi de sa vie quotidienne.

Ce cours s'adresse aux personnes n'ayant pas de connaissances en égyptologie.

Lieu : Salle Marcel Thevier (40 avenue de Rivalta - 38450 Vif).

160 € / an

- **Initiation à l'écriture hiéroglyphique**

Le **mardi** tous les 15 jours de **17h30 à 19h**. Professeur : Céline VILLARINO.

Découverte de l'écriture des anciens Égyptiens : signes hiéroglyphiques, sens de lecture, structure grammaticale, traduction de textes simples.

Ce cours s'adresse aux personnes n'ayant pas de connaissances en égyptologie.

Lieu : Salle Marcel Thevier (40 avenue de Rivalta - 38450 Vif).

160 € / an

INSCRIPTIONS

POUR TOUS LES COURS

Les professeurs seront présents :

- Au Forum des associations à Vif (salle polyvalente) : **12 septembre 2015**.
- À l'UIAD (2 square de Belmont – 38000 Grenoble) : **15 septembre 2015 après-midi**
Tel. : 04.76.42.44.63. Site Internet : www.uiad.fr
- À la Fête de l'Égyptologie (Vif – Salle polyvalente) : **3 et 4 octobre 2015**
Email : contact@champollion-adece.net. Site Internet : <http://www.champollion-adece.net/>
- Pour les cours de l'ADEC : Bulletin d'inscription (à télécharger sur <http://www.champollion-adece.net/> et à renvoyer à l'adresse indiquée).

NB :

- Aux tarifs des cours donnés à l'UIAD mentionnés ci-dessus, il convient d'ajouter **65 € d'adhésion à l'UIAD + 1 €** pour le Centre de documentation et le Point presse.
- Aux tarifs des cours donnés par l'ADEC mentionnés ci-dessus, il convient d'ajouter **25 € d'adhésion à l'ADEC**.



www.champollion-adec.net



Avec l'aimable soutien de :



Bulletin distribué gratuitement aux adhérents de l'Association Dauphinoise d'Égyptologie Champollion

Code ISSN 1961-3040